

# Cahiers MARISTES





# TABLE **DES MATIÈRES**

## 3 **ÉDITORIAL**

*F. André Lanfrey*

## ■ **DOSSIER SPÉCIAL** **L'épreuve de la guerre** **chez les Frères : un centenaire**

### 5 L'Institut dans la guerre

*F. André Lanfrey*

[andrelanfrey@orange.fr](mailto:andrelanfrey@orange.fr)



### 25 Les Frères Belges dans la guerre

*F. Augustin Hendlmeier*

[augustin-hendlmeier@web.de](mailto:augustin-hendlmeier@web.de)



### 31 Les Frères Allemands dans la guerre

*F. Augustin Hendlmeier*

[augustin-hendlmeier@web.de](mailto:augustin-hendlmeier@web.de)



### 37 Jean-Claude Berne, soldat de 1914 à 1918

*M. Éric Perrin*

[eric.perrin@saint-etienne.fr](mailto:eric.perrin@saint-etienne.fr)



## ■ **ÉTUDES**

### 47 Colin et Champagnat : 2ème partie :

**Ce que révèlent les lettres -  
La correspondance : 1828 -1835**

*F. Frederick McMahon*

[fred.mcmahon@marists.org.au](mailto:fred.mcmahon@marists.org.au)



### 85 Lettres personnelles du Frère François

*F. Louis Richard*

[lrichard@maristes.net](mailto:lrichard@maristes.net)



### 101 Jean-Baptiste Montagne

*F. Manuel Mesonero*

[manuelmesonero@maristasiberica.es](mailto:manuelmesonero@maristasiberica.es)



## ■ DOCUMENTS

- 117 Mathieu Patouillard  
*F. André Lanfrey*
- 125 L'Institut dans la guerre- Statistiques  
*F. André Lanfrey*
- 135 Florilège dans les carnets de F.François  
*F. Louis Richard*
- 141 Deux documents inédits relatifs à Champagnat  
*F. André Lanfrey*

## ■ NOTES BRÈVES

- 145 Regard sur la vie intérieure de Marcellin  
*F. Patricio Pino*
- 146 Essai du Dr Pedro Felipe Monlau  
*F. Antonio Martinez Estaún*

## ■ IN MEMORIAM

- 149 F. Henri Réocreux  
*F. André Lanfrey*

Photo de couverture : Frère Adolphe-Louis (Hector Ammel), de l'ex province de Beaucamps. Il est né le 20 janvier 1883, à Halluin (59- France), et décédé à Pommeroel (Belgique) le 1er Juin 1940. Il fut blessé le 11 juin 1915 par un éclat d'obus à Hébuterne (62 –France). Il est représenté en soldat et en soutane, avec ses médailles militaires.

### FMS CAHIERS MARISTES

N° 33 ANNÉE XXV Mai 2015

### Responsable de rédaction :

Commission du Patrimoine

### Directeur technique :

Luiz Da Rosa

### Collaborateurs de

#### ce numéro :

F. André Lanfrey  
F. Antonio Martinez Estaún  
F. Augustin Hendlmeier  
M. Éric Perrin  
F. Frederick McMahon  
F. Louis Richard  
F. Manuel Mesonero  
F. Patricio Pino

### Traducteurs :

F. Aimé Maillet, F. Aloísio Kuhn,  
F. Carlos Martín Hinojar,  
F. Charles Filiatrait,  
F. Claudio Girardi, F. Edward Clisby,  
F. Fabricio Galiana Martínez,  
F. Gilles Hogue, F. Joannès Fontanay,  
F. Moisés Puente,  
M. Ricardo Tescarolo, M. Robert Clark,  
F. Salvador Durante.



**F. André Lanfrey**

## ÉDITORIAL

Nous nous apprêtons à fêter le bicentenaire de la Société de Marie (1816) et de notre Institut (1817). C'est en même temps l'occasion de nous souvenir que le centenaire a eu lieu au cours de la première guerre mondiale (1914-1918) durant laquelle plus de 1000 frères ont été mobilisés, environ 150 tués, et beaucoup d'autres profondément affectés par blessures, maladies et traumatismes divers.

La révolution persécutrice et la guerre ont d'ailleurs accompagné l'histoire de la Société de Marie dès l'origine puisque celle-ci se constitue immédiatement après la Révolution Française et l'Empire napoléonien, les premiers aspirants maristes ayant connu les temps de persécution et échappé au service militaire par leur engagement dans l'état ecclésiastique. Dans les décennies qui ont suivi, la paix est restée précaire. Jusqu'en 1840, le service militaire a été une des grandes préoccupations du P. Champagnat. Les phases ré-

volutionnaires (1830, 1848, 1870-71) n'ont pas manqué et, si elles n'ont pas affecté durablement l'Institut, elles ont créé un sentiment de précarité. La loi de 1889 obligeant religieux et ecclésiastiques au service militaire, sera interprétée par l'Institut comme un des signes les plus clairs d'un retour de l'esprit persécutrice de la Révolution.

La guerre de 14-18 découle donc du choc des militarismes et devient la matrice d'un tragique XX<sup>e</sup> siècle marqué sur tous les continents par révolutions, guerres civiles, totalitarismes, auxquels des masses de frères ont été affrontés, vivant exils, dangers mortels, persécutions, captivités... Si l'Institut a été attentif à honorer la mémoire des frères martyrs, il n'a peut-être pas assez le souvenir de ces nombreux frères ayant pâti, sur de longues périodes, d'un embrigadement multiforme et souvent violent, en essayant de n'y perdre ni leur humanité ni leur identité.



# L'INSTITUT DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



F. André Lanfrey

La guerre qui éclate en Europe au début d'août 1914 affecte un Institut multinational mais dont le personnel français (environ 50 % de l'effectif total) est très dispersé depuis 1903. De nombreux frères mobilisés devront donc rentrer de Chine, d'Amérique, du Moyen-Orient. Les frères allemands, formés à Arlon constituent déjà un groupe très important. Les plus jeunes (80 novices et postulants et 140 jувénistes<sup>1</sup> sont conduits à la frontière hollandaise afin de rentrer en Allemagne tandis que les novices allemands et hongrois d'Italie sont transférés en Suisse à Fribourg.

Le dispositif de l'Institut est donc très affecté : en France évidemment, en Belgique où exerçaient frères belges, français et allemands mais aussi dans l'Empire ottoman, en Chine, et dans les maisons de formation. Cependant, même si la

guerre affecte indirectement le monde entier, la mobilisation ne concernera que des frères originaires de quatre pays : France, Allemagne, Italie<sup>2</sup>, Belgique. Au Royaume Uni et dans l'ensemble de l'Empire britannique les *clergymen* sont dispensés du service militaire et, en dépit d'alertes en 1915 et 1917, aucun frère, semble-t-il, n'y a été mobilisé<sup>3</sup>.

## 1. MOBILISÉS ET TUÉS À LA GUERRE DE 1914-1918

Il y a eu 9281 religieux français mobilisés<sup>4</sup> (dont 708 Frères Maristes) et 1517 (16,3 %) sont morts (101 Frères Maristes). Sur 45 congrégations, les Frères Maristes sont au 3<sup>e</sup> rang après les F.E.C. (1896 mobilisés, 280 tués) et les Jésuites, (855 mobilisés, 177 tués<sup>5</sup>).

<sup>1</sup> F. Augustin Hendlmeier, « Les débuts de la province d'Allemagne » dans *Cahiers Maristes* n° 27, p. 68.

<sup>2</sup> Elle n'entre en guerre que le 23 mai 1915.

<sup>3</sup> Brother Clare, *History of the province*, New Edition, 2011, p. 154.

<sup>4</sup> Christian Sorrel, *La République contre les congrégations*, Cerf, 2003, p. 211.

<sup>5</sup> Statistiques extraites de *Le prix du sang. Le livre d'or du clergé français*, t. II, 1925. D'autres sources donnent des chiffres un peu inférieurs.

Pour les Frères Maristes, le bilan global le plus fiable sur les frères engagés dans la guerre se trouve dans les actes du chapitre général de 1920:

« Durant la guerre, nous avons eu 1037 mobilisés ; 154 morts et disparus ; 193 citations à l'ordre du jour ; 140 croix de guerre ; 5 médailles militaires ; une croix de la Légion d'Honneur et 4 autres décorations »<sup>6</sup>.

Quant au nombre des blessés, il s'élèverait, du côté français, à 91 frères totalisant 120 blessures, certains ayant été blessés plusieurs fois<sup>7</sup>.

La statistique des archives intitulée « Frères maristes soldats pendant la guerre 14-18 »<sup>8</sup> qui a servi de

base à ces chiffres, révèle en outre le petit nombre de frères français revenus d'Espagne, du Canada, des Etats-Unis, du Brésil<sup>9</sup> de l'Empire britannique... tandis que les provinces françaises, du Mexique, de Chine, de Constantinople et de Syrie sont très affectées. L'Œuvre de St François Xavier est particulièrement touchée parce que comprenant de nombreux aspirants français, allemands et italiens. Ce tableau est aussi un bon indice du degré d'internationalisation des provinces : c'est particulièrement visible avec la province de Beaucamps comprenant un grand nombre de frères allemands, mais aussi Constantinople, et la province de Saint Paul où les frères italiens sont nombreux.

Provinces	Mobilisés						Morts			
	Fr.	It.	All	Belg	Autre	Total	Fr.	It.	All.	Total
St Genis L.	85	2	5			<b>92</b>	17		2	<b>19</b>
Hermitage	95	17				<b>112</b>	18			<b>18</b>
St Paul	49	53				<b>102</b>	10	5		<b>15</b>
Aubenas	45					<b>45</b>	5			<b>5</b>
Beaucamps	49		169	20		<b>238</b>	4		39	<b>43</b>
Varenes	56	10				<b>66</b>	6	1		<b>7</b>
Lacabane	27					<b>27</b>	1			<b>1</b>
Iles	1					<b>1</b>				
Espagne	17					<b>17</b>	1			<b>1</b>

<sup>6</sup> Si les chiffres des mobilisés et morts concernent l'ensemble de l'institut, les décorations ne semblent concerner que les Frères français.

<sup>7</sup> Ce chiffre est sans doute très inférieur à la réalité et pourrait ne concerner que les blessés graves.

<sup>8</sup> AFM France 600, dossier sans date, chemise « lettres de l'an 1914 ».

<sup>9</sup> Rien n'est dit de la Colombie.



Provinces	Mobilisés						Morts			
	Fr.	It.	All	Belg	Autre	Total	Fr.	It.	All.	Total
Canada	20					20	2			2
Etats-Unis	17					17	2			2
Mexique	58					58	15			15
Chine	32					32	1			1
Constantinople	59		8		16 <sup>10</sup>	83	9		3	12
Syrie	58					58	5			5
Brésil central	11					11	3			3
Brésil sud	1					1				
Brésil nord	6	1				7				
Afrique du sud	1	1				2				
Nlle. Zélande			1			1				
Nlle. Calédonie	2					2				
Seychelles	3					3				
St Fr. Xavier	16	5	21			42	2		4	6
<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>88</b>	<b>205</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>1037</b>	<b>101</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>155</b>
%	68	8,4	19,7	1,9	1,5		65	3,8	30,9	

Remarque : Le Volume XIV des Circulaires (p. 348) donne la dernière liste des défunts comprenant des profès, novices et postulants morts à la guerre. A la liste des défunts ci-dessus on pourrait ajouter 3 novices et 3 postulants non pris en compte auparavant.

En fait, ce sont onze provinces (la moitié des unités administratives) et l'œuvre de St François Xavier qui fournissent plus de 90 % des mobilisés et auront presque tous les morts. Comme la plupart de ces unités étaient déjà vieillissantes, la guerre de 14-18 va renforcer une dissociation antérieure de l'Institut en zones d'expansion (essentiellement Amériques et Océanie) et aires en crise (Europe, Moyen-Orient, Chine).

## 2. LÉGITIMITÉ DE LA MOBILISATION ?

Mais revenons à 1914. La mobilisation générale décrétée en France le 1<sup>er</sup> août 1914 est susceptible d'atteindre non seulement les hommes de la réserve, des classes 1900 à 1910, mais aussi ceux de la territoriale, c'est-à-dire les classes 1886-1899. En France, il faut avoir plus de 48 ans pour n'être pas mobilisable.

<sup>10</sup> 14 Hongrois, 1 Roumain, 1 Bulgare.

La plupart des religieux français vivant à l'étranger peuvent objecter que, la loi de 1901 et les décrets Combes de 1903 les ayant condamnés à l'exil, ils n'ont pas de devoir envers une patrie qui les a rejetés, même si cette position de refus catégorique est affaiblie par la circulaire du ministre de l'intérieur, Louis Malvy, demandant aux préfets, le 2 août 1914, de suspendre l'application des décrets contre les congrégations. Mais cette mesure peut passer pour hypocrite voire odieuse, le but du gouvernement étant de récupérer les religieux exilés pour servir de chair à canon<sup>11</sup> sans leur offrir en échange la moindre ouverture sérieuse puisque la circulaire n'accorde rien sur le long terme<sup>12</sup>. A court terme, cette suspension est sans effet pratique puisque, depuis 1906, l'Etat était quasi impuissant contre les sécularisés et que les écoles congréganistes étaient à peu près toutes fermées.

Cette mobilisation peut paraître irrationnelle pour un grand nombre de frères français qui n'ont pas fait de service militaire car, partis d'Europe avant l'âge du service militaire, ils ont bénéficié de l'article 50 de la loi de 1889 qui dispense du service militaire (sauf en cas de guerre) les jeunes gens résidant à l'étranger au mo-

ment de leur incorporation et y restant dix ans au moins. Sans instruction militaire et contraints à de longs voyages de retour, ils ne voient guère leur utilité comme combattants.

Les supérieurs des congrégations n'ont évidemment aucune sympathie pour la république persécutrice. Par exemple, le F. Jean-Joseph, supérieur des Frères de Ploërmel, estime que les devoirs envers Dieu sont supérieurs aux intérêts de la patrie et souhaite qu'aucun de ses frères en mission ne rejoigne l'armée<sup>13</sup>. Mais, comme il n'est pas question d'imposer aux frères une conduite en ce domaine, les supérieurs des Frères Maristes chercheront à atténuer au maximum les effets de la mobilisation grâce à des contacts établis avant guerre entre le ministère français des Affaires Etrangères et l'Institut en vue de l'ouverture de noviciats missionnaires en France.

Ainsi, une lettre du R. F. Stratonique au ministre de la guerre français, le 6 octobre 1914<sup>14</sup>, expose que sur les 250 frères employés au Moyen-Orient et en Chine, la moitié sont déjà mobilisés. Quant aux frères ajournés, leur mobilisation dans les services auxiliaires détruirait les

<sup>11</sup> La loi de 1904 interdisant l'enseignement congréganiste leur avait accordé 10 ans pour fermer.

<sup>12</sup> On le verra en 1924-26 quand le Bloc des Gauches, présidé par Edouard Herriot, aura l'impudence de relancer la politique anti-congréganiste.

<sup>13</sup> Christian Sorrel, *La république contre les congrégations*, Cerf, 2003, p. 210-211.

<sup>14</sup> Lettre n° 14798. Un doute subsiste sur sa date : peut-être le 6 septembre 1914.

trente-six établissements tenus jusque là dans ces pays. Il demande donc que ces derniers soient dispensés de service militaire et ajoute :

« Ils ne pourraient être en France qu'un appoint insignifiant ; car, étant pour la plupart fort éloignés et les communications étant rares et difficiles, il est à présumer qu'avant qu'ils puissent être rendus, la guerre ne sera pas loin d'être finie<sup>15</sup>. »

Une autre lettre du 10 novembre 1914 demande au ministre des Affaires Etrangères que les maisons d'Italie ne soient pas privées de leurs formateurs, ce qui sera accordé<sup>16</sup>.

Néanmoins, les supérieurs sont pris de vitesse par les événements : dès la fin de 1914 un grand nombre de frères sont expulsés de l'Empire ottoman qui a pris parti pour les Empires Centraux. Les provinces de Syrie et Constantinople sont donc détruites et « le conseil général tolère qu'ils (les frères expulsés) soient employés momentanément dans nos établissements de France<sup>17</sup> » pour remplacer les sécularisés mobilisés. C'est pour eux que le Rd. Frère. écrit au ministre Delcassé (affaires étrangères) afin « qu'il leur soit permis d'accepter dans l'enseignement libre les offres d'emploi qui leur sont faites un peu partout, et cela sans obligation de

se dépouiller de leur titre ni de leur costume de religieux. »

Une telle demande n'a aucune chance d'aboutir mais c'est un moyen de rappeler au gouvernement français que l'« Union sacrée » décidée par le parlement le 4 août 1914 devrait avoir pour conséquence un rétablissement effectif du droit des religieux et pas seulement des concessions de pure forme. Et tout au long de la guerre, l'Institut saura faire valoir les services rendus : en 1916 les supérieurs rappelleront que 2600 frères français sont à l'étranger ; près de 600 sous les drapeaux et 55 déjà morts pour la patrie<sup>18</sup>.

### 3. LES FRÈRES INSOUMIS

La majorité des missionnaires, et les Frères Maristes en particulier, sont des patriotes amalgamant facilement défense de la patrie et de l'Eglise : ils se sentent, comme le dit un cantique célèbre : « catholiques et Français » et la plupart considéreront l'appel de la patrie comme un devoir à la fois civique et religieux. Mais, pour des raisons accidentelles (éloignement, difficultés de communication) ou plus réfléchies, un nombre important de frères français convoqués par les autorités n'obéissent pas.

<sup>15</sup> Cette idée d'une guerre courte est alors fort répandue, y compris chez les militaires.

<sup>16</sup> Voir lettres 14880, 14882...

<sup>17</sup>Ibid.

<sup>18</sup> Lettre 14926.

Ce problème sera particulièrement embarrassant vers 1920-25 quand les supérieurs chercheront à faire autoriser par le gouvernement français l'ouverture de noviciats en France pour les œuvres étrangères<sup>19</sup>. Les archives des Frères Maristes ont conservé un rapport du F. Joseph Prosper<sup>20</sup> (janvier-février 1925) après ses entrevues avec des militaires et des hommes politiques à propos de l'insoumission des frères, particulièrement importante au Brésil<sup>21</sup>. Et dans son histoire manuscrite de l'institut<sup>22</sup> le F. Marie-Nicet, lui-même insoumis, expose en détail les arguments légitimant le refus de répondre à la mobilisation.

« Dans les nouvelles provinces : Chine, Afrique du sud, Colombie, Brésil, Mexique... , constituées presque exclusivement de « jeunesse », le départ en masse des mobilisés allait causer fatalement la ruine des œuvres.

A cette occasion, c'est-à-dire dans cette circonstance exceptionnelle, le consul de Rio ne pouvant dire aux frères « restez » fit cette observation judicieuse : « Les Allemands restent ; si vous partez, ils vous supplanteront. »

C'était franc et lucide : Intelligent in pauca !

Bientôt après, le sénateur Baudin, en mission dans les pays d'Amé-

rique latine, s'était écrié :

« Comment abandonner à présent ces œuvres magnifiques qui font honneur à la France ? Ce serait un crime ; ou bien une grosse sottise : lâcher la proie pour l'ombre. »

Cependant les supérieurs restaient perplexes. Il est parfois plus difficile de connaître son devoir que de le pratiquer. « On sert mieux sa patrie en lui faisant des amis qu'en tuant ses ennemis », ceci est indubitable. Mais, d'autre part, l'ordre de mobilisation est général... ; les familles des insoumis seront pour ainsi dire déshonorées... ; et si l'extradition avait lieu... ?

Remarquons aussi que le plus grand nombre des expatriés atteints par la mobilisation étaient des expatriés victimes de la persécution combiste, mis hors la loi après maintes vexations, rayés du nombre des citoyens... Il est clair que cela les dispensait d'aller servir une marâtre qui les avait reniés.

Mgr. Le nonce apostolique du Brésil, consulté par le Frère Provincial du Centre, abonda dans ce sens :

<sup>19</sup> Christian Sorrel, *op. cit.* p. 212-216.

<sup>20</sup> AFM, France 600, dossier 1918. Fiche matricule : Théodore Naudet (1882-1983) né à Paris, de la province de Beaucamps, arrivé à Porto Alegre en 1902, profès perpétuel en 1906. Il n'a pas fait la guerre en France. En 1923 il fait le second noviciat à Grugliasco. En 1924-31 il est administrateur à Gravatahy. Il semble avoir été envoyé en mission en France.

<sup>21</sup> Un dossier de 1914 indique cinquante-six Français insoumis au Brésil central et vingt-trois au Brésil méridional.

<sup>22</sup> Volume VI a, ch. XI, p. 354.

« Si, du moins, les sectaires qui vous persécutent étaient d'honnêtes païens, ils aboliraient en cette heure tragique les lois d'exception qu'ils ont portées contre les religieux, afin que vous puissiez rentrer convenablement dans votre patrie et y remplir avec hardiesse vos devoirs militaires. Mais il vous est tout à fait illogique de rentrer, pour ainsi dire clandestinement, dans un pays qui n'a pas voulu de vos services et vous a traités contre le droit des gens<sup>23</sup>. D'autant plus que vous faites ici, en Amérique, une œuvre non seulement humanitaire mais excellentement patriotique ; car vous y faites aimer et estimer la France que d'autres (hélas) semblent s'efforcer de vilipender. »

Finalement les provinciaux du Brésil établissent une ligne de conduite en trois points :

- “1° S'abstenir de traiter en public (c'est-à-dire en communauté) de cette question brûlante ;
- 2° A ceux qui insisteraient pour partir, le leur permettre ;
- 3° A ceux qui demanderaient conseil les inviter à rester ».

En 1914, le risque d'extradition n'est pas purement théorique puisqu'il est difficile de prévoir la politique future des pays d'accueil en faveur de l'un ou l'autre camp. D'ailleurs, au Mexique, l'hostilité du gou-

vernement envers les religieux oblige cinquante neuf frères français à rentrer en France<sup>24</sup>. Au contraire, les pays d'Amérique du nord et l'Empire britannique offrent une grande sécurité, ce qui explique partiellement le faible nombre de frères revenus et laisse soupçonner des cas d'insoumission et des arrangements divers<sup>25</sup>. Ainsi le F. Léonida né le 25 février 1886 et parti au Mexique le 5 août 1902 avant l'âge d'être appelé, brillant professeur en 1915, sera dispensé de toute obligation militaire par la Légation de France<sup>26</sup>.

Même si l'insoumission à la mobilisation n'affecte pas que les frères du Brésil, ce semble être le seul cas ayant créé un problème pour deux raisons : la massivité du refus et la lettre d'un provincial aux autorités françaises, probablement pour justifier l'insoumission<sup>27</sup>. Un tel refus n'est d'ailleurs pas propre aux Frères Maristes : une étude historique montre qu'en Lozère, pays très catholique, le nombre d'insoumis y est plus nombreux qu'ailleurs, beaucoup de frères (de diverses congrégations) partis en Espagne n'étant pas rentrés à la mobilisation<sup>28</sup>. Chez

<sup>23</sup> Ce propos aide à comprendre la demande des supérieurs à propos de la soutane évoquée plus haut.

<sup>24</sup> F. Gabriel Michel, *Nos supérieurs. F. Léonida*, Maison Générale, Rome, 1976, p. 35.

<sup>25</sup> Aucun frère français ne serait revenu de Colombie. Dans l'Histoire de l'Institut de 1947, p. 121, le F. Jean-Emile précise qu'en Chine et Nouvelle Calédonie la mobilisation se fait sur place.

<sup>26</sup> F. Gabriel Michel, *Nos supérieurs. F. Léonida*, Maison Générale, Rome, 1976, p. 36-37.

<sup>27</sup> Le F. Joseph Prosper précisera qu'elle n'est pas signée et donc sans valeur juridique. En tout cas, l'insoumission massive des frères français du Brésil explique le petit nombre des frères revenus de ce pays : dix-neuf au total dont trois seront tués.

<sup>28</sup> Antoine Prost, Jay Winter, *Penser la grande Guerre*, Seuil, 2004, p. 122.

les Frères de la Sainte Famille de Belley cinquante frères français établis en Uruguay déclarent refuser de rentrer<sup>29</sup>.

#### 4. PATRIOTISME ET INCULTURATION

Si le F. Marie-Nicet met en évidence un violent ressentiment envers la République anticléricale et militariste, il exalte un service pacifique de la patrie, le seul convenable pour des missionnaires. Mais il suggère un autre sentiment : les frères ont refait leur vie ailleurs et ils ne veulent pas choisir entre l'ancienne et la nouvelle patrie. En somme, ils se sont inculturés et cet attachement à leur pays et à leur province d'adoption transparaît parfois dans les lettres et les biographies des frères soldats. Connaissant désormais le grand large ils peuvent ressentir la France comme un monde étroit, malveillant et désormais mal connu. Enfin, l'anticléricalisme tatillon du gouvernement français, que le début de la guerre révèle plus qu'il ne l'atténue, contraste singulièrement avec la liberté religieuse et le respect dont jouissent les Frères dans la plupart des pays où ils sont implantés. Aussi, qu'ils soient insoumis ou consentent à rentrer, beaucoup d'entre eux nourrissent envers leur patrie un sentiment ambivalent

de ressentiment et de dévouement. Une fois la guerre finie, la plupart repartiront vers les pays qu'ils avaient quittés provisoirement.

#### 5. DERRIÈRE LES NATIONALITÉS, LES RIVALITÉS RELIGIEUSES

Les frères peuvent même considérer leur insoumission comme un devoir religieux car l'opinion publique internationale est choquée qu'un pays soi-disant catholique contraigne au service militaire des prêtres ou des religieux. Elle est surtout scandalisée qu'on leur impose le service armé, au lieu de les cantonner à des services auxiliaires (aumônerie, santé<sup>30</sup>...). Au début de la guerre, un évêque français missionnaire en Corée<sup>31</sup> rapporte qu'aux yeux des Protestants « la France ne pouvait se présenter comme un pays catholique puisque, à l'encontre des règles de l'Eglise, elle imposait le service armé à tout le clergé. Il fallait donc, disaient-ils, souhaiter la victoire de l'Allemagne, nation beaucoup plus chrétienne que la France ». Et lorsque le F. Marie-Nicet dit « Les Allemands restent », il amalgame sans doute deux facteurs : la nation ennemie mais aussi la puissance protestante. Et le problème subsistera durant le conflit :

<sup>29</sup> Renseignement provenant du F. Teodoro Berzal, archiviste de la Sainte Famille.

<sup>30</sup> C'est le cas en Belgique.

<sup>31</sup> Paul Christophe, *Ibid.* p. 41.

même quand le service militaire obligatoire sera établi en Angleterre en janvier 1916, les clergymen, et donc les frères, en seront exemptés. Encore en 1917, le directeur de la propagation de la foi à New York signale que l'opinion des catholiques américains a été particulièrement aliénée par : « l'iniquité commise par le gouvernement français en forçant des prêtres à porter les armes ». Mais il critique aussi les prêtres qui ont quitté leurs missions sans chercher « à s'exempter d'une loi mauvaise faite en haine de la religion »<sup>32</sup>.

On comprend donc que le gouvernement français ait dû faire preuve de souplesse envers les congrégations qui combattaient à l'étranger les accusations portées contre une France ennemie du christianisme. Mais déjà, pour les Frères de 1914, rester insoumis c'était s'affirmer adepte de l'universalisme catholique avant d'être français. On restait « catholique et français », mais les deux termes cessaient d'être égaux. Et, même chez les frères ayant consenti à revenir, la fibre patriotique était en quelque sorte équilibrée par une vision plus large du monde.

## 6. PRISE DE CONSCIENCE D'UNE GUERRE LONGUE ET MEURTRIÈRE

Évidemment, les premiers mois de la guerre sont particulièrement confus et c'est lentement que l'Institut perçoit le caractère inouï de l'événement : une guerre très meurtrière et dont on ne voit pas la fin. A partir de septembre 1915, Le *Bulletin de l'Institut* instaure une rubrique « Nos soldats » qui répertorie les noms des frères tués, parfois leur province, les lieux et date de leur décès quand ils sont connus. Dans les numéros 37-51, vont paraître vingt biographies de frères morts à la guerre, presque tous Français car les communications avec les Empires centraux sont très difficiles<sup>33</sup>. On mentionne rarement les blessés et les prisonniers mais toujours ceux qui ont été cités à l'ordre de l'armée ou décorés car ce sont de bons arguments contre les anticléricaux français qui prétendent que l'Église ne participe pas à l'effort patriotique.

Cependant, internationalité oblige, tout nationalisme ou propos outrageant pour l'adversaire est banni, même si pointe de ci de là l'idée d'un combat pour la justice et le droit. Le tableau ci-dessous mentionne quelques-uns des principaux renseignements.

<sup>32</sup> Paul Christophe, *Des missionnaires plongés dans la Grande Guerre. Lettres des Missions étrangères de Paris*, Cerf, 2012, p. 326.

<sup>33</sup> Quelques lettres viennent de frères italiens.

N° de Bulletin	Mobilisés	Tués	Année	Remarques
36 (1915)	3 à 400	7		Seuls les noms des tués sont indiqués
37 (1915)				Aucun nouveau mort
38 (1915)				Pas de mort mentionné
39-40 (sept. 1915)		12 10	1914 1915	<b>22 morts depuis le début de la guerre.</b> Signale les blessés (30...) et une demi-douzaine de prisonniers
41 (nov. 1915)		8	1915	11 blessés
42 (1916)		10	1915	
43 (1916)		4		1 tué en 1914, 1 à date inconnue, 2 en 1916.
44 (1916)		6	1916	
45 (sept. 1916)		8	1916	<b>Signale un total de 62 frères tués. (58 dans la liste)</b>
46 (nov. 1916)		4	1916	
47 (mars 1917)		9 5	1916 1917	
48 (1917)		8	1916 1917	Un tué en 1916 ; les autres en 1917. <b>Signale un total de 85 tués. (84 dans la liste)</b>
49 (déc. 1917)	850	15	1917	
50 (1918)		6	1918	
51 (1918)		13	1918	
52 (1918)		10	1918	Signale un total de 145 frères tués. (128 dans les listes)
<b>Total</b>		<b>128</b>		

## 7. LES LETTRES DES FRÈRES SOLDATS

Le n° 36 du Bulletin (janvier 1915, p. 53) commence à publier des séries d'extraits de lettres de frères soldats qui vont devenir un élément

important des bulletins jusqu'en juillet 1917<sup>34</sup>. Ces quatre-vingts lettres, le plus souvent adressées au F. assistant mais parfois au supérieur général ou à d'autres supérieurs (provincial...), racontent avec une relative précision la dureté des com-

<sup>34</sup> La suppression de ces correspondances dans le Bulletin à la fin de la guerre semble due aux difficultés économiques qui rendent le papier rare.



**Des frères vétérans  
de la guerre 14-18 de  
l'ex-province de Beaucamps.  
De gauche à droite :**  
**Fr. Marie-Gervais (assis),**  
**Fr. Laurent (debout),**  
**Fr. Edmond-Paul (debout),**  
**Fr. Adolphe-Louis (assis) et**  
**Fr. Mathurus (debout).**



bats, la vie très pénible des camps et du front<sup>35</sup>, les emplois plus tranquilles (hôpital, secrétariat), voire la captivité. Beaucoup sont rentrés du Mexique, de Syrie, de la province de Constantinople et évoquent des souvenirs de la vie antérieure dans ces pays où ils semblent s'être déjà attachés. Elles répondent bien souvent à des lettres-circulaires des assistants qui envoient aussi le Bulletin et les circulaires du Supérieur Général ainsi que, parcimonieusement, de l'argent. Comme il convient, l'un des thèmes récurrents de ces lettres c'est l'amour de la congrégation, de la soutane, de la vie religieuse et fraternelle, finalement assez douce comparée à la dure vie militaire. C'est une dévotion à l'Institut, plus qu'au P. Champagnat assez peu citée.

Le ton des lettres évolue notablement. Au début, marqués par les événements de 1903-1905 qui leur ont fait croire à une France antireli-

gieuse, les frères sont très étonnés de voir un grand nombre d'officiers très religieux et des hommes de troupe respectueux de leur état. Ensuite, ils semblent plus pessimistes même s'ils ne se plaignent pas d'hostilité à leur égard. Ils pointent l'indifférence, l'ignorance religieuse, les blasphèmes de la masse des soldats ; et d'aucuns se sentent quelque peu isolés ou groupés en petits réseaux de prêtres, de religieux et de quelques soldats, même s'ils tentent et réussissent parfois des actions apostoliques. Ils font l'expérience pratique d'un monde déjà très sécularisé.

Evidemment, les frères rendent compte de leur vie spirituelle dans un contexte qui n'a rien à voir avec la vie conventuelle. Pour beaucoup, la pratique des sacrements est rare et ils n'ont guère de livres pour s'entretenir spirituellement. Aucun d'entre eux ne signale qu'il possède une bible, mais le nouveau testament ne

<sup>35</sup> Sont-elles passées par la censure militaire ou ont-elles été acheminées par des voies détournées ?

semble pas non plus faire partie de leur paquetage. Leur religion est fondée sur les sacrements : messe, confession et communion autant que possible. Plusieurs signalent *L'Imitation de Jésus-Christ*. Quant aux pratiques personnelles, le petit office étant plus ou moins facile à réciter dans un contexte de marches, de travaux épuisants et de contraintes nombreuses, ils usent largement du rosaire, des oraisons jaculatoires et de la méditation, notamment pendant leurs longues gardes. Un frère, rentré d'Orient en août 1914, donne même son programme de retraite (T. VI p. 464) personnelle de trois jours en août 1916, fondé sur les méditations proposées par la revue *Le prêtre aux armées*, la lecture de *L'Imitation de Jésus-Christ* et le rosaire. Il évoque avec nostalgie son entrée dans la congrégation et les retraites vécues en exil. Une lettre du 8 janvier 1916 (Tome VI, p. 176), d'un frère qui s'apprête à monter au front pour la première fois, nous semble traduire un état d'esprit assez général :

« Bonne année ! Cette épithète de « bonne » semble bien dérisoire au milieu des tristes événements actuels ; [...] Finisse la guerre avec ses sanglantes horreurs ! Place à la paix victorieuse, à la paix accordée au droit, à la civilisation ! Et puisse le christianisme glorifié reprendre librement ses bienfaits sur la société nouvelle !

Une autre lettre d'un frère « en campagne » revenu du Liban (il invoque N.D. du Liban) qui écrit sous sa « guitoune » (tente) exprime un sentiment plus profond (T. VI p. 177) :

« Nous avons besoin de victimes pures qui expient et fléchissent le ciel. Et où les trouver ces victimes innocentes ? N'est-ce pas surtout parmi les religieux ? ... Quel est le cœur de soldat apôtre qui n'a pas rêvé d'être un holocauste agréable à Dieu, de s'offrir, à l'exemple de Jésus-Christ, en sacrifice pour le salut de sa chère patrie ?

[...]

Pour ma part, je puis vous dire que je ne perds jamais de vue, grâce à Dieu, ce double but : expier et mériter, en songeant que la Providence a fait des événements actuels un sujet d'amélioration pour moi. Et si vous saviez comme je suis dans la paix intérieure depuis que je me suis remis, sans réserve, entre ses bras maternels !

Il y a des pensées qui sont un réconfort suprême dans les heures d'angoisse

[...]

« Le Christ a souffert plus que toi...

Unies à ses souffrances, les tiennes seront d'un prix inestimable... Tu réaliseras ainsi la lettre la parole de l'Evangile : Portez votre Croix et vous serez mes vrais disciples.

[...]

Vous ne croiriez pas comme en raisonnant ainsi on arrive à accepter la mort facilement ».

C'est la spiritualité fondamentale de bien des frères soldats, faite d'abandon à la providence divine à l'imitation du Christ crucifié. Cette spiritualité sacrificielle qui mêle intimement patriotisme et esprit chrétien n'empêche pas des interrogations devant l'ampleur du massacre et des destructions et surtout la longueur de la guerre. Alors qu'en 1915 la guerre est parfois vue comme épreuve régénératrice, en 1917 le ton est moins assuré. Dans une lettre du 10 juillet 1917 (tome VII p. 221), un frère soldat déclare ne pouvoir faire du bien que par le bon exemple car, dit-il :

« Mon régiment est malheureusement composé en bonne partie d'hommes qui me paraissent étrangers à toute notion religieuse et n'ont à peu près aucun souci de se respecter dans leurs paroles. »

A la même époque (Tome VII p. 223), un autre frère avoue :

« Il est impossible après avoir vu ce que l'on voit, de rester indifférent, stationnaire (dans la vie religieuse) : on devient plus mauvais ou meilleur. »

En somme, confrontés à des événements inouïs, les frères soldats quittent un univers mental relativement simple pour entrer dans une spiritualité plus personnelle et plus profonde qui n'empêche pas leur perception de l'absurdité d'une guerre sans fin et dont l'aspect régénérateur n'est guère évident. Ils perçoivent souvent clairement que leur vie, si elle n'est pas fauchée, ne sera plus comme avant et même parfois que le monde en sera changé. C'est ce qu'évoque un frère officier d'artillerie (T. V p. 150) le 18 février 1915 :

« Le progrès tant vanté se constate partout dans cette affreuse guerre ; seulement (par) son triste et unique rôle de destruction. »

Les frères passés par la guerre et qui, dans leur grande majorité, rejoindront les rangs de la congrégation, seront, humainement et spirituellement, des hommes nouveaux.

## 8. L'APPENDICE À LA CIRCULAIRE DU 24 MAI 1917

Il va de soi que tous les frères mobilisés n'ont pas participé aux sentiments évoqués ci-dessus. D'ailleurs, la guerre créait pour les profès temporaires et les novices une situation inédite : noviciat interrompu et vœux temporaires arrivés à expiration. Ainsi, pour bien des frères sous les drapeaux, le lien canonique avec l'Institut était rompu et la durée de la guerre menaçait de transformer en éloignement définitif ce qui, au début, n'avait été envisagé que comme une situation transitoire.

Pour répondre à ce danger, la circulaire du 24 mai 1917 est accompagnée d'une brochure de quarante pages écrite en septembre-décembre 1916 par un frère mobilisé<sup>36</sup> depuis plus de deux ans, et intitulée « Bienfaits de ma congrégation. Sa beauté intérieure et extérieure, ses grands hommes ». L'introduction du R.F. insiste sur l'esprit de famille et l'esprit surnaturel « chez la plupart de nos frères soldats » mais trahit en même temps une inquiétude quant à leur fidélité après une séparation interminable. La brochure elle-même est un hymne à l'Institut comme corps mystique :

<sup>36</sup> Il semble n'avoir pas été profès temporaire mais avoir encore prononcé le vœu d'obéissance. Il a fait le second noviciat. Sa brochure semble d'ailleurs partiellement fondée sur ses notes de cette époque.

« Je te comparerai, comme société, aux autres organisations établies par l'homme, et je suis convaincu que je n'en trouverai aucune dont les constitutions soient aussi parfaites ; puis je verrai ton expansion rapide dans tous les pays du monde ; je compterai les établissements fondés, les enfants instruits, les religieux sauvés dans ton sein ; enfin, j'examinerai brièvement la vie et les œuvres de ton saint fondateur et de ses premiers disciples, les vertus de tes membres, surtout de ceux qu'une guerre terrible retient loin de toi et dont plus de soixante ont déjà succombé pour leur patrie. »

Et c'est une invitation aux frères soldats à demeurer dignes d'une telle élection :

« A toi ma vie ; je veux me dévouer à tes œuvres jusqu'à mon dernier soupir. Mon Dieu, accordez-moi cette grâce. Sainte Vierge Marie, obtenez que je reste toujours votre enfant. »

Ce puissant rappel prépare la circulaire aux frères soldats du 25 décembre 1917 dans laquelle le R.F. informe les profès temporaires, qui n'avaient pu renouveler leurs vœux tant que leur service militaire actif ne prenait pas fin, pourront désormais le faire grâce à un indult obtenu de Rome le 3 décembre 1917 (Circulaires t. XIV, non paginé). On est un peu étonné de la date tardive de cette mesure, qui montre qu'on a longtemps espéré une fin prochaine de la guerre.

## 9. GUERRE ET SÉCULARISATION

Au chapitre de 1920, la commission de la sécularisation précisera que sur 197 sécularisés mobilisés 180 sont revenus dans la congrégation et que 12 sont morts. Ce sera un argument pour réhabiliter les sécularisés et inviter le chapitre à leur apporter une aide autre que ponctuelle. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, le problème de la sécularisation des frères rentrés et dégagés des obligations militaires, se pose dès 1915 avec l'expulsion des frères de l'Empire Ottoman. Il est certain aussi que des frères attendant leur mobilisation ou blessés à la guerre ou encore dégagés des obligations militaires au cours du conflit, sont restés en France. Sur les cinquante neuf frères français de la province du Mexique partis à la guerre, quinze seront tués et seulement une dizaine repartiront<sup>37</sup>. Donc, en 1915-18 et jusqu'en 1922 les autorisations de sécularisations deviennent nombreuses. En voici le tableau, dressé d'après les registres des délibérations du conseil général :

<sup>37</sup> Ibid. p. 39.

Province	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	Total
Lacabane	1								1
St Paul	3			1	7			1	12
Aubenas									
Varenes	2	1	11	2		<u>17</u>			33
Hermitage		1	2	2	20	<u>4</u>	14	<u>2</u> +2	47
St Genis	2	1	2	2	4			3	14
Beaucamps									
TOTAL									<b>107</b>

**Remarque** : les chiffres soulignés indiquent les frères qui ont changé de province et n'ont pas seulement obtenu une permission provisoire. Après 1922, on ne trouve plus trace de permissions du conseil général. L'absence de chiffres pour Beaucamps vient peut-être du fait que cette province située dans la zone des combats et de l'occupation allemande est désorganisée.

On peut évaluer à 750 environ (688 sans Beaucamps) les sécularisés de 1913 qui ne seront plus que 664 en 1920, avec une moyenne d'âge très élevée<sup>38</sup> : Le renfort reçu pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre n'a fait que compenser partiellement la mobilisation des éléments sécularisés les plus jeunes.

## 10. L'INSTITUT EN PAYS OCCUPÉ

Dès les premières semaines de la guerre, presque toute la Belgique et une large partie du nord de la France sont occupées par l'armée allemande. De ce fait, presque tout le

territoire de la province de Beaucamps, Allemagne comprise, est isolé du reste de l'institut, le F. Diogène, assistant général, se trouvant bloqué à la maison provinciale avec les frères anciens. Pendant toute la guerre il servira de médiateur entre l'occupant et la population civile tandis que le pensionnat est occupé par un hôpital militaire. A la fin de la guerre, il parviendra à évacuer les frères anciens de la maison vers la Belgique d'abord puis à St Genis-Laval en passant par la Suisse<sup>39</sup>. L'histoire de la province de Beaucamps<sup>40</sup> rappelle qu'en France comme en Belgique – et en Allemagne – les frères eurent à souffrir de la faim, de nombreuses réquisi-

<sup>38</sup> Selon les provinces les frères d'âge supérieur à soixante ans sont entre un tiers et un quart du total.

<sup>39</sup> *Nos Supérieurs*, St Genis-Laval, 1953, p. 352-363.

<sup>40</sup> Historique de la province de Beaucamps, 1838-1944.

tions, d'une extrême difficulté de circulation, et d'absence de relation avec le reste de l'institut. Plusieurs pensionnats et maisons de formation (Péruwels, Pommeroeul, Lille-Ozanim...) étaient, comme Beaucamps, partiellement occupés par des hôpitaux militaires et des troupes. Jusqu'en 1918, les écoles fonctionnent tant bien que mal avec l'aide de professeurs laïcs, mais en 1918 les hommes sont évacués vers la Belgique et, lors de sa retraite, l'armée allemande détruit le pensionnat du Beaucamps et une grande partie du village.

## 11. INTERNATIONALISATION RAPIDE DES EFFECTIFS

La guerre a contribué à accélérer l'internationalisation de la congrégation et les supérieurs vont se servir ensuite de ce fait comme argument auprès du gouvernement français pour obtenir l'ouverture de noviciats sur son territoire<sup>41</sup>. Dans un historique daté du 20 novembre 1920, le F. Stratonique, Supérieur général, constate que l'élément français à l'étranger qui était de 50 % en 1914 est descendu à 37 % en 1920.

Pour l'institut, ce résultat est remarquable puisqu'en dépit de la guerre l'effectif total a augmenté, d'autres pays que la France (en particulier l'Espagne) ayant pris le relais de la mission tandis qu'en bien des lieux (Canada, Etats-Unis, Océanie...) la croissance est endogène. On peut même se poser la question de l'effet positif du retrait des frères français qui oblige les provinces à compter davantage sur le recrutement local.

La guerre n'a pas non plus affecté sérieusement la persévérance des frères comme on aurait pu s'y attendre. Certes, les Actes du chapitre de 1920 constatent :

« De 1908 à 1918, les sorties de Frères profès perpétuels avaient suivi une progression constamment décroissante, passant de 71 la première de ces années, à 26 la dernière ; malheureusement, en 1919, elle est montée à 94, principalement par suite des mobilisés qui ne sont pas revenus. »

Un sondage réalisé à partir des fiches individuelles des frères<sup>42</sup> donne 93 sorties de profès perpétuels en 1919 dont 54 frères français<sup>43</sup>, 4 allemands, 4 italiens et 1 belge récem-

Année	Ecoles	Total des frères (profès)	Frères français	Elèves
1914	395	2646	1370	69090
Octobre 1920	418	2778	1044	84087

<sup>41</sup> Ce qu'ils obtiendront partiellement en 1929.

<sup>42</sup> Réalisé par le F. Henri Réocreux.

<sup>43</sup> Mais la moitié d'entre eux étaient rentrés avant 1914 après un séjour plus ou moins long à l'étranger.

ment démobilisés. Presque tous avaient été mobilisés en 1914 ou 1915 et donc avaient vécu longtemps loin de l'institut. Mais il faut remarquer qu'en 1914, le nombre de sorties de profès perpétuels s'élevait à 35 et que la moyenne de 1915-1918 était tombée à 24. En 1921, on en est à 43 et en 1922 les 37 sorties de profès perpétuels semble rejoindre le rythme de 1914. La guerre aurait donc d'abord ralenti le mouvement de sorties pour concentrer celui-ci sur les années 1919-21.

Il est plus difficile de savoir quelle a été la persévérance des profès temporaires. Néanmoins le chapitre de 1920 note qu'entre 1907 et 1920 sur 3086 frères admis à la profession 35, 4 % sont sortis et 7,7 % sont morts (dont environ 90 à la guerre, soit 2, 9 %). Mais dans la même fourchette de temps sur 1437 frères admis à la profession perpétuelle 32 % sont sortis. Il n'y a donc guère de différence entre la persévérance des uns et des autres. Globalement et statistiquement parlant, morts et sorties occasionnées par la guerre n'ont eu qu'une importance secondaire : en 1907 il y avait 4093 profès et 4513 en 1920. Le choc de la guerre a été plus qualitatif que quantitatif.

## 12. LA GUERRE VÉCUE PAR LES FRÈRES COMBATTANTS

J'ai déjà dit que de 1915 à 1918 le Bulletin de l'Institut avait publié 20 biographies de frères morts à la guerre<sup>44</sup>. Jusque dans les années 1960, les notices biographiques évoquent fréquemment la guerre faite par tel ou tel frère, mais plutôt comme une parenthèse douloureuse dans une vie apostolique. Cependant trois biographies me semblent constituer trois cas extrêmes dans la palette d'attitudes des uns et des autres.

Le F. Salutaris (Louis Goutaudier, 1880-1966) entré dans la province de Varennes en 1900, puis envoyé au Proche-Orient, revient en France au début de la guerre de 14-18. Il s'y révélera un remarquable entraîneur d'homme, amalgamant sans état d'âme patriotisme et dévotion au Sacré-Cœur : « Tout le Régiment le savait, et un lieutenant d'artillerie, homme de foi, le voyant partir pour un coup dur, disait : « il reviendra parce qu'il a l'insigne du Sacré-Cœur au bras gauche ». Le chapelet, sa prière favorite, est son « arme de combat ». Il le récite dans les tranchées, sous les obus, et il le fait réci-

<sup>44</sup> Cinq sont profès temporaires et un stable. Dix-neuf sont français et un, italien (F. Brunone).



La plaque des frères de la Province de l'Hermitage décédés pendant la guerre 14-18, Plaque en tôle émaillée de grandes dimensions donnée récemment par un antiquaire à la maison provinciale. Elle a dû être installée au cimetière de l'Hermitage peu après la guerre puis remplacée par une plaque en marbre, plus discrète, qui figure toujours aujourd'hui sur un côté du piédestal de la croix du cimetière.

C'est une tout autre sensibilité que manifeste le F. Felice (Noël Bertrand 1886-1961) né au village de Chabotte (Hautes Alpes), formé au noviciat de St Paul puis parti au Mexique. Lors de son second noviciat, avant le retour, il manifeste dans ses notes une étonnante action de grâces : « Mon Dieu, merci ! Mais comment vais-je faire pour me débarrasser de cette boue qui me couvre ? Sainte Vierge ! Je compte sur vous, car j'ai besoin de votre secours. » Et le jour de la clôture, il écrit : « Je sens, mon Dieu, que si je n'en sors pas avec une volonté décidée à la réparation de ce que cinq années de guerre ont détruit en moi, je suis perdu... » La guerre que le F. Salutaris semble avoir vécue en moine-soldat, le F. Felice l'a ressentie comme une corruption de l'âme.

ter à ses soldats. Le fait est que, malgré une vie extrêmement risquée, il en sort indemne et devient officier. Il se retrouve, à la fin de la guerre, chargé par l'armée française de ravitailler le Liban affamé. Revenu en France, il y exercera notamment les fonctions de recruteur-quêteur et économiste.

La guerre a donc profondément marqué bien des frères au plus intime d'eux-mêmes, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux en reviennent avec des blessures physiques et des problèmes de santé chroniques. Nous savons d'ailleurs que les séquelles psychosomatiques ont été souvent sérieuses parmi les anciens combattants. Nous en avons un exemple avec le cas du F. Joseph-Lucien<sup>45</sup>, (Lucien Gillard, 1878 - 1929),

<sup>45</sup> Bulletin de l'Institut, n° 80, 1930.



frère belge mobilisé comme brancardier sur le front de l'Yser. Au cours d'une évacuation, un accident de chemin de fer et un bombardement aérien créent une telle panique que le Frère en sort commotionné et désormais affligé de tremblements qui le rendront peu à peu impotent<sup>46</sup>.

Il se peut que, globalement, les frères aient été mieux armés que les « civils », de par leur culture assez élevée et leur foi, pour dépasser le traumatisme de la guerre. Leur fort taux de persévérance plaiderait en ce sens, mais encore faudrait-il examiner la question de plus près.

### 13. UN MONDE NOUVEAU OU UNE SIMPLE PARENTHÈSE TRAGIQUE ?

Sur un plan plus global, la guerre annonce l'échec d'une vaste pénétration de l'Institut vers l'Europe centrale et le Moyen-Orient amorcée avant 1914 par deux voies : d'une part l'expansion de la province de Beaucamps en Allemagne de l'ouest et du sud ; et d'autre part, celle de la province de Constantinople pénétrant en Bulgarie, Hongrie, Grèce, tandis que la province de Syrie commençait à s'établir solidement en Liban-Syrie, Irak (Bagdad), en Egypte, et Palestine. L'Histoire de l'Institut de 1947 donne déjà une idée des difficultés durant la guerre : dissolution du juvénat d'Orsova en Hongrie ; en Serbie les Frères de Monastir réfugiés

en Grèce. Enfin, les Frères de Grèce obligés de se réfugier un temps à Grugliasco. L'effondrement des Empires austro-hongrois et ottoman va rendre très difficile toute reprise d'expansion dans cette zone. Il n'en demeure pas moins que l'effet de la guerre sur l'ensemble de l'Institut est, dans l'immédiat, relativement limité et non sans effets positifs. D'où la tentation de considérer ce conflit comme une parenthèse alors qu'il accélère une sécularisation globale des Etats et des sociétés et limite le champ d'expansion. Le temps d'un monde largement ouvert aux initiatives missionnaires est en passe de se clore et le concept de civilisation chrétienne a perdu sa crédibilité.



Plaque en marbre - Frères de la Province de l'Hermitage décédés pendant la guerre 14-18

<sup>46</sup> L'historien de la province de Beaucamps mentionne (p. 175) plusieurs cas de frères atteints d'une maladie de la moelle épinière nommée « paralysie trépidante ».



# LES FRÈRES MARISTES DE BELGIQUE PENDANT LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE



F. Augustin Hendlmeier

L'année 1914 a marqué d'une manière particulière l'histoire des Frères maristes de Belgique. L'occupation du pays par les troupes allemandes et les conséquences qui en résultèrent se firent sentir dans beaucoup de nos maisons et y entraînèrent de profonds changements et pas mal d'épreuves. De nombreux frères furent enrôlés dans l'armée et certains y laissèrent leur vie, comme ce fut le cas pour le frère Emile-François, mort lors d'un engagement sur la Marne, près de Verdun, (voir annales de Verviers). Plusieurs frères se résolurent également à quitter le pays.

Les troupes allemandes, et les troupes alliées à partir 1918, occupèrent une partie de nos écoles. Même si elles essayaient de fonctionner tant bien que mal, il y eut beaucoup de perturbations et même des pertes en vies humaines.

Nous disposons malheureusement de peu d'informations sur cette période difficile. Les archives de la Province belge à Bruxelles-Lintheout

renferment les annales de beaucoup mais pas de toutes les maisons et on y découvre peu de renseignements sur les événements de cette période difficile de 14-18. Il est probable que, vu les circonstances, on s'abstenait d'émettre des commentaires sur les événements politiques du moment.

J'ai pu découvrir dans trois annales des indications plus précises sur les événements de ces années. Il s'agit des annales des maisons de **Mouscron-Centre**, Warneton et de **Verviers** (*Les frères y étaient chargés de l'école primaire du Collège St François Xavier, dirigé par les Jésuites*). C'est donc sur la base des annales de la maison de Mouscron que j'ai essayé de me faire une idée de la vie de nos frères et de la situation de nos maisons en Belgique, pendant ces événements tragiques. J'ai essayé de vous donner ici un résumé fidèle et succinct. Il faut encore signaler que la ville de Mouscron était située dans la zone de combat. Il est à supposer que d'autres de nos maisons connurent des situations analogues.

## 1. PREMIÈRE PARTIE: DANS LA MAISON DE MOUSCRON-CENTRE

*Voici ce que nous pouvons lire dans les annales de notre maison de Mouscron-Centre :*

### 1915-1916

Retour de vacances sans événements particuliers.

De temps à autre, des avions détournent l'attention de nos élèves. Distribution de soupe, chaque jour à 9 heures. Les premiers jours de janvier, alors que nous récitons l'Office, un officier allemand (boche dans le texte), accompagné de 4 soldats, fit irruption dans la maison. Il réquisitionna quelque 500 bouteilles de vin pour ses troupes. On nous délivra une quittance qui serait, bien sûr, honorée en temps opportun ! Les militaires procédèrent également à une inspection de notre petite ferme. Une fois les visiteurs partis, nous nous sommes empressés de cacher les nombreux poulets qui s'y trouvaient encore, afin que les « boches » n'en profitent pas. Le nombre d'élèves de cette année est passé de 435 à 465.

### 1916-1917

La rentrée des classes se fait normalement. Le nombre d'élèves passe de 465 à 485. On économise le combustible et nous devons même abattre des arbres pour avoir du bois de chauffage. Nous pourvoyons en-

core la soupe scolaire les jours de classe.

L'occupant nous oblige à livrer toute la laine contenue dans les matelas. Chaque semaine, une personne est chargée de se présenter, pour nous, au ravitaillement. Nous louons un champ pour assurer une récolte de pommes de terre. Plus moyen de trouver de la bière. A cause du manque de combustibles et d'éclairage, nous nous voyons forcés de laisser tomber le patronage le dimanche.

Nous essayons de nous fournir en aliments auprès des fermiers du coin : céréales, œufs, etc. Le gaz vient à manquer régulièrement ; ce qui nous oblige à limiter l'éclairage. Nous devons nous adresser à la « Kommandatur » pour obtenir du vin de messe.

Quelques frères quittent la maison du Centre pour Pommeroeul. A partir de cette époque, nous ne sommes plus en rapport avec les Supérieurs de la province. Il ne leur est plus possible de venir nous visiter.

### 1917-1918

Nous reprenons encore les classes malgré que certains parents appréhendent d'envoyer leurs enfants à cause des dangers qui les menacent.

Un dépôt de munitions est installé à 200 m de l'école. Il arrive que, la nuit, des bombes tombent dans les environs immédiats...mais nous sommes sous la protection de Dieu qui

exauce nos prières. D'autre part, nous avons un bon paratonnerre dans la personne du saint frère Angonius.

Quelques soldats allemands se sont installés dans la propriété mais n'occupent pas les classes et notre maison. Nous avons à regretter la mort de deux élèves, lors du bombardement de la gare. Nous essayons d'exploiter le moindre lopin de terre pour des cultures. Chaque jeudi, habituellement jour de congé, nous nous mettons à la recherche de nourriture. Il nous arrive ainsi de nous trouver dans la zone des combats et de côtoyer de nombreuses troupes. Mais nous sommes sous la protection de la Providence. Avec quelques élèves nous faisons la récolte des pommes de terre. Plus de bêtes à la basse-cour,... sinon le chien.

## 1918-1919

Nous sommes dans l'impossibilité de reprendre les classes : manque de combustible et les Allemands occupent toutes les classes. En mars, on réussit à installer des classes dans des bâtiments des environs et des maisons particulières. Le 7 octobre, nous arrêtons les classes car les Allemands nous font comprendre qu'il faudra quitter notre maison mais...les alliés nous libèrent le 18 octobre. Nous avons passé huit jours dans la cave. Mouscron a été bombardé pendant trois heures. Le 29 octobre, nous reprenons les cours sans interruptions car

le temps restait plutôt doux. L'armistice est signé, le 11 novembre.

Nous nous « réinstallons » peu à peu. Des troupes irlandaises occupent la propriété et la salle d'étude. La cour de récréation est occupée par des chevaux et des mulets. On fait ce qu'on peut ! Les Anglais nous approvisionnent en vivres ou denrées diverses. Une équipe de 25 prisonniers allemands sont amenés, pendant huit jours, pour restaurer les dégâts faits...par les anglais. Nous recevons des indemnités pour le logement des troupes.

## 2. DEUXIÈME PARTIE: SORT DE QUELQUES FRÈRES

Dans les « Annales » de notre maison de Verviers, nous pouvons relever quelques rares remarques sur les événements de la guerre 14-18. Quelques indications nous renseignent cependant sur le sort réservé à quelques-uns de nos frères. Probablement que d'autres frères, en d'autres lieux, connurent des situations analogues.

### 1914-1918

Dispersion de la communauté.

Dès la déclaration de la guerre, les **frères Alphonse-Adrien et Emile-François**, mobilisables dans l'armée française, quittèrent précipitamment Verviers.

Le 4 août, les troupes allemandes occupèrent la ville. Le nombre de militaires ne cessa d'augmenter chaque jour et les troupes prirent quartier au Collège St François Xavier. Les classes, la salle de fête et d'autres locaux sont occupés par les soldats. Les chevaux ont trouvé abri sous les préaux et dans certaines classes.

Les trois frères restés au Collège y passèrent leurs vacances et ne furent inquiétés en aucune façon. Le 15 octobre, des affiches placardées par l'autorité occupante invitaient tous les sujets alliés à se présenter devant une commission de contrôle. Le **frère Charles-Gabriel**, un français, jugea plus opportun de quitter la Belgique. Mr Maystadt, un dentiste, l'aïda à franchir la frontière en toute sécurité. Il prit le bateau à Vlissingen, Hollande, et rejoignit l'Angleterre où il devait rester quelques mois. Reconnu apte « au service auxiliaire » par un nouveau conseil de révision, il fut dirigé sur la France et incorporé dans l'Intendance où il servit jusqu'à la fin de la guerre. Le **Frère Joseph-Liguori**, por el contrario, abandonó la congregación como había previsto desde hacía algún tiempo. Consiguíó llegar igualmente a Gran Bretaña. El último hermano, era el **hermano Urban-Joseph**, par contre, quitta la congrégation comme il l'avait prévu depuis quelque temps déjà. Il rejoignit également la Grande-Bretagne. Le dernier frère à rester était le frère Urban-Joseph, chargé de la 1<sup>ère</sup> année de l'école primaire. Les autres classes préparatoires eurent comme professeurs, pendant les premiers mois, soit

des Pères, soit des Abbés, soit des Laïcs. Ces changements fréquents nuisirent beaucoup à la formation et à l'avancement des élèves.

Le regretté **frère Emile-François** avait été enrôlé dans le 310<sup>e</sup> régiment de l'infanterie de Dunkerque, au début des hostilités. Il connut son premier baptême du feu, le 20 août et eut à subir toutes les fatigues et privations de cette rapide retraite vers la Marne. Blessé une première fois d'un éclat d'obus à la même bataille de la Marne, il fut évacué et soigné en Bretagne. Complètement remis vers la Noël, il fut versé au 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dans le secteur des Eparges, au sud de Verdun. C'est là que le frère Emile est mort au champ d'honneur, pour la France. C'est au cours d'un violent bombardement qui nivela les tranchées et fit s'écrouler les abris qu'on perdit sa trace. C'est avec la mention « disparu » que revenaient les lettres que lui écrivaient ses parents et ses confrères. On garda encore une lueur d'espoir pendant quelques semaines, mais il fallut bien, finalement, se rendre à l'évidence. Le frère Emile avait fait partie de la communauté de Verviers pendant trois ans : 1911-1914. Excellent religieux, d'une piété solide, il était en outre doué d'un très heureux caractère, gai et accommandant. Il jouissait de l'estime de tous ses élèves. Son nom figure au tableau d'honneur des professeurs et élèves du collège St François Xavier morts pour Dieu et la patrie.

Le **frère Alphonse-Adrien**, mobilisé à la 1<sup>ère</sup> section d'Infirmiers fut désigné pour l'Hôpital Militaire de

Bergues (Nord) et y resta un an. Incorporé ensuite dans un groupe de brancardiers, il passa la 2<sup>e</sup> année dans différents secteurs de l'Oise et de la Somme. Puis ce fut le départ pour l'Orient. Il partit de Marseille, le 1<sup>er</sup> janvier 1917, débarqua à Salonique le 10 et se rendit aussitôt par étapes en Serbie, dans le secteur de Monastir. Après 16 mois en Macédoine, il était de retour en France, sur le front de Verdun. A l'armistice, il marcha par étapes vers le Rhin pour occuper sur la rive droite (division du Général Marchand) une partie de la tête de pont de Coblenze. Le frère Alphonse-Adrien fut démobilisé, en mars 1919.

Le **frère Urbain-Joseph** était le seul frère resté au Collège. A Noël, il se rendit à Arlon, avec le directeur de notre école de Dison, en vue d'obtenir et ramener des confrères. Mais cette démarche n'eut aucun succès et ils revinrent seuls, le 28 décembre. Fin

janvier 1915, le frère Urbain écrivit, avec l'autorisation des Pères, au frère Raymond-Célestin de Recklinghausen pour lui demander les frères Meinrad et Denis-Adrien. A la même époque, le frère Visiteur, Marie-Agathon, était juste de passage à Verviers. Il n'hésita pas à faire la classe de 1<sup>ère</sup> primaire, pendant quinze jours. Les frères Meinrad et Denis-Adrien arrivèrent le 5 février à Verviers. Le frère Meinrad devait cependant déjà repartir le lendemain.

L'exemple du frère Emile-François peut donc nous servir d'indication quant au sort réservé à quelques frères belges morts à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Nous ne pouvons pas oublier tous ces frères morts pour leur pays. Cet article peut éventuellement nous inciter à nous souvenir d'eux. Qu'ils reposent en paix, à côté de tous leurs confrères allemands qui eux aussi connurent un destin tragique pendant ces événements effroyables de l'histoire mondiale.





# FRÈRES ALLEMANDS DANS LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE



F. Augustin Hendlmeier

Le nombre des Frères allemands déjà engagés dans l'armée dans les premières semaines de la guerre en 1914 était 70. A cette même époque il y avait aussi dans l'armée 28 Frères belges et 26 Frères français de la province de Beaucamps<sup>1</sup>. Pendant toute

la guerre le nombre des Frères allemands sur les lignes de front était de 160 ou même de 205, le nombre de ceux qui ont été tués était de 45. On trouve ces chiffres dans le rapport "District d'Allemagne- Origine et progrès"<sup>2</sup> :

*Quand la guerre fut finie, les frères démobilisés ont trouvé un lieu d'accueil à Fürth grâce aux aménagements faits dans la maison. La guerre avait laissé – quel malheur – de grands vides dans les rangs de nos Frères. Des 120 qui ont été appelés sous les drapeaux, 45 y ont perdu leur vie. D'autres sont revenus épuisés ou malades. Quelle joie pour le supérieur de la maison de voir le zèle et la chaude affection pour ces Frères.*<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Familienchronik (revue de la Province mariste d'Allemagne), 1971, p. 8

<sup>2</sup> AFMS: Doc. 612. H. 007 : rapport manuscrit en français, ni auteur, ni date, probablement 1927, 12 pages DIN A4. Là et dans d'autres documents, le nombre des Frères impliqués dans la guerre ou des services militaires (par ex. les Frères qui travaillaient dans l'hôpital à Recklinghausen) est 120. Mais suite aux recherches récentes de Frère André Lanfrey, le nombre de ces Frères est 205. On peut le trouver dans des listes des archives à Rome. La différence dans les nombres peut s'expliquer par le fait de la manière de définir qui était réellement « un Frère allemand » et par la définition de qui était vraiment considéré comme membre de l'armée. Et par-dessus tout, le pourcentage des Frères tués (45 sur 120) serait beaucoup trop élevé et pas du tout réaliste. Voilà pourquoi le nombre de 205 semble être plus exact.

<sup>3</sup> Une liste dans les archives de la Province à Furth de tous les Frères, novices et postulants décédés de 1914 à 1969 énumère 45 Frères et 3 postulants tués pendant la guerre. Le premier Frère, Michael Ferdinand Hamacher est mort déjà en août 1914 ; le dernier, Kamillus Wagner, le premier septembre 1918. Pour 11 Frères, il n'y a pas de renseignements sur le lieu de leur mort. Quant aux autres, 7 furent tués en Russie, 17 en France, 6 dans les Flandres, 1 en Palestine, 1 en mer, 3 d'entre eux sont morts dans des hôpitaux militaires. Une liste des Archives de la Province de Beaucamps nomme tous les Frères allemands, y compris ceux d'Alsace-Lorraine (qui faisait partie de l'Allemagne de 1871 à 1918). 41 sont donnés comme morts comme soldats ("Heldentod" ou « morts au combat »). Il n'y a malheureusement pas d'organisation dans la liste ; et il y a aussi des détails qui sont faux. Le nombre des Frères de nationalité allemande est 313. Ils appartenaient tous à la Province de Beaucamps, dont l'Allemagne faisait partie jusqu'en 1920. Parmi ces Frères, il y en avait 64 d'Alsace-Lorraine.

## Des frères chez eux prenant soin des prisonniers de guerre blessés

A Recklinghausen (première maison mariste en Allemagne depuis 1914) un hôpital militaire fut installé.

Dans le rapport ci-dessus, nous trouvons les informations suivantes :

*Trois mois après l'ouverture de la maison, la Grande Guerre a éclaté. Les juvénistes ont dû rentrer chez eux, puisque la maison a été transformée en hôpital militaire. Les Frères après avoir été formés comme aides-soignants<sup>4</sup>, devaient prendre soin des soldats blessés, qui arrivaient en grand nombre. Le bien fait alors par les Frères restera comme un mystère devant Dieu.*

Bientôt aussi, beaucoup de soldats blessés de France, de Belgique, d'Italie, de Grande Bretagne et d'autres pays furent admis dans la maison. Maintenant le zèle des Frères pouvait s'exercer complètement. Tous ces pri-

sonniers de guerre ont bientôt eu le sentiment d'être une grande famille et ont rivalisé du désir d'être agréables aux Frères, dont le zèle et le dévouement, qui leur permettait de surmonter toutes les difficultés, étaient très admirés.

*Ils appréciaient spécialement le supérieur, Frère Laurian, qui outre le soin qu'il prenait de tous les aspects matériels, se souciait d'abord de tout leur bien-être spirituel et affectif. Il a donc organisé un jour de retraite tous les trois mois, qui a eu un grand succès. Bien des soldats ont retrouvé le retour vers Dieu ; ainsi il y a eu des premières communions et des conversions. La grande reconnaissance de ces rudes soldats n'a pas été seulement exprimée par des paroles vides, mais par de nombreux cadeaux pour la maison.*

*La célébration du centenaire de notre congrégation, le 2 janvier 1917 fut une grande fête à la fois pour les Frères et leurs 'pensionnaires'. Et il y eut des célébrations sans doute uniques dans l'histoire de notre Institut : dès le matin des présentations spéciales ont eu lieu en l'honneur des fils du vénérable fondateur ; elles exprimaient leur gratitude pour le travail et les soins assurés par les Frères.*

*Les adieux, à la fin de la guerre ont été extrêmement touchants et resteront à jamais dans les cœurs de tous ceux qui en ont été témoins. 7000 blessés ont été soignés par nos Frères. 82 d'entre eux ont été préparés à leur première communion.*

<sup>4</sup> Certains Frères étaient déjà formés pour ce travail à l'école normale d'Arlon et avaient un "Diplôme d'Ambulance". Voir : Metzger, Anton : Chronik der deutschen Ordensprovinz der Maristen-Schulbrüder, Erster Teil, Furth 1975, p. 57.

Il y a aussi la remarque que certains des Frères travaillaient dans un hôpital des Frères de Saint Jean-de-Dieu à Dortmund de 1914 à 1916 où ils vivaient en communauté de 10 à 20 Frères. Pendant cette même période, deux Frères travaillaient dans une institution d'Aide sociale à Rüdeshheim. En faisant cela, les Frères étaient exemptés du service militaire jusqu'en 1916. Ceux qui étaient à Recklinghausen furent exemptés pendant tout le temps de la guerre parce que la maison était déclarée hôpital militaire.

Dans *Extrait des Annales de la Maison Provinciale de Furth/ Bavière 1918/19*<sup>5</sup> on trouve la note suivante :

*Les frères mobilisés retournent peu à peu, 43 restent sur les champs de bataille.*

Les trois postulants n'y sont pas compris. Le nombre aurait alors été de 46. Ces chiffres pourraient aussi être justes, car il y a quelques remarques contradictoires dans les statistiques.

Officiellement, les informations de l'Institut disent que 1037 frères maristes de toutes les nations en guerre ont pris part à la guerre comme soldats et 118 ont été tués<sup>6</sup>. Cela veut dire que 37% des Frères

allemands ont été tués , tandis que le pourcentage de l'ensemble n'était que 17%.

Jusqu'à présent les tombes de 14 Frères allemands et de deux postulants ont pu être identifiées avec exactitude. Les autres n'ont pas pu être trouvées à cause d'informations vagues ou incertaines. Ces tombes se trouvent dans les Flandres et dans le nord de la France comme Menen ou Neuville-St. Vaast<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> AFMS : Doc. 612. H. 010. 04.

<sup>6</sup> Chronologie de L'Institut des Frères Maristes, Rome 1976, p. 198 ; Rome 2010, p. 315.

<sup>7</sup> Enquête sur les morts à la guerre : [www.Volksbund.de/Graebersuche](http://www.Volksbund.de/Graebersuche) et [www.weltkriegsopfer.de/Kriegsopfer](http://www.weltkriegsopfer.de/Kriegsopfer). Les informations sont parfois très incomplètes et vagues. Mais c'est l'organisme officiel pour des recherches sur les victimes de la guerre et les soldats morts au combat pendant les grandes guerres.

## ANNEXE

**Concernant l'hôpital « Konvikt » (Maison Mariste)**

Le « Registre de la subdivision de réserve de l'hôpital Konvikt », Recklinghausen : Prisonniers de guerre : nombre 1261-4141 ; Allemands : nombre 368-740" contient des informations exactes sur le nombre, les données personnelles, les sortes de maladies, la longueur des séjours et d'autres données sur les patients. Il est gardé dans les archives des Maristes à Recklinghausen.

Les inscriptions méticuleuses donnent un tableau plutôt clair de la vie dans un hôpital militaire typique de prisonniers de guerre pendant la première guerre mondiale. 2880 prisonniers de guerre sont enregistrés et aussi 382 soldats allemands, donc un total de de 3262. Cela s'est fait pour la période de mai 1916 à avril 1919. Il n'existe plus de liste des patients de la période antérieure.

Ces statistiques contiennent des données précises sur l'âge, le lieu de naissance, la date d'entrée, la date de sortie, le type de maladie et le lieu de travail des prisonniers. Les décès et les causes de décès sont aussi mentionnés. Ainsi le registre se trouve être une importante contribution aux recherches sur l'histoire des prisonniers de guerre en Allemagne pendant la première guerre mondiale.

On peut mentionner, de façon personnelle, les deux premiers patients admis à l'hôpital, qui sont inscrits dans le registre le 31 mai 1916 : Français

Addé de Ste Nidoque, France, 37 ans, souffrant d'une bronchite. Il est sorti le 30 juin. Le deuxième, Constantin Michewski de Jaklowo, Russie, 34 ans, souffrant d'une blessure à la main. Il est sorti le 21 juin et il travaillait dans la mine de charbon Ewald.

La plus grande partie des patients étaient des Russes et des Français. Mais le nombre de prisonniers britanniques est aussi considérable. Ils étaient 430, dont 22 d'entre eux étaient Ecossais. (7 de Glasgow, 4 d'Edinburgh, les autres de divers endroits). 8 étaient des Irlandais (parmi eux un homme du nom de Harry Castello de Dublin). Puis il y avait 97 Belges, 39 Italiens et quelques-uns originaires de Suisse, du Portugal, des USA et même d'Argentine.

En dehors de ces quelques patients d'autres pays, le gros de la troupe venait de Russie et de France. Le lieu de travail pour la plupart d'entre eux était les mines de charbon proches de Recklinghausen et celles du célèbre bassin de la Ruhr, peut-être alors le site de charbonnage le plus important en Europe.

De mai 1916 à novembre 1918, les allées et venues étaient incessantes. Certains jours on admettait jusqu'à 16 nouveaux patients, le nombre habituel étant de deux à cinq. Les causes d'admission étaient normalement des accidents sur les lieux de travail tels que meurtrissures ou fractures, mais

aussi très souvent des maladies comme les bronchites, gripes, pneumonies, entérites, etc.

Pendant cette période, 74 prisonniers de guerre sont morts à l'hôpital, la plupart de pneumonies. Parmi les morts il a eu aussi 8 Britanniques. Le dernier prisonnier admis était John Brown d'Edinburgh. Il était arrivé le 7 novembre 1918 et il est resté jusqu'au 15 novembre. A partir du 12 avril 1918 de plus en plus de soldats allemands furent admis à l'hôpital militaire « Kon-

vikt » et ont eu des soins chirurgicaux avec des prisonniers de guerre. Le 15 avril 1919, tous les patients ont finalement été renvoyés chez eux ou dans des hôpitaux de la ville.

Ainsi une activité apostolique singulière et spéciale dans l'histoire de la Congrégation des Frères maristes a pris fin. Cela mérite de ne pas être oublié et d'être admiré.

Marcellin Champagnat aurait certainement agi ainsi.



**Un group de Frères infirmiers au Juvénat de Recklinghausen, pendant la guerre (Bulletin de l'Institut no 72, 1927, p. 395)**



# JEAN-CLAUDE BERNE, (F. CLAUDE-CASIMIR) SOLDAT DE 1914 -1918<sup>1</sup>



M. Eric Perrin

Les commémorations du siècle qui nous sépare de la déclaration de la première guerre mondiale sont l'occasion d'évoquer l'expérience de guerre de l'un des Frères Maristes dont la correspondance, conservée par sa famille, a, un jour, croisé mon chemin.

Jean-Claude Berne est né le 3 juillet 1885 dans une famille de passementiers du hameau de Lachaud, commune de St Médard-en-Forez (Loire)<sup>2</sup>. Son père, Jean Marie Berne était né le 28 août 1852. Il décèdera le 4 novembre 1919. Il avait épousé Catherine Tisseur. De ce couple sont nés 5 enfants :

- Michel Marius, le 8 janvier 1883, (décédé le 16 janvier 1973) qui sera passementier comme son père.
- Jean-Claude - le frère mariste objet de ces quelques lignes- le 3 juillet 1885 (décédé le 22 juillet 1974).

- Benoît, le 21 mai 1887, (décédé le 28 février 1938), qui épousera Françoise Clavel le 31 décembre 1919.
- Claude-Marius, le 5 novembre 1890.
- Pierre-Marie, dit Pétrus, le 22 octobre 1893, (décédé le 1 octobre 1954) qui épousera Elisabeth Meiller le 30 décembre 1922.

Jean-Claude est donc le second des fils Berne et le dernier décédé de la fratrie. Il a certainement fréquenté l'école des Frères Maristes fondée en 1842. Il fait sa première communion le 2 mai 1897, dans l'église de St Médard, comme l'indique le diplôme-souvenir de sa première communion, au dos duquel il choisira plus tard de consigner son parcours de guerre.

Evoquant plus tard « sa destinée » qui l'avait « arraché à la mai-

<sup>1</sup> Remerciements à Mme et M. Panel pour la communication de leurs documents familiaux.

<sup>2</sup> A 45 km de Notre-Dame de l'Hermitage.

son paternelle » et à une vie de famille semée d'embûches, il se souvenait du soir du 6 février 1898, alors qu'il n'avait que 12 ans et que, accompagné de son père, il passait sa première nuit dans l'une des chambres nues et étroites de l'Hermitage. Le matin même, quittant Lachaud, il avait laissé son grand-père, Michel Berne, qui, tel Jacob de l'histoire sainte, lui avait mis la main sur la tête en lui disant en patois du pays « Adji mon Daude, prei bien la Sainte Viergi parme, te serez le plus heureux de tous frores ! » (Adieu mon Daude<sup>3</sup> prie bien la Sainte Vierge pour moi, tu seras le plus heureux de tes frères<sup>4</sup>).

L'un de ses courriers évoque « notre saint frère Casimir », son grand-oncle Jacques Berne, né le 17 mars 1811 à St-Médard et mort le 10 janvier 1887 à l'Hermitage<sup>5</sup>. Il avait été Frère Mariste avant lui et Jean-Claude se souvenait d'avoir visité sa tombe « sur la partie à gauche de l'allée centrale du cimetière de l'Hermitage ». C'est sans doute en mémoire de cet oncle qu'il recevra le nom de F. Claude-Casimir. Dans les Annales des maisons (école de St Médard), le F. Avit note que le F. Casimir « a passé sa vie dans le jardin

de l'Hermitage où il soigne présentement (juillet 1886) le cimetière ».

Jean Claude Berne entre au juvénat de La Valla le 6 février 1898. En juin, il est confirmé dans l'église d'Izieux par le cardinal Coullié, archevêque de Lyon. Il entre au postulat à l'Hermitage en octobre 1900 et prend l'habit le 19 mars 1901. Il prononce ses premiers vœux temporaires le 15 août 1902<sup>6</sup>. Il est alors nommé cuisinier à Moret-sur-Loing (Seine-et- Marne, à l'est de Paris) comme il était d'usage à l'époque<sup>7</sup>. C'est sans doute là qu'il obtient son brevet élémentaire en 1903.

C'est une année particulièrement éprouvante car le 3 avril le gouvernement Combes notifie à la congrégation sa dissolution. Chaque Frère doit alors faire un choix difficile : partir à l'étranger ou bien rester comme sécularisé, habillé en civil et menacé de poursuites pour reconstitution de congrégation. Contrairement à la plupart des jeunes frères, Jean-Claude Berne sera un frère sécularisé<sup>8</sup>.

Il devient donc instituteur à St Médard, son pays natal, d'octobre 1903 à 1910 avec une interruption pour

<sup>3</sup> Diminutif de Claude.

<sup>4</sup> Plus heureux que tes frères.

<sup>5</sup> Sa fiche matricule indique qu'il a fait sa profession temporaire (vœu d'obéissance) le 10 octobre 1841. Comme il est né en 1811 c'est donc une vocation tardive. Il fait profession perpétuelle le 25 septembre 1853.

<sup>6</sup> Renseignements tirés de sa fiche matricule. C'est probablement lors de sa prise d'habit ou de ses premiers vœux qu'a été prise sa photo de jeune frère.

<sup>7</sup> Le frère cuisinier aidait aussi le frère de la petite classe et préparait son brevet.

<sup>8</sup> Comme il était mineur, sa famille a pu s'opposer à son départ à l'étranger ou lui-même a pu opter pour la sécularisation.





**Jean-Claude Berne, jeune Frère Mariste**

cause de service militaire<sup>9</sup>. Appelé avec la classe 1905<sup>10</sup>, il est incorporé comme soldat le 6 octobre 1906 au 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il devient caporal le 20 juillet 1907 et obtient son certificat de bonne conduite. Il est sous les drapeaux jusqu'au 25 septembre 1908. Il prononce ses vœux perpétuels à Arlon (Belgique) en août 1910<sup>11</sup>, puis est instituteur au pensionnat de Valbenoîte à St-Etienne, de 1910 à 1913, et à St-Félicien (Ardèche) de 1913 à 1914. Il a effectué une période d'exercice au même régiment du 21 août au 12 septembre 1911 avant d'être « rap-

pelé à l'activité » à la déclaration de guerre. Il gagne son corps de troupe le 4 août 1914<sup>12</sup>.

Comme beaucoup d'anciens « poilus », il parlera peu de son expérience de guerre, l'indicible étant par définition difficile à traduire en mots communs. Aucune des mentions du registre matricule ne nous renseigne sur son premier contact avec la guerre mais l'histoire du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie rapporte que trois trains quittèrent Montbrison (Loire) le 6 août 1914 pour les Vosges, à la frontière franco-allemande. Après trois jours de stationnement et d'instruction accélérée, c'est le départ pour le front. Le 14, le régiment traverse le premier village détruit où règne une forte odeur de chair grillée et franchit la frontière avec la Lorraine allemande le 16, sous les premiers bombardements ennemis<sup>13</sup>.

Seules deux cartes postales adressées à son frère bien plus tard, en 1958-59, laissent transparaître le choc physique et psychologique de cette inhumanité. La première, de St-Félicien, datée du 13 septembre 1959, rappelle : « Cette date, 13 septembre, me rappelle subitement le 13 septembre 1914, journée, un di-

<sup>9</sup> Sa fiche matricule ne situe sa présence à St Médard qu'en 1908.

<sup>10</sup> ADL 1R153 - Registre matricule de la subdivision de Montbrison pour la classe 1905.

<sup>11</sup> Les congrégations étant officiellement supprimées en France, les maisons de formation et de retraites sont situées à l'étranger.

<sup>12</sup> 16<sup>e</sup> Régiment d'infanterie. Historique du régiment pendant la guerre 1914-1918. Montbrison, imprimerie militaire J.-L. Serre, 1919.

<sup>13</sup> L'état-major français avait prévu une offensive en Alsace-Lorraine dès le début de la guerre. Elle échoue très rapidement.

manche également, qui sans doute a été la plus dramatique de ma vie : fait prisonnier dès 5 h du matin, pluie et balles tout le jour, et pour finir mitraillé de notre 75<sup>14</sup> et délivrance par les chasseurs alpins !... »<sup>15</sup>. L'histoire du 16<sup>e</sup> RI mentionne à cette date l'arrivée en Picardie après 15 jours de retraite. Erreur de mémoire ou pas, le combat de Dreslincourt, où le régiment essuie le feu nourri des Allemands et de lourdes pertes, date des 16 et 17 septembre 1914. Toujours de St Félicien, le 20 septembre 1958, une seconde carte postale note « la plus belle escapade de ma vie », en évoquant le 20 septembre 1914

« date d'une de mes plus tragiques journées de guerre ».

Et, en effet, c'est l'époque de la guerre de mouvement, particulièrement meurtrière, avant que les armées ne s'enterrent dans les tranchées. La plupart des 1037 frères maristes mobilisés ne connaîtront pas cette phase car, devant revenir de l'étranger, ils n'entreront dans le conflit qu'en 1915.

Une carte postale adressée par Jean-Claude Berne du Puy-en-Velay le 20 janvier 1915 nous annonce une courte pause dans sa vie militaire :

*Chers parents*

*C'est devant une gentille bouteille de vin rosé que je vous écris avant de quitter Benoît.*

*J'ai obtenu 4 j. de permission à compter du 21.*

*[...] J'arriverai à St Médard demain jeudi soir ou vendredi. Ca dépend de Valbenoîte<sup>16</sup>.*

*Votre escapadeur<sup>17</sup>,*

*Jaude*

Le registre matricule mentionne ensuite, à la date du 21 février 1915, l'affectation de Jean-Claude Berne au 175<sup>e</sup> régiment d'infanterie<sup>18</sup>. De cette

période sous le drapeau du 175<sup>e</sup> RI, il racontera plus tard avec ironie son « voyage de noces de 1915 »<sup>19</sup>, en fait son envoi à la bataille des Dardanelles :

<sup>14</sup> Nom familial du canon en service dans l'armée française de calibre 75 mm.

<sup>15</sup> Aucun des journaux de marche des unités de Jean-Claude Berne n'ayant été conservé, il est difficile de savoir à quels événements précis il fait allusion. ([www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)).

<sup>16</sup> Le pensionnat des Frères Maristes où il veut faire une visite dont il évalue mal la durée.

<sup>17</sup> Néologisme. Une escapade est une action consistant à se dérober à ses obligations pour se divertir.

<sup>18</sup> Sur le site [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr) on peut consulter Histoire du 175<sup>e</sup> régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1918.

<sup>19</sup> Lettre lue aux noces d'or de son frère Michel Berne, le 14 juillet 1961.

« Au printemps 1915, exactement le 4 mars, Claude repartait au front ».

Du début de son voyage il conservera toute sa vie une image-souvenir, agrafée à son diplôme de communion, assorti de la légende suivante :

Drapeau du Sacré Cœur de Jésus qui m'a été offert à moi Berne Jean-Claude le 22 mars 1915 alors que, soldat de la grande guerre, je traversais Paray-le-Monial croyant partir au front français alors que je partais pour l'Orient selon un itinéraire détourné. Ce drapeau m'a suivi fidèlement partout jusqu'aujourd'hui à l'Hermitage, le 24 août 1969.



**Drapeau Sacré Cœur de Jésus**

Cette image, sans doute distribuée aux soldats en gare de Paray-le-Monial, est typique de la sensibilité des catholiques amalgamant amour de la patrie (drapeau

tricolore) et dévotion au Sacré-Cœur.

Mais le récit du « voyage de noce » continue :

*A Moulins, stop, un farceur vient nous crier « On va à Marseille !... » [...] Le lendemain matin, en plein soleil du Midi, le régiment débarque dans le parc de la ville de Marseille. Puis des cris : « On embarque ! ». On va où ?... en Serbie !... en Turquie !... en Grèce ?... On salut Bizerte, on pointe vers Malte, Crète, Mer Egée, Pathmos, Lemnos... Attente. Tout-à-coup on redémarre pour piquer droit au Sud : 15 jours sur les bords de la mer à Alexandrie... (D'Egypte je vis bien quelques somptueuses villas, l'invasion des petites grenouilles, un nuage de sauterelles, mais je n'aperçus pas les pyramides)... Puis, quand tous les barbelés furent prêts, jusque dans l'eau, on alla débarquer aux Dardanelles. Blessé le 11 (ou 15 ?) juin, je fus évacué à Lemnos et 15 jours après je repiquais au front des Dardanelles<sup>20</sup> ... En allant embarquer, je croisais sans le savoir quelqu'un que je connaissais bien. Quelques jours après, Benoît, du 2e Colonial,*

<sup>20</sup> La bataille des Dardanelles ou de Gallipoli avait pour but de s'emparer de la mer de Marmara pour pouvoir assiéger les Turcs, contrôler les flux maritimes du Bosphore et éliminer l'Empire ottoman de la guerre par une action navale. Après la campagne navale, une campagne terrestre fut engagée. 75 000 soldats alliés débarquèrent le 24 avril 1915. Mais l'effet de surprise escompté ne réussit pas. Un nouveau débarquement de troupes, le 6 août, ne fit qu'allonger la liste des victimes. Dans la chaleur de l'été, les soldats alliés connurent l'enfer des rats, de la dysenterie, de la soif et des insectes. Cette opération manquée fit quelque 250 000 victimes du côté des alliés, contre environ 211 000 côté ottoman. Les survivants furent évacués de décembre 1915 au 9 janvier 1916. Drôle de voyage de noces !



**Les deux frères Berne hospitalisés.  
Jean-Claude est debout**

*m'écrit son arrivée aux Dardanelles<sup>21</sup>. En fraude, je fais des recherches et je trouve mon frère. Quelles embrassades !... en quelles circonstances !... en quel lieu !... Trois mois après, Benoît vient me dire : « Je suis évacué ! »... Huit jours après, et moi aussi. [...] Au bout de huit jours passe un bateau hôpital [...] Il nous ramène à Alexandrie... Un régime forcé de 4 lavements par jour pour laver la jaunisse et 2 tasses de lait pour la question nourriture et au bout de huit jours, le médecin qui ne nous avait pas vus, déclare que nous avons gagné la partie. Nous voilà sur pieds tous deux ; mon frère 42 kg et moi 44 !... 45 jours de convalescence et re-bons<sup>22</sup> pour le service !... 23 novembre (1915) débarquement à Marseille après traversée très houleuse (un certain soir le roulis me fit asseoir dans un plat de macaronis !...). Et 25 novembre, jour de la Sainte Catherine fête de la maman et grand fêri vé Saint Garmin<sup>23</sup>. Arrivée à 10h1/2 du soir à Viricelles et à minuit vé<sup>24</sup> Lachaud, où je savais ma mère malade. Une idée originale comme assez souvent me traversa le cerveau ».*

Jean-Claude Berne et son frère Benoît, arrivant tous deux en permission usent alors d'une tradition folklorique favorisée par l'atmosphère de fête à l'occasion de la

grande foire de la Sainte Catherine en chantant une chanson traditionnelle en patois : celle du soldat au retour de guerre qui veut se faire reconnaître de sa bien-aimée.

Original en patois	Traduction en français <sup>25</sup>
Et pan, pan, pan ! à grands coups de botton à la petchita porta !... Veux-tu savoi l'histoire d'un grenadier !... Il partit pour la guerre... Elle dura bien sè-tan-an !... Et pan, pan, pan ! Au bout de la septième sa porte vint frapper pan, pan, pan ! Ouvrez-moi donc main'zello. Ouvrez au grenadier !...	Et pan, pan, pan ! à grands coups de bâton dans la petite porte !... Veux-tu savoir l'histoire d'un grenadier !... Il partit pour la guerre... elle dura bien septante ans ! Et pan pan pan ! Au bout de la septième il vint frapper à sa porte pan pan pan ! Ouvrez-moi donc mademoiselle. Ouvrez au grenadier !...

<sup>21</sup> ADL 1R155 – Registre matricule de la subdivision de Montbrison pour la classe 1907. Benoît Berne né le 21 mai 1887 à St Médard. Classe 1907. Blessé le 1<sup>er</sup> avril 1917, il est cité à l'ordre du régiment n°40 du 3 juin, « mitrailleur brave et courageux ; a continué à servir la pièce avec calme et sang froid malgré un violent tir d'artillerie » : Croix de guerre, étoile de bronze.

<sup>22</sup> Bons à nouveau pour le service.

<sup>23</sup> Grande foire à St Galmier (à une dizaine de km de St Médard)

<sup>24</sup> Mot patois signifiant « à » ou « vers ».

<sup>25</sup> Par le F. Michel Fatisson.

## Surprise de la famille qui proteste :

<p>J'entends le loquet de la porta de la méson qui s'uvre... Et le père Jean Marie que guèle; « Ou fodre po to zou crevo !... Et de la fenêtra de la chombra la Marie que criait : « Ou vé de soulans que venons de la fairi... laissi lou don guélo... ».</p>	<p>J'entends le loquet de la porte de la maison qui s'ouvre... et le père Jean-Marie qui gueule : « Il faudrait pas tout crever ». Et de la fenêtre de la chambre la Marie<sup>26</sup> qui criait : « Ce sont des soulards (des hommes ivres) qui viennent de la foire...laisse-les donc gueuler ».</p>
--	--

## La chanson reprend :

<p>Bon jou, bon jou ma demoisello, connais-tu grenadier<sup>er</sup> ? (parlé) Non, non beau militaire, connais point grenadier !... (chanté) Qu'on apporte des cartes, aux cartes allons jouer, allons jouer la bello... La bello connaitrez<sup>ez</sup> mé. Et pan, pan, pan.</p>	<p>Bonjour, bonjour mademoiselle, connais-tu le grenadier ? (Parlé) Non non beau militaire je ne connais point le grenadier ! (chanté) Qu'on apporte des cartes, aux cartes allons jouer, allons jouer à la belote...A la belote vous me reconnaitrez. Et pan pan pan.</p>
--	--

## La famille est perplexe et le plaisantin s'adresse à son frère, révélant son identité.

<p>Le papo djize plus rin et Marie s'êche quézia, et la maman malade... et je me dis : « Faudrait pas leur faire trop peur fât. Et moi qui n'en savais plus de la chanson... Allons chanta don Benoît, que je nin sé plus !...</p>	<p>Le papa ne dit plus rien et Marie s'est tue, et la maman malade... et je me' dis : « Il ne faudrait pas leur faire trop peur n'est-ce pas ? Et moi qui ne savais plus la chanson... Allons chante Benoît, je ne sais plus ! ...</p>
--	--

## La famille les reconnaît ; on leur ouvre et on se congratule joyeusement.

<p>Ah !... il an trop parlo... il an trop parlo !... Et le père Jean Marie vint ouvrir la petchita porta... Vous devinez le reste... ».</p>	<p>Ah ! ils ont trop parlé ! ... ils ont trop parlé ! ...Et le père Jean-Marie vient ouvrir la petite porte... vous devinez le reste...</p>
---	---

<sup>26</sup> Servante ou parente ?

Ce récit nous donne un aperçu exceptionnel de la culture d'origine de nombreux frères issus de familles où le patois franco-provençal est encore très vivant et où la vie sociale et familiale ne dédaigne pas plaisanteries et farces. La guerre accélérera fortement le déclin de cette culture.

Mais cette permission n'est qu'un intermède rare dans une guerre sans fin. Une lettre de son frère Benoît du 10 mars 1916 écrite au crayon à papier pour cause de censure militaire nous apprend que Jean-Claude est caporal au 175<sup>e</sup> d'infanterie, compagnie C, à La Palud (Vaucluse), bien loin du front. Il y manifeste à la fois humour, stoïcisme, piété sincère et affection :

*Bien cher frère.*

*J'ai reçu ton amusante carte qui m'a fait plaisir de te savoir en bonne santé et toujours à la Palud, et surtout au chaud dans ta cuisine. Quant à moi, après avoir passé un mauvais séjour aux tranchées, je suis maintenant au repos et en bonne santé sauf les pieds qui avaient commencé à se geler. Ici nous avons un temps humide et froid. Enfin, chaque soir je vais à l'église me réchauffer dans la prière. A ce moment je pense à toute la famille.*

*Reçois cher frère les amitiés de ton frère qui t'aime et pense à toi.*

*Berne*

Quant à J.C. Berne, comme le mentionne le registre matricule, il est affecté au 52<sup>e</sup> RI à compter du 26 avril 1916. De cette date jusqu'à la fin de la guerre, sa vie ne nous est connue que par les honneurs officiels qu'il reçoit. Il est cité à l'ordre du 52<sup>e</sup> d'infanterie n°167 du 30 mai 1918 : « Agent de liaison d'un grand sang-froid, a assuré son service avec dé-

vouement et courage pendant 12 jours dans des circonstances rendues difficiles et périlleuses par de violents bombardements ennemis ».

Il est nommé sergent le 23 juin 1918<sup>27</sup>. Blessé trois fois au cours de la guerre, il est décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire le 15 septembre 1918 avec cette mention :

<sup>27</sup> Sur le site [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr) on peut consulter Histoire du 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1918.

*Excellent sous-officier qui s'est signalé par son courage et son sang froid au cours des opérations des 27, 28 juillet 1918. A été blessé au cours d'une contre-attaque. Deux blessures antérieures.  
Une citation.*

*Pétain*

Redevenu Frère Mariste enseignant, il est instituteur-directeur au Monastier sur Gazeille de 1919 à 1935<sup>28</sup>, à Panissières de 1935 à 1936, à St Julien Molhesabate de 1936 à 1957<sup>29</sup>. Il est instituteur puis retraité à St Félicien de 1957 à 1969. Dans une lettre de 1959, alors qu'il a pris froid et a dû s'aliter, il évoque discrètement, le retour de ses traumatismes de guerre :

« Tout se met en révolution : et dysenterie des Dardanelles et fièvre paludéenne... et, plus tous ces microbes font tintamarre plus je me tais ».

Retiré à N.D. de l'Hermitage à partir de 1969, le Frère Claude Casimir Berne y décède le 22 juillet 1974.

Jean-Claude Berne (F. Claude-Casimir) est, au sens le plus fort du terme, un ancien-combattant qui a connu, en un peu plus de quatre ans, trois formes de guerre : celle des premiers mois qui, semble-t-il, lui a laissé les souvenirs les plus frappants ; l'expédition des Dardanelles (1915) qu'il nous décrit avec d'assez nombreux détails, où il a été blessé



**Fr. Claude Casimir (J.C. Berne)**

et victime de la maladie ; enfin la guerre des tranchées (1916-1918), sans doute la plus éprouvante, et sur laquelle il est resté discret en dépit de ses blessures et de ses décorations. Comme la plupart des anciens combattants, il restera marqué à vie par les épreuves subies.

<sup>28</sup> Sa fiche matricule signale qu'il fait vœu de stabilité le 15 septembre 1927 et qu'il est basé à l'Hermitage comme recruteur en 1931-32.

<sup>29</sup> D'après le frère Joannès Fontanay qui l'a connu, il aurait été fort apprécié dans cette commune.

En tant que Frère Mariste, il n'est pas moins intéressant. A travers sa correspondance nous discernons des traits caractéristiques de la culture de bien des Frères issus de milieux ruraux géographiquement et culturellement proches de l'institut à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il

est assez symbolique d'une génération de Frères nés vers 1885, décédés vers 1960-70, qui auront traversé un court XX<sup>e</sup> siècle fait de bouleversements et de tragédies sans se départir d'une constance dont ils ne songent guère à proclamer les mérites.



# CHAMPAGNAT ET COLIN

## Maristes en formation



F. Frederick McMahon

Une étude en trois parties de l'évolution de la spiritualité de Jean-Claude Colin et de Marcellin Champagnat, SM, et des relations entre ces deux Maristes dans leurs apostolats respectifs. Nous avons aussi examiné des lettres qui nous éclairent sur les événements et sur les personnages

## PARTIE II

### Ce que révèlent les lettres La correspondance : 1828 - 1835

#### INTRODUCTION

Dans cette section sur l'évolution de Colin et de Champagnat comme Maristes, nous nous proposons de considérer les lettres de la période approximative de 1828 à 1835.

Le premier événement qui surgit à cette période est le fait que les prêtres Maristes élisent un « Supérieur Général » avec autorité sur les aspirants prêtres Maristes des deux diocèses – de Lyon et de Belley. Champagnat insiste à ce sujet, le résultat étant l'élection de Colin comme Supérieur. Les Maristes de

Lyon choisissent alors Champagnat comme leur Supérieur dans l'archidiocèse, choix confirmé par les autorités archidiocésaines.

On peut alors considérer les ennuis causés chez les Maristes par la Révolution de 1830 ; les problèmes résultant du déplacement de quelques prêtres Maristes à Valbenoîte ont explosé. A la suite de ce déplacement, Colin propose une nouvelle élection d'un Supérieur dans l'archidiocèse, mais les prêtres y sont opposés. En conséquence, Colin ajourne le projet. Plus tard, surgissent des problèmes chez les

Frères Joseph où les interventions de Colin causent quelques difficultés pour Champagnat et quelques –uns de ses frères.

Le départ de quelques prêtres Maristes de Lyon pour l'Hermitage dans d'autres apostolats sont liés à la fois aux activités de Pompallier et de Forest dans les paroisses de missions et dans l'association de Pompallier avec un Tiers Ordre, confraternité d'hommes et un groupe de femmes « Les Vierges chrétiennes ». Une nouvelle élection que Colin avait ajournée chez les Maristes de Lyon donna Séon comme nouveau Supérieur.

Colin fait un voyage à Rome, pour solliciter l'approbation de la Congrégation Mariste. Dans son propre diocèse, il soutient l'Évêque Devie dans ses efforts pour persuader Champagnat d'ouvrir une école d'agriculture en Bresse.

Des difficultés à Valbenoîte apparaissent à nouveau à propos de l'ac-

tion de Champagnat, inquiet de la formation spirituelle des prêtres aspirants Maristes. Comme remède il offre à l'archidiocèse une superbe propriété isolée pour les l'accueil des prêtres. A ce sujet, Colin est attentif à la situation de Séon comme Supérieur.

La section finale de la Partie II traite de la correspondance au sujet de la position des Frères Joseph dans le mouvement Maristes et aussi du rejet par Champagnat de la proposition d'avoir des Frères Maristes comme sacristains.

Nous allons maintenant examiner les lettres de Colin à Champagnat, complètes ou par extraits, qui nous informent sur le sens des événements remarquables de l'histoire Mariste et aussi pour ce qu'elles révélaient des personnes concernées.

Nous avons une première lettre de Colin à son confrère Champagnat, datée du 22 mai 1828. Elle dit :

*Mon très cher ami,*

*Je ne vous dis rien sur nos petites courses dans la dernière campagne : Le bon Dieu a bien voulu nous continuer sa protection et couronner de succès nos petits efforts pour le salut des âmes.*

*J'y ai contracté une indisposition qui a duré presque deux mois, mais enfin me voilà prêt à repartir. Quand vous viendrez à Belley, vous verrez un nouveau bâtiment à Bon Repos et aussi la novice que vous avez procurée à la communauté et dont tout le monde est très content.*

*Le Père Déclas se réjouit de vous voir et en attendant, il vous dit mille choses, ainsi que le Père Pichat et mon frère.*

*Parmi les rapides succès de notre établissement, je suis fort aise que la croix s'y trouve de temps*

*en temps ; c'est la meilleure preuve de l'Amour que Dieu porte à vos chers Frères.  
Dites-leur qu'ils sont souvent présents à ma mémoire, que je les embrasse tous et que je me  
recommande à leurs prières.*

\*\*\*

*Nous recevrons avec plaisir et grande reconnaissance les rétributions de Messe que vous nous  
annoncez car, dans nos pays de montagne, on n'en reçoit guère. Vous pourriez les apporter en  
venant, si cela ne vous embarrassait pas. J'ai trouvé dans mon bréviaire un memento du Père Séon :  
je le conserve précieusement. Je vous embrasse tous les deux 1000 fois in cordibus Jésus et Marie*

*J'ai l'honneur d'être, avec mon estime et une affection toute particulière,  
Votre très humble et obéissant serviteur,*

*Colin, cadet, missionnaire<sup>1</sup>*

C'est une lettre enjouée et joyeuse d'un homme qui a souffert physiquement des exigences du travail apostolique qu'il accomplit d'un cœur léger.

Il y a aussi une légère plaisanterie à la fin de cette lettre (pas exposée ici). Colin plaisante sur la promotion, dans l'archidiocèse, de Terrailon qu'il espère encore retenir comme Mariste.

L'évidence de la croissance de la congrégation des Sœurs est claire, comme aussi l'exhortation spirituelle du deuxième paragraphe, signe d'une perceptible importance croissante du rôle de Supérieur de Colin.

En 1829, quand le décès soudain du Père Pichat à l'âge de quarante et

un an, laissa vacant le poste de Supérieur du petit séminaire, l'Évêque Devie nomma Colin à ce poste malgré les supplications de ce dernier. Et ainsi, les Maristes à Belley étaient maintenant engagés dans deux apostolats principaux – comme missionnaires diocésains qui prêchaient dans les paroisses – et membres du personnel du petit séminaire et des écoles secondaires. Il faut noter que certains étudiants qui ne désiraient pas la prêtrise étaient aussi acceptés au petit séminaire.

En nommant Colin à ce nouveau rôle, Devie a dû être influencé par les commentaires du Vicaire général De La Croix qui était conscient des succès des missionnaires du Bugey, surtout de Colin. Bien qu'il soit conscient du manque d'expérience

<sup>1</sup> Lettre du Père Colin au Père Champagnat, O.M. 1, Doc. 182.

de Colin sur les sujets concernant l'enseignement secondaire, Devie avait été impressionné par Colin et par son magnifique travail dans la mission du Bugey ; il avait confiance en cet homme qu'il avait choisi.

Après sa nomination comme Supérieur du Collège de Belley à Pâques 1829, Colin commença les tâches variées qui se présentaient. Début janvier 1830 les Pères Champagnat, Bourdin et Pompallier (le dernier qui avait remplacé Séon à l'Hermitage à l'automne 1829) reve-

naient de la Retraite à Belley. Ce qui avait été proposé à cette occasion par les aspirants Maristes de Belley et de l'Hermitage, le projet d'une réunion à Lyon pour l'élection d'un Supérieur Central, nous est raconté dans la lettre suivante de Jean Claude Colin. Un tel mouvement était prévu pour renforcer l'unité des deux groupes tout en laissant les membres sous la dépendance immédiate de leurs supérieurs ecclésiastiques. Colin invite ici Champagnat à préparer la manière d'approuver cette idée par le Conseil archidiocésain.

*M. Champagnat (en son absence, celui qui le remplace)*

*Belley, le 25 janvier 1830*

*Mon très cher Confrère,*

*Depuis quelque temps j'épie un moment pour vous écrire et à peine puis-je le trouver. Nous apprendrons avec plaisir que votre retour de Belley à l'Hermitage a été heureux, ainsi que celui de vos deux missionnaires [Les Pères Bourdin et Pompallier]. On a été très content d'eux à Belley : la Retraite est fort bien allée. [Retraite donnée par Bourdin et Pompallier au petit séminaire à Belley]. J'espère que le souvenir s'en conservera longtemps. Le mal a été que tous les trois vous êtes repartis trop promptement.*

*Du côté de Belley, tout paraît s'acheminer vers la réussite de l'œuvre de Marie ; Je ne sais ce qu'on en pense à Lyon. Vous pourriez insensiblement préparer les voies et disposer les esprits à un centre d'unité. Cela peut avoir lieu sans que nous sortions d'entre les mains de nos supérieurs respectifs ; et il est bon qu'on leur propose d'avance, et même qu'on leur indique l'époque de notre réunion à Lyon pour les préparer à la voir avec plaisir et à nous donner leur agrément.*

*Nos missionnaires sont toujours en course. Un d'eux, Mr Girard, a été dangereusement malade ; mais le voilà rétabli.*

*Les Pères Pompallier et Bourdin nous ont promis de revenir au carême à Belley. Mgr notre évêque, qui paraît les estimer beaucoup, m'a chargé de leur rappeler leur promesse. Ils donneront quelques discours à la cathédrale ou ailleurs. Tachez de faire ce qui dépendra de vous pour que nous ne soyons pas privés du plaisir de les revoir bientôt. Je les embrasse tous les deux de tout cœur.*

*En attendant que nous puissions nous réunir à Lyon, comme il a été convenu, prions notre Tendre*

*Mère qu'elle prépare les cœurs et les esprits et qu'enfin elle réunisse ses enfants dispersés sous la même Règle et qu'elle nous enflamme tous du feu de l'amour divin, et d'un saint zèle pour le salut des âmes. Tout le monde se porte bien à Belley : je parle de ceux qui s'intéressent à vous.*

*Croyez en ma sincère affection  
Votre très humble et très dévoué confrère,*

*Colin, Supérieur<sup>2</sup>*

Environ trois semaines plus tard, nous voyons Colin écrire à Champagnat qui a informé Colin des démarches qu'il voulait entreprendre pour obtenir l'autorisation des Frères enseignants. Champagnat avait

aussi suggéré que les Maristes éli- sent un Supérieur Central pour les prêtres sans le dire aux deux évêques. Colin répondit rapidement qu'il approuvait la première mesure, mais rejetait fermement la seconde :

*Mon très cher confrère,*

*Je n'ai pas pu vous répondre plus tôt parce que deux fois, je me suis rendu à l'évêché et deux fois, je n'ai pas pu parler à Mgr notre évêque. Enfin, il m'a répondu qu'il persistait à vous conseiller de faire approuver vos frères avec les Statuts des frères déjà approuvés. Il pense que la chose souffrira moins d'obstacles ; Il a écrit à Valence.*

*Quant au projet d'élire un centre d'unité en secret, nous y répugnons plus fortement que jamais. On n'a jamais rien fait pour l'œuvre secrètement et à l'insu des supérieurs. Nous ne devons point commencer à changer de marche. Il faut aller directement à son but. L'œuvre ne souffre de difficultés nulle part plus qu'à Lyon. Dieu le veut ainsi pour l'épurer, mais ne nous décourageons pas.*

*Vous devez, je pense, adresser une supplique à vos supérieurs et, si j'ose le dire, et si vous l'agréez, nous vous dirons dans quel sens nous pensons que vous pourriez pousser l'affaire.*

*Répondez-nous et, si cela vous agrée, nous vous vous communiquerons nos idées de suite.*

*Je vous embrasse tous de tout cœur.*

*Je suis, avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.*

*Colin, Supérieur<sup>3</sup>*

<sup>2</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 209.

<sup>3</sup> Lettre du Père Colin au Père Champagnat, O.M. 1, Doc. 212.

Champagnat avait préalablement rencontré l'évêque Devie au sujet de l'autorisation légale des Frères. Devie qui avait été Vicaire général de Valence où les Frères de l'Instruction chrétienne avaient obtenu l'approbation en 1823, aurait pu être utile pour le projet d'autorisation. Malheureusement pour Champagnat, l'archevêque de Pins de Lyon

préférerait une autre méthode – un contact direct avec le gouvernement.

Une lettre du Vicaire général Cattet à Champagnat datée du 18 février montre que Champagnat avait déjà contacté les autorités de Lyon au sujet de la rencontre proposée, des Maristes.

*Nous ne pouvons rien pour les ecclésiastiques, a-t-on répondu. Pour faire aboutir le projet de réunion et étendre la Société de Marie hors de notre diocèse, il faut donc qu'intervienne le Pape ou que les évêques s'entendent<sup>4</sup>.*

Voyant qu'il était impossible d'obtenir l'approbation pour une rencontre inter diocésaine des aspirants Maristes ou pour un acte qui affirmerait à la fois la nature religieuse de la Société de Marie et son caractère supra diocésain, Colin était confronté à un dilemme. Neuf mois étaient passés

depuis la rencontre de Belley où les Maristes avaient décidé en principe l'élection. Champagnat, sentant que le décalage pouvait « s'allonger jusqu'à la dislocation du groupe »<sup>5</sup> s'adressa à Colin. Dans sa réponse du 10 septembre 1830 Colin était très réservé en suggérant des raisons d'ajourner.

*Au Père Champagnat,  
prêtre à Notre Dame de l'Hermitage,  
près de Saint Chamond, Loire*

*Belley, le 10 septembre 1830*

*Mon très cher ami,*

*Je suis bien long à répondre à vos lettres. Ne m'en veuillez pas ; ce n'est ni par indifférence, ni par oubli, Vous saurez plus tard les raisons qui m'ont porté longtemps à examiner. .  
Je tiens toujours à l'œuvre de la Ste Vierge plus que jamais ; la circonstance des temps ne fait*

<sup>4</sup> Lettre du Père Cattet au Père Champagnat, O.M. 1, Doc. 213, Lignes 30-34.

<sup>5</sup> W. Shakespeare, "Macbeth", Act IV. i. 117.

*qu'accroître ma confiance et mon courage ; mais je ne sais si la réunion que vous demandez serait prudente. Je sais que l'élection d'un point central est nécessaire à la pieuse entreprise ; je la désire autant que vous ; mais il me semble qu'il ne serait pas prudent de voyager un grand nombre en ce moment ; cependant, pour cette élection, il faudrait que nous y fussions tous ; nous sommes sept ; vous n'êtes que quatre ; il serait plus facile à vous de vous transporter jusqu'à nous.*

*De plus, si nous nous réunissons même pour peu de jour sans l'aveu de nos supérieurs, ils en prendront ombrage. Il me semble donc que nous pourrions tout renvoyer à un temps plus opportun, ou bien nous décider de faire cette élection secrètement par lettre en recueillant les voix chez vous et ici. Cette dernière manière st pas la meilleure.*

*Prenons patience, travaillons à bien nous former Je ne serai pas fâché de vous voir augmenter. Écrivez-nous ce que vous pensez sur notre manière de voir.*

*Mr Terrailon que j'embrasse de tout cœur, nous a envoyé 300 messes et vous 100. Je vous en remercie l'un et l'autre. Si vous aviez à faire un voyage à Lyon vous pourriez m'écrire ; il est possible que je m'y rende pour vous parler. Mille choses à vous trois, chers confrères que j'embrasse de tout cœur. Nos Messieurs vous saluent aussi de tout cœur. Les nouveaux seraient bien aise de faire connaissance avec vous.*

*Croyez-moi, pour la vie, avec une estime et affection toute particulière.  
Votre tout dévoué serviteur et confrère*

*Colin supérieur<sup>6</sup>.*

Peut-être que la rencontre à Lyon entre Champagnat et Colin, suggérée par ce dernier dans la lettre ci-dessus, a eu lieu, car c'est en septembre ou octobre 1830 que le groupe Mariste s'est réuni. Septembre, au milieu des vacances, était, bien sûr un temps favorable. Évidemment la réticence de Colin concernant une rencontre clandestine était provoquée par la crise politique de la Révolution de juillet et par la réaction possible des administrations diocésaines.

Nous savons, par exemple que la chancellerie de Lyon avait soulevé des objections sur une telle réunion. Malgré tout, les hésitations de Colin avaient subsisté. La vigueur de Champagnat avait prévalu. Les membres de Lyon sont allés à Belley (à l'exception de Terrailon). Là, le groupe recomposé a élu Jean Claude Coin comme Supérieur central des deux groupes. Ils ont aussi décidé qu'un Supérieur local (Recteur Provincial) devrait être élu par le groupe de Lyon. Il serait, évidemment, soumis au Supérieur central.

<sup>6</sup> Lettre du Père Colin au Père Champagnat, O.M. 1, Doc. 220.

Malgré les inquiétudes de Colin, les Maristes de Lyon à cette époque étaient mieux acceptés par les autorités archidiocésaines que leurs confrères de Belley par leur autorité diocésaine. Une lettre du Père Cattet le 18.12.30 (O.M. 1, Doc 226-18 nommait officiellement Champagnat Supérieur de la Société de Marie à Lyon.

La lettre suivante, qui nous informe de ces faits, ne révèle ni la date exacte ni les noms de ceux qui ont participé, et les comptes rendus ont été réservés. Mais le fait des

élections est indéniable et c'est comme Supérieur soucieux de maintenir l'unité de l'œuvre, que Jean Claude Colin s'adresse lui-même à ses confrères :

*Belley, le 22 octobre, 1830.*

*Mes très chers confrères,*

*Que la grâce, la paix et la miséricorde de Notre Seigneur Jésus Christ soient toujours avec vous tous. J'ai différé plus longtemps que vous ne pensiez de vous écrire. Ce n'est pas par oubli, vous m'êtes tous le jours et plusieurs fois par jour présents à l'esprit, mais par un sentiment de confusion et d'étonnement pour un choix auquel je n'avais pas lieu de m'attendre, et qui ne peut que nuire à l'œuvre à laquelle nous soupirons tous, et pour laquelle je me sens disposé de tout sacrifier, si telle était la volonté de Dieu et de Marie notre Mère. Ce qui me console cependant, c'est que votre choix n'est que provisoire et que dans une autre réunion, le Seigneur nous montrera celui qu'il destine de toute éternité à conduire la pieuse entreprise pour sa plus grande gloire et pour le salut de chacun de nous. En attendant, mes chers confrères, aimons-nous les uns les autres, comme étant tous les membres d'un même corps dont Jésus Christ est le chef. Qu'il n'y ait parmi nous ni contention, ni aucune de ces espèces de contrariété, qui, sans rompre la charité, en altèrent cependant la suavité. Sans être religieux, il faut que nous tâchions d'en avoir les vertus, que nous nous accoutumions à aimer la pauvreté comme notre mère, l'humilité et l'obéissance à l'exemple de Jésus et de Marie, nos divins modèles. Ces vertus, si nécessaires à des religieux deviendront pour nous une source intarissable de cette paix dont jouissent même ici-bas les enfants de Dieu. C'est dans le noviciat que les novices se forment principalement aux vertus. Regardons-nous tous comme novices et, pour avoir le mérite de l'obéissance, choisissez l'un d'entre vous pour être comme à la tête des autres. Vous pourriez avoir égard à l'âge. Rappelons-nous que le mérite se trouve bien moins dans le commandement que dans l'acte de dépendance et que le plus heureux n'est pas celui qui commande, mais celui qui obéit pour l'amour de Dieu ;*

*Je vous enverrai avec le temps et par main sûre le plan de la Société, que vous pourrez communiquer aux personnes qui demanderaient à s'agréger, et puis, pour vous, un abrégé de règles pratiques pour le moment. En attendant, voici nos exercices à Belley. Nous prenons à peu près sept heures de sommeil ; nous disons trois Ave et le Sub tuum en nous couchant et nous levant ; nous faisons la prière du soir et du matin, la méditation en commun ; nous récitons aussi l'office ensemble et à des heures fixes ; tous les jours, ces Messieurs ont une conférence sur la théologie, lorsqu'ils sont à la maison : Pour ce qui regarde l'établissement des Frères et d'un corps de missionnaires à la Côte St André, diocèse de Grenoble, si vous n'y voyez vous-mêmes aucune difficulté, nous vous engageons à le favoriser et à entrer dans les vues de ce Monsieur. Mais il faut tenir à ce que ces frères dépendent de la maison mère de Lyon et que même pour le corps des missionnaires ne soit qu'un avec les autres membres de la Société. Du reste, nous laissons cela à votre prudence. Si l'un de vous avait occasion*



*de voir Mgr l'évêque de Grenoble, il ne faut pas craindre de le mettre au courant de notre but et du plan de la Société.*

*Ces Messieurs de Belley qui vous sont singulièrement attachés, vous embrassent tous de tout cœur ; j'en fais autant de mon côté et nommément Mr Bourdin et Mr Séon que nous n'avons pas vus depuis longtemps.*

*Soyons tous pleins de courage et ne plaçons notre confiance qu'en Jésus et Marie ; ne laissons entrer ni trouble ni découragement dans notre âme ; le moment arrive où notre réunion deviendra encore plus parfaite sur la terre, et éternelle dans le ciel.*

*Croyez-moi tous avec une singulière affection,  
Votre tout dévoué serviteur,*

*Colin Supérieur<sup>7</sup>*

Cette lettre importante montre les réticences de Colin à accepter la position du supérieur du groupe, mais en même temps, pour le service de la Société de Marie en général, il se mit consciencieusement à exercer ses pouvoirs de Leader. L'emploi de « nous » — notre royal pluriel en anglais — révèle un aspect de la progression du leadership ; la directive qu'il donne pour le développement dans le diocèse de Grenoble est indicative. Cependant, ses exhortations spirituelles sont sans aucun doute dans la ligne du rôle d'un supérieur.

Il faut noter que la référence à Bourdin et à Séon « que nous n'avons pas vus depuis longtemps », indique peut-être qu'ils n'étaient pas présents pour l'élection du Supérieur central.

Il faut aussi noter que les prêtres aspirants Maristes à Lyon et à Belley

travaillaient maintenant dans des œuvres apostoliques semblables. Les prêtres de Belley étaient engagés dans des missions paroissiales et dans l'enseignement secondaire au petit séminaire. Et maintenant, à commencer par Pompallier et Bourdin, les prêtres Maristes vivant à l'Hermitage s'étaient engagés à conduire des Retraites paroissiales et à « former » les Frères de Champagnat à la vie religieuse et à l'apostolat de l'enseignement.

Peu après son retour à l'Hermitage, le groupe de Lyon se réunit pour élire un Recteur provincial. Ils ont passé cinq jours en prières, rencontres et discussions avant de procéder à l'élection. Les compte rendus de ces exercices ont été conservés — la première copie connue d'une rencontre des aspirants prêtres Maristes. Un résumé des règles pour la communauté fut aussi composé, probablement par

<sup>7</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 221.

Pompallier. Les jeunes prêtres élirent Champagnat, un membre ancien expérimenté, comme leur leader – et cela malgré ses activités diverses, avec une congrégation de Frères Enseignants, qui se développait.

Un mois après avoir écrit à ses confrères de Lyon, Colin contacta à nouveau Champagnat sur un sujet qui devait plus tard, causer beaucoup de peine – la situation de Valbenoîte. Il écrit :

*Belley, le 24 novembre 1830.*

*Mon très cher confrère,*

*J'ai reçu avec plaisir votre lettre ainsi que celle de Mr Bourdin. Nous pensons que vos arrangements avec Mr le Curé de Valbenoîte (Le Père Rouchon) tourneront à l'avantage de l'œuvre. Les établissements qui se forment à travers les tempêtes sont pour l'ordinaire plus ferme et plus stable. Vous avez donc tout lieu d'espérer que celui que vous allez former à St Etienne dans ce moment sera durable et des plus avantageux pour l'Église. (C'est une allusion aux incertitudes de la situation politique en France)...*

*Si je puis me dérober un moment, j'irais volontiers à l'Hermitage. Quel plaisir pour moi de vous y voir tous et de pouvoir délibérer sur plusieurs choses relatives à notre société. Vous pouvez me marquer la semaine précise où vous y seriez tous. Mais je suis bien peu maître de mes moments.*

*Plus j'examine, plus je vois de difficultés à pouvoir vous extraire un abrégé des Règles. Et en voici la raison : il faudrait que tous ensemble, elle fût lue et discutée pour éviter de graves inconvénients dans la suite. Voyez si cela n'est pas juste.*

*Je crois que les Règles de la semaine, du mois, de l'année et des exercices de chaque jour vous suffiront pour le moment. Encore elles ne sont pas toutes praticables avant qu'on ne soit en corps. Je vous écris à la hâte, notre retraite va commencer et je n'ai que le temps de vous dire que nous avons marqué 600 Messes à votre décharge.*

*J'ai écrit une longue lettre à Mr Cholleton. Si je puis aller à l'Hermitage, j'espère le voir. Vos confrères de Belley vous embrassent, et je suis avec eux.*

*Votre tout dévoué serviteur,  
Colin, Supérieur.*

*P.S. J'oublie que je pense renouveler notre correspondance avec l'ancien nonce à Paris, aujourd'hui cardinal. Mais je vous parlerai plus tard<sup>8</sup>.*

Le prélat évoqué est Vincenzo Macchi, créé cardinal le 2 octobre 1826. Il semble évident que Colin espère poursuivre la création de la Société de Marie avec l'aide de cette ancienne connaissance.

Quant à Mr Rouchon, les Maristes de l'Hermitage avaient d'abord été inspirés par le Vicaire général Cattet d'envoyer un de leurs membres pour aider Mr Rouchon dans la région est de Valbenoîte. Rouchon espérait

<sup>8</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 222.

s'attacher les Maristes par un arrangement plus stable, qu'il pensait faire plus tard, au grand regret de Champagnat pour plusieurs raisons.

Deux semaines après la lettre de Colin de fin novembre, une autre lettre est arrivée pour Champagnat et les autres Maristes à l'Hermitage :

*Belley, 6 Décembre 1830.*

*Mes Chers Confrères,*

*Je ne puis faire le voyage à l'Hermitage dans ce temps-ci 1° parce qu'on dit que les prêtres arrêtent facilement ; 2° parce que notre maison demande ma présence dans ces moments difficiles 3° parce que mon voyage n'aurait pas le résultat que je souhaite, sous un rapport très important. Je vous prie donc de croire que je n'ai pas moins d'empressement de faire le voyage et de conférer avec vous que vous pourriez en avoir vous-mêmes.*

*Je ne crois pas non plus qu'il soit expédient de vous envoyer l'abrégé des Règles ; bien réfléchi, je pense qu'il faut que nous les discussions en conseil tous ensemble. La Providence nous en fournira l'occasion. Soyons toujours pleins de courage, nous touchons bientôt au moment où notre œuvre pourra se développer davantage. Agissez ensemble de manière que vous ayez le mérite de l'obéissance et que la plus grande union règne entre vous. Il me semble que ce n'est pas le moment de vous fixer à Valbenoite ; vous serez peut-être plus en sûreté à l'Hermitage. Consultez bien le Seigneur. Ce n'est guère le moment de travailler ; mais bien celui de se former aux vertus religieuses et surtout à une grande abnégation de soi-même.*

*Ne disons toujours rien sur ce qui s'est passé à notre dernière réunion à Belley. Le choix n'est censé fait qu'entre nous-mêmes, mais il faut qu'il devienne ostensible avec le temps à nos supérieurs. J'ai écrit à Mr Cholleton et lui ai exprimé la nécessité pour la Société d'avoir un point central. Il m'a répondu de la manière la plus satisfaisante. Sa lettre m'a grandement consolé et encouragé ; Lyon n'y mettra point d'obstacle, mais on conseille d'ajourner à cause des temps. Si des sujets se présentent, recevez-les s'ils vous conviennent. Pour nous, nous aurions encore reçu des sujets si nous avions eu des chambres au séminaire. Nos prêtres vous embrassent ; ils sont pleins de courage et de bonne volonté. Il y a longtemps que je n'ai pas vu Mr Bourdin, et encore plus Mr Séon ; quel plaisir pour moi si j'avais pu me rendre à l'Hermitage ! Mais le plaisir n'est que différé ! Je me propose d'écrire à Mgr le Cardinal Macchi, ancien nonce à Paris. Nous faisons pour cela des prières ; unissez-vous à nous. Je vous laisse dans les Cœurs de Jésus et de Marie et suis avec la plus sincère affection et le dévouement le plus entier,*

*Votre très humble et obéissant serviteur,  
Colin, Supérieur.*

*P.S. En nous procurant des Messes, vous nous rendez service. . Je vous prie de déposer l'argent chez Madame Goiffon, sœur de St Charles, supérieure d'une Providence sur la paroisse de St Nizier, Rue 4 Chapeaux n° 12, et nous donner une lettre d'avis<sup>9</sup>.*

<sup>9</sup> Lettre du P.Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 225.

Cette lettre montre que l'anticléricalisme était encore rampant après la révolution de juillet 1830 ; les prêtres n'étaient pas encore en sécurité dans les rues. Pour les Maristes, cela a culminé avec l'inspection officielle à l'Hermitage en juillet 1831. Le magistrat qui conduisait la recherche d'armes et évidemment de troupes royalistes qui s'entraîneraient, partit sans rien – sauf l'admiration pour la complète coopération de Champagnat dans cette recherche inefficace.

Le postscriptum qui mentionne « l'argent des Messes » se réfère à la coutume d'offrandes pour la célébration de Messes pour les défunts. Gardant à l'esprit le grand désastre des indulgences qui éclaboussa l'Église au Seizième siècle, il nous faut une explication concernant ces offrandes. Leur justification repose sur le paiement, non de la Messe elle-même, mais sur le temps du prêtre et les ressources matérielles pour l'Église. Il est évident que Colin dont les prêtres recevaient peu en offrandes pendant leurs missions de campagne, étaient reconnaissants pour l'aide financière de la part des confrères mieux placés dans les zones plus peuplées.

Il semble que Colin n'était pas au courant du fait qu'au moment où il écrit, ses confrères de l'archidiocèse de Lyon se réunissaient pour élaborer des règles et pour élire un supé-

rieur régional. Il est également évident que les Règles élaborées à l'Hermitage n'entraient pas dans les volontés de Colin qui voulait « les discuter en conseil tous ensemble ».

Dans l'archidiocèse de Lyon, l'archevêque et son Conseil, ayant été informés de l'élection de Champagnat comme leader de la communauté des prêtres à l'Hermitage, se hâtèrent de nommer le Directeur de l'Hermitage Supérieur de la Société de Marie. A Lyon. Ils ont été très prudents cependant pour éviter toute référence à l'élection. Cependant le Conseil reconnu à la fois l'existence de la Société de Marie et son nom, en même temps que la nomination d'un Supérieur.

Tous les prêtres et Frères de Marie vous obéiront comme à leur Père...  
Vous aurez réellement les sentiments d'un Père pour ceux qui seront membres de cette Société<sup>10</sup>.

A Lyon, les rêves de reconnaissance par l'archidiocèse s'évanouissaient pour les prêtres Maristes. A Belley, cependant, les Maristes n'avaient pas besoin de tels rêves pour susciter l'espoir dans leurs cœurs.

Peu après, en janvier 1831, le Père Séon, précédemment à Charlieu, était nommé (par l'archidiocèse) vicaire de la paroisse de Val benoîte,, près de St Etienne. Le

<sup>10</sup> Lettre du P. Cattet au P. Champagnat 18/12/1830 O.M. 1, Doc. 226, Lignes 22-26.

Père Rouchon, curé, avait acquis la vieille abbaye cistercienne de Valbenoîte en 1817. Il offrait cette propriété aux Maristes à la condition de lui fournir des vicaires. Il pensait rejoindre lui-même la Société, mais Colin l'en dissuada. La nomination de Séon fut suivie de celle du Père Fontbonne, constituant ainsi une deuxième communauté Mariste dans l'archidiocèse. (A Valbenoîte). La lettre de Cattet à Champagnat à cette occasion annonça aussi que le Père Chanut resterait à l'Hermitage et que le Père Bourdin avait la permission d'aller à Belley pour deux ans, pour y enseigner les Humanités au petit séminaire. En fait, mais non en paroles, l'archidiocèse avançait vers une plus grande reconnaissance de la branche des prêtres et du caractère supra diocésain de la Société de Marie.

Colin avait repris contact avec Champagnat le 25 janvier 1831. Manifestement, il répondait à une lettre de Champagnat dans laquelle le nouveau supérieur de Lyon informait le supérieur central de plusieurs sujets : l'élection à Lyon qui avait eu lieu en décembre, la composition des règles pour la communauté de Lyon, et l'installation de Séon à Valbenoîte. La réponse de Colin ratifia ces différentes initiatives, mais pas sans quelque réticence de la part de Colin concernant les règles composées à l'Hermitage ; il les acceptait, seulement à titre provisoire. Avec cette lettre, la normalisation juridique des deux groupes était achevée, exactement un an après les invitations préliminaires de Colin de choisir un centre d'unité. La lettre contient plusieurs passages d'exhortations spirituelles comme faisait tout supérieur en ce temps-là. On peut y lire :

*Belley, le 25 janvier 1831*

*Mon très cher confrère,*

*Nous sommes bien aises que vous ayez pris possession de Valbenoîte ; les établissements qui se font dans les moments d'orage sont, pour l'ordinaire, plus durables parce que ordinairement ils sont fondés sur une plus grande confiance en Dieu. Nous ne nous réjouissons pas moins que le choix d'un supérieur soit fait parmi vous. Ce sera un moyen de plus pour vous former à l'obéissance. J'espère toujours trouver bientôt l'occasion de passer quelques jours avec vous ; et alors, nous admettrons tous ensemble une règle commune. En attendant, suivez celle que vous avez formée, mais avec une disposition de prendre par la suite celle qui sera reconnue être la plus utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes<sup>11</sup>.*

Colin se sentait incapable de rendre visite aux Maristes de l'Hermitage,

qui étaient impatients de voir leur supérieur central. Il leur écrit donc, en

<sup>11</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 227, Lignes 13-23.

essayant de leur demander de rester constants à leur zèle et dévoués à l'œuvre de Marie.

*Belley, le 6 mai 1831.*

*Mes très chers Confrères,*

*...Prenez donc patience ; si, dans le mois de juin, les circonstances des temps difficiles n'y mettent obstacle, nous aurons le plaisir de nous voir et de nous embrasser. En attendant, voici ce qui me semble le plus utile et le plus selon Dieu pour le moment. Je crois que pendant le mois de mai, nous devons suspendre toutes espèces de projet, ne penser à faire aucun établissement, bannir de notre cœur toute sollicitude, toute espèce d'inquiétude, ne penser qu'au jour présent et mettre de côté toute pensée de l'avenir. Si donc vous me permettez de vous donner ce conseil, offrons cet acte d'obéissance en l'honneur de la Ste Vierge : nous y trouverons notre avantage et également la Société le sien. Abstenons-nous même de parler de nos pieux projets. Donnons tout ce mois à notre avancement dans la vertu. Offrons-nous sans cesse à la sainte Vierge pour travailler à la gloire de son Fils et à la sienne.*

*Je vous remercie bien de la complaisance que vous avez de nous fournir des Messes ; Nous les garderons pour nous.*

*Je vous prie de demander au Seigneur, avec nous et conjointement avec vos chers frères, les lumières nécessaires pour les démarches que nous méditons de faire auprès de la cour romaine. Nous pourrions dire le Veni Creator et l'Ave Maris Stella.*

*Votre tout dévoué serviteur,  
Colin<sup>12</sup>*

En août, Colin n'avait pas encore visité les Maristes de l'Archidiocèse de Lyon, mais une lettre du même mois parle de sa proche venue.

*Belley, le 9 août 1931*

*Mes Très chers Confrères,*

*Enfin, le moment où nous pourrions nous voir à l'Hermitage approche.*

*Nous avons reçu hier une lettre de Rome de la part de Mgr le cardinal Macchi, ancien nonce à Paris. Cette lettre nous a fait plaisir. Son Éminence nous invite à faire le voyage de Rome pour poursuivre notre œuvre avec zèle, pour parler à Sa sainteté et nous promet sa protection pour la réussite de l'entreprise. Ce voyage, cependant, ne pourra avoir lieu encore sitôt.*

*Nous avons bien de choses à régler ensemble avant la Toussaint. Nous pensons faire une Retraite tous ensemble à Belley. Nous y inviterons tous nos confrères du diocèse de Belley qui demandent à*

<sup>12</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 228, Lignes 14-33.

*s'agrèger et qui paraîtraient nous convenir. Nous désirons bien aussi vous y voir presque tous, cela serait bien nécessaire, mais nous en causerons ensemble à l'Hermitage.*

*Nous visons à n'avoir que des professeurs agrégés dans notre maison l'année prochaine ; et nous pensons lui donner une nouvelle marche conforme à notre but. .... Je ne sais si quelqu'un de vous voudrait entrer dans l'enseignement, en cas qu'on pût obtenir la permission de Lyon.*

*Redoublons de plus en plus de prières, mes biens chers Confrères. C'est dans les moments de tempête que les œuvres de Dieu se consolident. C'est alors que le courage, qui prend sa source que dans Dieu, devient plus fort, plus intrépide. ....*

*Je suis avec l'affection la plus tendre, votre tout dévoué confrère,  
Colin.*

*P.S. Mille choses affectueuses de ma part à Mr Terraillon. Quel plaisir j'aurai de le revoir et de l'embrasser. Je ne le regarde pas encore come un déserteur<sup>13</sup>.*

En parlant de Terraillon, Colin dit vraiment qu'il ne le regarde pas comme perdu pour la Société. Tout en gardant le même espoir, Champagnat n'hésite pas plus tard à désigner comme désertion la manière dont Terraillon a quitté l'Hermitage en 1826.

En novembre 1831 la situation à Lyon a changé. Un deuxième Mariste, Fontbonne, a été nommé par l'archidiocèse à Valbenoîte (en septembre), une deuxième communauté de Maristes existe maintenant dans l'archidiocèse. Colin écrit à Champagnat lui demandant des prières pour une solution à ce problème.

*Belley, le 7 novembre 1831.*

*Mon très cher Confrère,*

*Je ne suis pas fâché des petites contradictions que vous éprouvez ; l'œuvre de la Ste Vierge ne s'avance qu'à travers les croix et les souffrances ; réjouissez-vous donc. Il faut que nous passions par les langues, il faut que nous soyons méprisés, quelques fois même calomniés, avant de nous constituer solidement. L'affaire de Valbenoîte est importante pour la Société. Je vous conseille de la recommander au Bon Dieu d'une manière particulière. Faites une neuvaine à cette intention c'est-à-dire pour connaître la volonté de Dieu, faites faire cette neuvaine à tous vos frères qui sont dans la maison. De notre côté, nous cherchons devant Dieu à bien connaître les desseins de la Providence dans cette affaire.*

<sup>13</sup> Lettre du P. Colin à ses confrères de l'Hermitage, O.M. 1, Doc. 233.

*L'administration de Lyon paraît bien disposée pour l'œuvre : elle vient encore de nous céder Mr Bordat, diacre, pour professer. Ainsi, vous voyez que, si la Providence nous éprouve d'un côté, elle nous console de l'autre.*

*J'embrasse Mr Pompallier, vos autres confrères et me recommande à vos Saints Sacrifices.*

*Je suis, avec la plus grande affection,*

*Votre très humble serviteur,*

*Colin, Supérieur.*

*P.S. Rappelez-moi au souvenir de vos bons frères<sup>14</sup>.*

Une seconde lettre de Colin (31 décembre 1831) causa beaucoup de consternation parmi les prêtres de l'Hermitage et de Valbenoîte. Ayant été élu supérieur central un an auparavant, Colin pensa compléter ce qu'il pensait être le mieux pour ses confrères dans l'archidiocèse de Lyon. Il avait peur que le groupe des prêtres soit subordonné au service des frères et que les prêtres ne puissent pas acquérir une autonomie et

un caractère propre. Colin décida donc d'avoir des responsables séparés pour les Frères et pour les prêtres. Champagnat garderait autorité sur les Frères. Il fallait élire quelqu'un d'autre pour les prêtres. Ce fut le sujet de la lettre et ce fut la proposition qui provoqua une grande perturbation.

Une autre section de la lettre était adressée à Champagnat dans les termes suivants :

*Belley, le 31 décembre 1831*

*Mon très cher confrère,*

*Depuis la Toussaint, nous faisons des prières pour obtenir de Dieu qu'il nous éclaire et nous fasse connaître ce qui peut être le plus pour sa gloire. Après avoir bien examiné et pris l'avis de nos confrères de Belley, nous pensons que le moment est venu de donner plus de consistance et de solidité à la Société dans le diocèse de Lyon, afin que si les temps deviennent plus favorables, elle puisse de suite s'étendre et porter secours aux fidèles. Pour cela, nous pensons que le corps des missionnaires doit être séparé du corps des Frères, et que chaque corps doit avoir son supérieur à part. Il en résultera un bien sensible pour l'un et pour l'autre corps. Si donc, après avoir pris l'avis de vos confrères de Lyon, surtout des plus anciens, vous ne voyez aucun obstacle à ce que nous vous proposons, nous vous prions de procéder à l'élection d'un supérieur pour le corps des missionnaires de Lyon. Vous préviendrez vous-même ou mieux encore par l'entremise de Mr Pompallier, Mr Terrillon et ces Messieurs de Valbenoîte ; Vous indiquerez trois jours de prières et un jeûne dans l'intention de bien connaître la volonté du Seigneur. Puis, vous vous*

<sup>14</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 239, Lines 5-10, 20-23, 27-32.



*réunirez tout à l'Hermitage pour donner vos voix. Immédiatement avant l'élection, vous vous réunirez à l'église avec tous les Frères pour réciter les Litanies de la Ste Vierge, l'Ave Maris Stella et le Veni Creator. Ensuite les frères se retireront et chacun de vous donnera son suffrage par écrit ; si je suis prévenu du jour, je pourrai peut-être m'y trouver. En tous cas, vous nous avertirez du choix du supérieur le plus tôt possible. Vous pourriez même nous envoyer les suffrages de chacun dans une lettre.*

*Immédiatement avant de procéder, vous avertirez vos confrères qu'ils ne doivent se laisser influencer par aucune pensée de respect humain, qu'ils ne doivent chercher que la pure gloire de Dieu et que le plus grand bien de la Société. Etc., etc. . . .*

*Vous regarderez Mr Terraillon comme membre de la Société ; il donnera sa voix comme les autres. Avec environ dix-huit autres, Terraillon a suivi la retraite Mariste à Belley en septembre 1831 et, avec eux, il a signé l'Acte de Consécration à la Bienheureuse Vierge Marie qui a terminé la retraite. Je vous remercie des Messes que vous nous avez procurées ; vous pouvez retenir l'argent ; j'espère moi-même le retirer lorsque j'aurai l'honneur de vous voir tous.*

La lettre termine de la manière habituelle. Dans le post-scriptum, Colin déclare :

*Nous serions d'avis que l'élection se fit le plutôt possible. Plus tard, nous avertirons de ce choix les supérieurs de Lyon et nous viserons au moyen de donner une structure nouvelle au corps des missionnaires<sup>15</sup>.*

Pour une fois, Colin s'est trompé. Seulement une année avant, les Maristes de Lyon avaient vécu cinq jours de prières en élaborant leur règle de vie et en élisant un responsable, un responsable qui avait ensuite été nommé - non seulement approuvé - par l'archidiocèse. Ils furent choqués par les directives de Colin et n'ont pas tardé à le lui faire savoir. Après tout, il avait déclaré : » Si vous ne voyez aucun obstacle à ce que nous proposons » Ils en ont certainement vu.

Présenté avec "obstacles" et protestation, Colin eut la bonne grâce et la sagesse de renvoyer le sujet. Il ne

changea pas de point de vue, cependant, puisqu'il avait l'intention d'avoir une consultation avec les autorités de Lyon (qui avaient nommé Champaignat comme supérieur et avec le Père Rouchon de Valbenoîte, qui offrait une propriété tentante non seulement à cause de la possession des terrains de l'Abbaye, mais aussi parce que cela aurait donné aux prêtres Maristes plus de portée pour les œuvres apostoliques ainsi moins liées aux engagements de l'Hermitage.

Dans sa sagesse Colin a décidé qu'il voulait rester prudent pour ne pas précipiter la conclusion en ces

<sup>15</sup> Lettre du P. Colin au P. Champaignat, O.M. Vol. I, Doc. 241, Extraits.

temps très particuliers ; Il s'adressait à Champagnat, mais avait l'intention d'atteindre tout le groupe des prê-

tres. Par sa lettre conciliante datée du 3 février 1832, il différerait le problème d'un nouveau supérieur à Lyon.

*Belley, le 3 février 1832.*

*Mes très chers confrères,*

*Je ne sais comment vous aurez pris ma proposition relativement à l'élection d'un supérieur pour le corps des missionnaires dans le diocèse de Lyon. L'intérêt de l'œuvre, le désir de la voir prendre plus de consistance et de prévenir de plus grandes difficultés par la suite, ont seuls motivé ma démarche. Je pense bien n'avoir affligé aucun de vous ; certes, cela n'est pas entré dans mon intention. Nous devons de plus en plus resserrer les liens qui nous unissent et ne rien négliger pour le succès d'une Société pour laquelle nous avons tous déjà fait beaucoup de sacrifices. Nous ne devons pas être surpris de voir Mr Rouchon penser quelques fois autrement que nous ; Nous devons, au contraire, ne pas le contrarier, ne pas l'attrister, sans cependant jamais déroger à notre but, ni varier dans nos sentiments. Mais nous devons avoir égard à son âge et lui témoigner tout le respect possible ; je pense que Mr Rouchon ferait mieux de ne pas s'agréger à l'œuvre ; difficilement, il ne pourra prendre nos idées et consentir à dépendre de plus jeunes que lui ; mais puisqu'il a l'intention de faire une bonne œuvre, il me semble qu'il pourrait céder les appartements qu'il a de reste aux missionnaires qui prêteraient le secours de leur ministère à sa paroisse et aux paroisses environnantes ; dans ce cas, il serait facile à vous de vous réunir à Valbenoîte et de désigner un supérieur et un vice supérieur. J'ose même vous dire que si cela s'arrangeait de cette manière, je ne craindrais pas d'aller passer quelques temps avec vous pour aider à établir à Valbenoîte la même marche, le même esprit qu'à Belley. Mais pour cela, il faut que vous soyez tous du même accord et que l'autorité de Lyon intervienne. En attendant, redoublez vos prières dans un esprit d'humilité et de charité.*

*Pour nous, nous pensons toujours que le corps des prêtres Maristes prendra peu de consistance tant qu'il restera dans la maison des Frères ; que le supérieur des frères ne peut être le supérieur des prêtres et que la première chose que vous ayez à faire est de voir, quand le temps sera venu, dans quel lieu pourraient se retirer les prêtres missionnaires et quel est celui qu'il conviendrait de mettre à leur tête. Voilà mes chers confrères ce que je n'ose encore décider, et ce que je ne déciderai jamais sans le consentement et les avis des supérieurs de Lyon. Restez donc, tous comme vous étiez ci-devant, soumis à Mr Champagnat jusqu'à nouvel ordre. J'espère bientôt avoir un entretien avec Mr Cattet et alors on pourra s'expliquer avec Mr Rouchon et lui faire des propositions. Mais en attendant, restez paisibles et continuez à vous former aux vertus solides, aux sciences nécessaires à un missionnaire ; aimons à être humiliés, à souffrir pour Jésus et Marie ; que les vues temporelles ne nous influencent jamais dans notre conduite ; que la gloire de Dieu et de Marie, que le bien de la Société règle seuls nos pas et nos démarches. La Providence est assez riche ; elle nous fournira tout ce dont nous aurons besoin.*

*Quant à la disposition des Frères Maristes et Joseph, dont nous avons parlé, nous pensons, à Belley, qu'il n'y aura qu'un corps de Frères, que ce corps sera composé de deux sortes de frères, Frères Maristes et Frères Joseph ; ceux qui auront été reçus frères Joseph ne pourront jamais devenir Frères*

*Maristes à moins d'une raison bien grave. Mais les frères Maristes pourront devenir frères Joseph ; l'emploi auquel on les destinera fera parmi eux la distinction de Frères Maristes et de Frères Joseph. Nous verrons plus tard si ceux-ci auront le même costume. Du reste, nous examinerons de plus en plus. Lorsque le moment sera venu de former à Belley un établissement de frères, j'aurai le plaisir de vous écrire. J'ai fait une réponse favorable à la demande de Mr Douillet. Si vous aviez un voyage à faire dans le diocèse de Grenoble, je serais bien aise que vous prissiez des informations sur les Sœurs de St Clairs. Vous pourriez les voir et vous informer à quel corps elles sont agrégées, si elles pensent toujours à la congrégation de Marie.*

*Les difficultés qui se rencontrent et semblent s'opposer à votre organisation me consolent et m'encouragent et deviennent pour moi la preuve que l'entreprise peut être dans la volonté de Dieu puisqu'elle porte le caractère de ses œuvres.*

*Mes confrères et moi vous embrassons tous in Christo et Maria, et je suis avec la plus grande affection.*

*Votre tout dévoué serviteur et confrère,  
Colin, supérieur<sup>16</sup>*

Cette lettre manifeste la détermination de Colin à poursuivre l'idée de séparer au moins quelques Maristes de Lyon de l'Hermitage et d'élire un nouveau responsable pour le groupe de Lyon. Ses paroles « *Je suis sûr que je n'ai offensé aucun d'entre vous* », montre clairement un endurcissement pour Champagnat qui avait non seulement été élu par ses pairs comme Supérieur, mais aussi nommé par les autorités archidiocésaines. Peut-être que la longue connaissance que Colin avait de Champagnat lui donnait la certitude que Champagnat était à la fois assez humble et obéissant pour accepter les changements que Colin propose maintenant, mais il a l'intention de les mettre en pratique. Il espérait que « *Aimons être humiliés* » était un sentiment fortement ancré chez Cham-

pagnat ; il avait donc certainement l'occasion de pratiquer l'humilité.

Dans cette lettre, nous avons la première référence écrite d'un autre groupe de Frères à côté des Frères Maristes, un groupe qui était destiné aux tâches matérielles, non à l'enseignement. Ces Frères étaient certainement envisagés à l'époque de la Promesse de Fourvière, et l'augmentation du nombre de prêtres à Belley rendait nécessaire de créer ce groupe de Frères auxiliaires que Colin essaie d'intégrer dans le plan de la Société au risque de dénaturer l'Institut de Champagnat. C'est un sujet qui pourrait causer des frictions dans les années à venir.

Quant à la proposition d'un possible voyage dans le diocèse de Gre-

<sup>16</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 242.

noble, nous avons ici l'évidence flagrante du manque d'intérêt et de connaissance de la part de Colin sur l'affaire Courveille depuis 1826. Ne sachant rien de l'établissement des Sœurs à St Antoine, Colin croit que ces Sœurs sont encore à St Clair, où Marie Jotillon, la première compagne de Jeanne Marie Chavoïn avait vécu

plusieurs années pour aider à l'organisation de l'école. Marie Gardet, la troisième recrue, avait aussi été avec Marie Jotillon à St Clair.

Jean Claude Colin poursuit sur quelques-uns des sujets mentionnés précédemment dans une lettre écrite en avril :

*Belley, le 8 avril 1832*

*Mon très cher confrère,*

*... Je m'attendais que vous auriez décidé avec Mr Cattet s'il était à propos ou non de fixer le corps des prêtres à Valbenoîte ou ailleurs, que vous auriez fait des propositions à Mr Rouchon, et qu'ensuite de ses réponses, vous auriez vu s'il était possible de penser dans ce moment à Valbenoîte. ... Si j'avais prévu que vous n'eussiez rien fait, j'aurais cherché à voir Mr Cattet au moment de son départ et je lui aurais demandé de l'accompagner à l'Hermitage. ... J'ose même vous dire que je fis tout exprès le voyage de Lyon pour lui parler, mais ayant appris que vous m'aviez précédé de quelques jours auprès de Mr Cattet, je revins sans le voir dans la crainte de me contredire avec vous. ... Depuis, j'ai abandonné cette affaire entre les mains de Dieu.*

*Il me semble toujours que la première chose que vous auriez à faire serait de penser à organiser le corps des prêtres de Lyon. Dans la position où vous êtes, les uns à Valbenoîte, les autres à l'Hermitage avec les frères, plusieurs de vous courent le risque de prendre de fausses idées de l'œuvre et peut-être de perdre leur vocation Mariste. .*

*Quant aux frères dits Joseph, mon intention serait de greffer ce corps sur le vôtre en sorte que les deux corps, soit qu'ils fussent ensemble ou séparés, dépendissent du même Supérieur. Par-là, nous resserrions notre plan et peut être même le rendions nous plus facile. Mais si vos frères ne veulent pas consentir à cet arrangement, ou s'il s'y trouve des difficultés, nous formerons le corps des frères Joseph à Belley. J'ai déjà cinq à six sujets à ma disposition. Si vous aviez pu nous donner au moins un frère ancien plein de vertu et de dévouement, nous l'aurions placé provisoirement à la tête de l'entreprise.*

*Il ne conviendrait pas que des frères occupés à des emplois manuels dans les collèges et les autres maisons de la Société eussent l'habit que vous avez donné aux frères Maristes. Leur habit sera beaucoup plus simple et plus conforme à leur emploi. Communiquez ma lettre à vos confrères et à Mr Terrailon, et donnez-moi votre dernière réponse ; je ne regarde point les moments présents comme un obstacle à nos démarches.*

*La Supérieure du Bon Repos pourra recevoir deux ou trois des sujets que vous présentez. Elle s'en rapporte à votre choix ; vous ajournerez les autres.*

*Vos confrères de Belley vous embrassent tous toto corde ainsi que celui qui est, avec la plus grande estime,*

*Votre très humble et obéissant serviteur,  
Colin, Supérieur<sup>17</sup>*

Il n'apparaît ici aucune évidence que Champagnat était chargé par Colin de parler à Mr Cattet à propos de la situation de Valbenoîte, ni de la restructuration des Maristes dans l'archidiocèse. Comme il avait fait par le passé, Champagnat ne fit rien, en espérant peut-être que le temps et le travail de Divine Providence apporteraient une heureuse conclusion à ce problème sans perturbations. Au contraire de Mr Micawber qui attendait toujours que « les choses changent », Champagnat attendait que rien ne change.

Il est évident que Colin était déterminé à poursuivre l'affaire de Valbenoîte et aussi la position du leadership Mariste dans l'archidiocèse de Lyon, mais il se prépare pour une occasion favorable. Il clarifie ses idées sur ses « frères Joseph » et les frères enseignants de Champagnat. Ses idées n'auraient pas du tout satisfait Champagnat et les Frères Maristes qui voyaient toutes sortes de difficultés surgir de l'application des idées de Colin. Ce

fut Champagnat l'un des plus fermes avocats d'un supérieur central, mais il rencontre maintenant des difficultés avec ce même supérieur. Comme avec l'élection de Courveille Supérieur, il trouve maintenant des difficultés avec l'élection de Colin au leadership. Cela procura maux de tête et crèves cœurs au fondateur des Frères Maristes.

Le plan de Colin qui voulait soumettre les deux groupes de frères à un seul supérieur soulevait l'opposition des Frères de Champagnat puisqu'il mettait en question la structure même de l'Institut des Frères Maristes. De même, le concept de deux costumes différents pour les Frères ne convenait pas aux Frères de Champagnat.

La partie de la lettre qui concerne les Sœurs Maristes révèle le fait que la maison des Sœurs est maintenant pleine (Colin n'était pas très enthousiaste à propos de l'expansion des Sœurs Maristes). Elle montre aussi la campagne active de Champagnat

<sup>17</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 246.

La Capucinière fut abandonnée début décembre 1832 en échange (avec l'évêque Devie) d'une propriété laissée au P. Colin par son ami décédé, P. Pichat. Cette maison pour le diocèse de Belley et Valbenoîte pour l'archidiocèse de Lyon étaient les deux maisons réservées aux prêtres maristes.

pour recruter des sujets pour la congrégation des Sœurs.

Une lettre de Pompallier à Champagnat datée du 2 mai 1832 donne un compte rendu enthousiaste des trois missions paroissiales conduites par deux prêtres de l'Hermitage – Pompallier et Forest. Il montre aussi que les Maristes de Lyon et ceux de Belley, à cette étape de leur développement, sont engagés dans des apostolats semblables – missions paroissiales et éducation. Les deux groupes étaient très actifs dans les paroisses missionnaires diocésaines

et que, tandis que des prêtres Maristes de Lyon et de Belley dirigeaient l'enseignement au petit séminaire, d'autres prêtres Maristes à Lyon et à L'Hermitage, formaient les Frères Maristes.

Un an après sa demande d'élection d'un nouveau supérieur pour les prêtres dans l'archidiocèse de Lyon, Colin donna sa réponse définitive. Séon, actuellement à Valbenoîte, était élu et approuvé par l'archevêque De Pins. Colin écrivit sur ce sujet à Champagnat, ancien supérieur.

*Belley, le 13 novembre 1832*

*Mon très cher confrère,*

*J'ai reçu vos deux lettres en leur temps. Je mérite des reproches pour le retard que j'ai mis à vous répondre, mais je voulais n'intervenir d'aucune manière dans vos arrangements et cela par respect pour les intentions des supérieurs de Lyon. Je reçois à l'instant, une lettre de Mr Séon, supérieur des prêtres de Valbenoîte, qui m'annonce que tout est terminé, et que les supérieurs de Lyon ont donné leur approbation. Je ne puis vous dire combien j'en bénis le Seigneur. Admirez, mon bien cher confrère, la marche de la Providence qui, d'une manière insensible, arrive à ses fins. N'oublions point d'en rendre à Jésus et à Marie d'humbles actions de grâces. Cette séparation de vos confrères vous sera peut-être pénible, mais elle est dans les desseins du Seigneur. Quoique séparés de corps, vous ne le serez point d'esprit. Que la plus grande union existe entre nous tous, à quelque branche de la Société que nous appartenions, et, comme les membres d'un même corps, soyons toujours disposés à nous rendre service les uns aux autres. à nous soutenir, à nous encourager, à nous aider mutuellement. Regardons-nous tous comme les enfants d'une même Mère, qui est la glorieuse Marie et que le cœur de cette tendre Mère devienne le lien qui nous unisse tous. Je pense que ma lettre vous arrivera avant votre séparation ; si vous me le permettez, je vous dirai à tous, mes bien chers confrères, achevez votre ouvrage, répondez aux desseins du Seigneur sur vous, regardez Mr Séon comme un autre Jésus Christ au milieu de vous ; soulagez-le dans les peines inséparables de la supériorité par votre docilité, votre cordialité etc.*

*Nous sommes aussi nous autres dans la maison du noviciat, mais nous sommes seulement trois et cinq frères, les autres sont employés au séminaire. Je n'ai pu obtenir de quitter moi-même le séminaire, mais les deux maisons n'en font qu'une.*

*Je ne puis faire le voyage e Bordeaux dans ce moment. Je ne pense pas même pouvoir le faire cette année ; Je vous engage fort à le faire si vous le pouvez. Dans ce cas, prenez tous les renseignements possibles. Je viens de recevoir de Mr Chaminade, supérieur de de la Société de Bordeaux, une lettre dans laquelle il nous invite et me marque qu'il sera à Agen encore quelque temps et que nous pourrions nous y arrêter. Je pense maintenant qu'il entre dans les desseins de la Providence que Mr Pompallier rende des services à Mr Collard et à ses confrères.*

*Les Sœurs de Bon Repos sont toutes prêtes à former l'établissement de St Chamond si les supérieurs le permettent. Veuillez en conférer avec Mr Terraillon et sollicitez tous les deux cette affaire. Une des demoiselles que vous présentiez est venue à Belley, les sœurs la recevront ; pour les autres, il faut qu'elles attendent, car elles sont pour le moment trop serrées à Bon Repos. .*

*Embrassez tous vos confrères pour moi. Le plus tôt qu'il me sera possible, j'irai vous voir. Je vais aussi écrire à Mr Séon.*

*Recevez tous l'assurance de mon sincère attachement et de mon entier dévouement. Vos confrères de Belley prennent tous part à la joie que cause le succès de vos arrangements, et vous disent mille choses. Je vous suis infiniment reconnaissant de m'avoir laissé encore cette année Mr Bourdin.*

*Votre très humble et très obéissant serviteur,  
Colin, Supérieur<sup>18</sup>*

Cette lettre mentionne de nombreux aspects de l'activité Mariste, quelques-uns desquels demandent explication.

La mention de Pompallier et de Mr Collard fait référence à une étape substantielle prise pour les formations du Tiers Ordre de Marie. Des hommes de haute qualité (et de haute qualification) loyaux aux Roi « légitime » et dégoûtés du Régime du Voltairien Louis Philippe, appelé « Roi Citoyen », quittent leur position officielle et retournent à leurs occupations, surtout celle de diriger des

Conseils d'écoles. Ils aspiraient à un plus riche développement spirituel et rêvaient de direction comme membres du Tiers Ordre, choisissant les Maristes comme guides Pompallier était chargé de les diriger.

A cette période, à Bordeaux, le Père Chaminade était occupé à fonder la Congrégation Marianiste. Il semble que Colin ait écrit à Chaminade et que ce dernier lui ait adressé une invitation à venir le voir à Agen. Parce que Chaminade avait l'autorisation gouvernementale de sa congrégation Champagnat, qui cherchait

<sup>18</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 255.

l'approbation du gouvernement pour ses Frères Enseignants, était particulièrement intéressé par une forme de liaison. Colin voulait l'aider dans cette démarche. L'Archidiocèse de Lyon, cependant, ne soutenait pas cette initiative. Finalement, toute idée sur une forme d'union avec ces Sociétés fut rejetée parce que les buts des deux groupes étaient différents.

Le grand espoir des Maristes pour une fondation de Sœurs dans l'archidiocèse de Lyon (à St Chamond, près des centres Maristes) échoua parce que le projet fut rejeté par l'Archevêque De Pins, probablement en raison d'un nombre suffisant d'établissements de Sœurs près de Lyon.

En ce qui concerne l'installation de prêtres Maristes dans l'archidiocèse de Lyon, Colin finalement avait son idée. Séon était maintenant le leader des Maristes dans l'archidiocèse de Lyon où deux établissements Maristes existaient déjà - un à l'Hermitage, l'autre à Valbenoîte. Très tôt il y eut un troisième centre - Pompallier qui vivait à part comme Directeur du Tiers Ordre et chapelain des pensionnats.

Le souci de Colin au sujet du développement d'une branche Mariste de prêtres à Lyon correspondait à celui de Champagnat concernant la

formation des Frères dans laquelle les prêtres Maristes jouaient un rôle très important. Après tout, sauf l'enthousiasme de Séon, c'est le charisme et l'habileté de Champagnat qui ont conduit les prêtres Maristes de Lyon à engager un nouveau départ après le désastre de 1826. Son souci d'avoir suffisamment de prêtres à l'Hermitage est par conséquent incompréhensible. Ce ne fut pourtant pas la seule raison de l'opposition de Champagnat de concentrer les prêtres à Valbenoîte. Comme nous le verrons, il y avait d'autres motifs.

Sur le plan spirituel les éléments du remède au problème de Valbenoîte étaient l'humilité (Champagnat), la patience (Colin), la prière et l'esprit de famille (tous les deux). L'esprit fraternel de charité, le partage qui animaient ces premiers Maristes était sans doute renforcé par leur participation aux retraites annuelles ensemble, alternativement dans le diocèse de Lyon et de Belley. A la retraite de 1831 ils composèrent une prière de consécration à Marie qui était récitée aux retraites. Cette consécration rappelle la promesse de Fourvière et montre leur détermination à continuer leurs efforts spirituels et apostoliques dans la compagnie de la Bonne Mère. Cela traduit l'idée de ce qu'est la volonté constante qui les interpelle :



*...Ah, notre tendre et aimable Mère, nous déposons en ce moment et pour toujours entre vos mains, nos cœurs, nos volontés, nos personnes, nos biens, tout nous-mêmes. Nous vous promettons de concourir par tous les moyens qui seront à notre disposition à la réussite et à l'extension de notre Société, de travailler toute notre vie à la gloire de votre divin Fils et à la vôtre, d'étendre votre culte autant qu'il nous sera possible, de ne jamais rien faire, rien entreprendre sans implorer votre assistance. Soyez toujours pour nous Vierge Sainte, une Mère pleine de tendresse et de miséricorde ; soyez notre avocate et notre protectrice auprès de Dieu<sup>19</sup>...*

Une telle prière est un court essai pour ôter le voile et révéler le feu qui brûlait dans les cœurs de ces hommes de Marie.

En 1833 les troubles causés par la Révolution de 1830 subsistaient encore. Il y avait manifestement moins d'animosité envers le clergé catholique et, par conséquent il devenait

moins dangereux de voyager. Comme il y avait eu aussi des troubles à Rome ces années -là, Colin n'avait pas essayé de se rendre dans la ville éternelle pour solliciter l'approbation de la Société de Marie, démarche qui lui avait été recommandée par son ami le Cardinal Macchi. Une lettre à Champagnat en mars 1833 parle, entre autres sujets, de ce problème :

*Belley le 17 mars 1833*

*Je n'ai pu répondre plutôt à votre dernière lettre, car Mgr notre évêque est en tournée ; je lui ai écrit par rapport à l'offre bienveillante que vous lui faite de deux frères pour son établissement de Bresse, et je n'ai encore reçu aucune réponse. Je ne sais encore précisément quelle détermination prendra Sa Grandeur, qui ne doit arriver à Belley qu'au commencement de la Semaine Sainte. Déjà, il a placé dans sa maison deux jeunes gens de bonne volonté pour commencer l'entreprise, mais je ne sais encore s'ils persévéreront. J'espère vous écrire aux environs de Pâques et alors je vous donnerai la réponse de MGR.*

*Je vous prie de dire à Mr Terraillon que nous avons marqué 700 Messes à sa décharge, et de le remercier pour nous, en lui offrant l'hommage de notre sincère affection ; nous avons aussi marqué pour votre compte 50 Messes à 1 franc, vingt centimes.*

*Nous devons tous bien remercier le Seigneur de nous avoir donné Mr Cholleton pour conduire et diriger les démarches à faire pour la Société. C'est un coup de Providence admirable.*

<sup>19</sup> Consécration Mariste à Marie, à la Retraite de Belley, le 8 septembre 1831. O.M. 1 Doc. 236, Lignes 8-17.

*Nous nous proposons à Belley d'écrire de nouveau à Mgr le Cardinal Macchi, ancien nonce à Paris et de lui demander s'il croit convenable de faire le voyage de Rome. Peut-être vous verrai-je auparavant et nous causerons de tout. Je vous prie de faire faire une neuvaine pour le succès de cette nouvelle démarche à Rome. Mes amitiés à tous les frères. Je me recommande à leurs prières ainsi qu'àux vôtres et suis avec respect et l'affection la plus sincère,*

*Votre très humble et tout dévoué serviteur,  
Colin Supérieur<sup>20</sup>*

Un important rendez-vous par l'archidiocèse, relayé à Colin par Champagnat, fut la nomination du Vicaire général Cholleton comme chargé des affaires Maristes dans l'archidiocèse. Cholleton avait beaucoup soutenu les Maristes et même pensé à rejoindre leurs rangs. Cependant dans la tentative d'union des Frères de Champagnat et de ceux du Père Querbes, il a failli briser le cœur de Champagnat.

L'ouverture projetée en Bresse était une école d'agriculture ou une ferme, pour laquelle Champagnat n'avait pas de frères disponibles à ce moment-là. Finalement, elle fut ouverte sans les frères de Champagnat ; ce fut un désastre financier.

## A ROME

L'élection de Jean Claude Colin comme Supérieur des Maristes en 1830 l'incita à se retirer de ce coin clérical pour planifier et agir pour un

monde au-delà du diocèse de Belley et de Lyon. Rome devint une cible. En gardant le titre de « Supérieur » du petit séminaire (tel était le souhait de l'évêque) mais il avait un vice supérieur pour gérer les affaires de tous les jours, Colin pouvait s'occuper des stratégies voulues pour obtenir l'approbation de la Société de Marie. Le fait qu'il n'y avait pas de maisons pour les prêtres Maristes dans le diocèse de Lyon et de Belley permettait à Colin d'approcher les deux évêques avec la confiance qu'il serait au moins entendu. En outre, Colin était conscient de l'impact des Frères de Champagnat dans le domaine de l'éducation, et de l'efficacité des prêtres Maristes dans la formation des Frères et dans le ministère dans les paroisses de l'archidiocèse. Quant à Belley, le leader Mariste s'attribuer l'essor spirituel dû aux missionnaires et la bonne direction du petit séminaire de Belley - deux activités des prêtres Maristes. Tous ces bons résultats lui donnaient confiance et espérance.

<sup>20</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 266.

Colin avait quelque chose de plus – sa capacité de négociateur et sa patience pour arriver à ses fins. Vu la nature supra diocésaine de la Société de Marie, (les frères de Champagnat étaient aussi dans le diocèse de Viviers et de Grenoble), Colin pouvait utiliser la quasi-rivalité entre les deux principaux diocèses pour faire avancer la cause de la Société. « Je les pousse l'un par l'autre – et l'œuvre de Dieu se fait<sup>21</sup>. »

Ces paroles résumant très bien le mélange de l'habileté humaine et de la confiance supranaturelle qui se manifestent dans les lettres de Colin, particulièrement dans celles qui traitent les affaires du diocèse. Le vrai Colin est là : humour tranquille, Foi réelle et une grande connaissance des hommes.

Jean-Claude Colin reprit contact avec Champagnat au milieu de l'année 1833 :

*Belley, 24 juin 1833*

*Mon bien cher Ami,*

*Mgr de Belley désire que vous lui fournissiez deux frères pour son établissement en Bresse. A Pâques, vous étiez disposé à les lui accorder ; j'espère que vous ne changerez pas de sentiment. Il les lui faudrait de suite ; il voudrait qu'il y en eût un de Marboz. Ils seront employés dans les commencements à l'agriculture, puis ensuite à élever les orphelins. Pourvu qu'ils soient solides dans leur vocation, il n'est pas absolument nécessaire qu'ils soient bien instruits. Veuillez me faire une prompte réponse, car Mgr l'attend.*

*Je vous conseille de venir voir par vous-même la maison, la situation. Vous vous arrêteriez à Meximieux et Mr Maîtreperre qui est supérieur du séminaire, vous y conduira. De là, vous devriez venir à Belley.*

*Le cardinal Macchi a adressé sa réponse à l'évêque de Belley, et prie Sa Grandeur de nous laisser aller à Rome. L'évêque ne s'y oppose pas, je pense donc partir début septembre. Nous nous reverrons avant mon départ. En attendant, préparez un aperçu sur la règle de vos frères. J'espère écrire bientôt à Mr Terrailon. Je serai bien aise qu'i y eût à la Côte un établissement de sœurs, parce que j'espère que le collège appartiendra un jour à la Société. Faites ce que vous pourrez pour que la chose réussisse.*

*Mgr de Belley attend une prompte réponse et nous, le plaisir de vous revoir bientôt. J'écris à la hâte. Nos amitiés à tous ceux des nôtres. Je vous embrasse toto corde et je suis pour toujours*

*Votre très humble et tout dévoué serviteur,  
Colin<sup>22</sup>*

<sup>21</sup> Mots attribués par P. Maîtreperre au P. Colin. M. 2, Doc. 752, Lignes 337-338.

<sup>22</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 272.

Cette lettre révèle clairement un exercice de pression politique ou cléricale – par Colin sur Champagnat et par Devie sur Colin. Devie veut des frères pour son projet d'école d'agriculture, mais Champagnat n'a pas de frères disponibles. Il est possible aussi que Champagnat soit réticent à l'entrée dans ce nouveau domaine d'apostolat (diriger une ferme) et qu'il hésite à créer un établissement dans le diocèse de Belley dont l'évêque avait parfois été très dur pour Colin et ses prêtres Maristes. L'entreprise en Bresse fut fi-

nalement prise par le Père Granjard et ce fut un échec financier.

Quant à la Cote St André mentionnée dans cette lettre, les frères enseignants de Champagnat y étaient depuis deux ans.

Le moment de leur départ pour Rome approchait pour Colin et ses deux compagnons (Les Pères Bourdin et Chanel). Souhaitant avoir quelque information de Champagnat avant son départ, Colin écrivit en août :

*Belley le 25 août 1833*

*Père et cher confrère,*

*Le moment de notre départ pour Rome arrive. Je serai à Lyon jeudi matin 29 du courant. Plusieurs de nos confrères m'accompagnent jusqu'à Lyon. Nous nous réunirons chez Madame Chavassieu, petite rue Bombarde ; de là, vers les huit heures, nous monterons à Fourvière pour mettre notre voyage sous la protection de notre commune Mère. L'un de nous dira la Messe que les autres entendront. Il est nécessaire que vous soyez au rendez-vous ; il faut que vous signiez une supplique à Sa Sainteté, que nous signons tous à Belley. Cette signature ne nous fait prendre aucun engagement ; si quelqu'un ne pouvait venir, il faudrait qu'il en autorisât un autre à signer pour lui. J'écris par a même poste à Mr Séon. Mr Terraillon pourrait signer également. Faites-lui part de ma lettre.*

*Je pense que vous avez obtenu le certificat en faveur de vos frères, des évêques de Grenoble et de Viviers. Veuillez bien me l'apporter. Mille choses à vos bons frères, aux prières desquels je me recommande instamment.*

*Je suis avec respect et une singulière affection*

*Votre tout dévoué confrère,  
Colin, Supérieur<sup>23</sup>*

Même si Terraillon est venu et a signé, Champagnat n'a pu venir, Colin a donc signé pour lui. Quant à

la recommandation demandée aux évêques, Colin reçut une lettre testimoniale de l'évêque de Grenoble par

<sup>23</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 283.

la poste début octobre et cette lettre fut ajoutée au dossier Mariste à Rome. . L'évêque de Viviers, cependant, semble n'avoir rien écrit.

Les trois délégués sont arrivés ponctuellement à Rome ; ils ont présenté le cas de la fondation de la Société de Marie – les quatre branches. Colin est resté à Rome pour des discussions d'application ; Bourdin et Chanel ont fait le voyage retour (pas exactement par le même chemin) en France, pour reprendre leur poste d'enseignants.

Colin écrit à Champagnat le 28 septembre 1833 pour lui donner des nouvelles du voyage à Rome et un compte rendu de son séjour. Le 27 février 1834, arrivant de Rome à Belley, Colin écrit à nouveau à Champagnat. Sans donner de détails des discussions à Rome, il déclarait que les Maristes doivent maintenant simplement attendre le résultat des délibérations des autorités compétentes à Rome. Il mentionnait aussi une rencontre qui impliquerait Champagnat et se traiterait à Rome, mais il ne donne pas de date ni d'autre détail.

## **CONTRARIANTE VALBENOÎTE**

A la fin de 1832, Séon remplaçait Champagnat comme leader des prêtres Maristes dans l'archidiocèse de Lyon. Cela ne signifie au-

cunement la diminution de l'intérêt de Champagnat pour ses frères prêtres. Au contraire, cela développa chez lui un grand souci quant à l'avenir des Maristes. A ses yeux, le problème se situait dans la maison de résidence à Valbenoîte où l'administration de la paroisse lui semblait être incompatible avec la vie religieuse et missionnaire à la quelle aspiraient les Maristes et pour laquelle les nouvelles recrues avaient besoin de formation. C'était le point de vue de Champagnat et la raison de sa plainte aux autorités archidiocésaines qui étaient chargées du placement des prêtres. Ce n'était pas une plainte vide car il proposait un remède. Les aspirants Maristes pouvaient vivre à La Grange Payre, superbe propriété donnée à Champagnat par une généreuse bienfaitrice. Qui plus est, la propriété était donnée à l'archidiocèse dans ce but. C'était un geste magnifique, typique de la grandeur d'âme de Champagnat. C'était aussi la mesure du souci de Champagnat pour les prêtres de la Société. Les Frères à l'Hermitage ont dû durement réfléchir sur la largesse de leur fondateur, car, vu le nombre croissant de frères à la Maison Mère, les Frères aurait pu faire un bon usage de la propriété offerte ainsi aux prêtres.

L'extrait suivant d'une lettre de Champagnat au Vicaire général Cholleton jaillit du fond du cœur :

*La position de mes confrères à Valbenoîte n'est point avantageuse. Cette cure et ce vicariat ne peut aller à la Société, surtout dans le moment où se trouvent ses prêtres. L'administration de la paroisse les occupe tous et en occuperait bien davantage. Les meilleurs sujets y perdent leur vocation. Ceux qui se sentent quelque attrait pour la vie religieuse n'osent se présenter, dans la crainte d'être employés comme vicaire. ... Il n'est aucun sacrifice que je ne sois prêt à faire pour cette œuvre<sup>24</sup>.*

La proposition de remettre la Gange Payre apparaît dans cette lettre.

Champagnat écrivit aussi au sujet de son souci à Jean Claude Colin. Il semblait que les autorités Maristes à Belley pensaient la même chose que Champagnat - que l'affaire des prêtres à Valbenoîte devait être prise en

main et que, si possible, ces prêtres soient dans une maison séparée sous la direction de Pierre Colin. La lettre de Jean Claude Colin à Champagnat révèle très clairement son estime et son affection pour son confrère ouvrier de la première heure. Voici la réponse de Colin à deux lettres de Champagnat :

*Belley le 4 septembre 1834.*

*Mon très cher confrère,*

*Toutes les lettres qui viennent de votre main sont chères et agréables pour moi, mais jamais cependant je n'en ai reçu de vous qui m'aient fait plus plaisir que votre avant dernière dans laquelle vous me communiquiez ce que vous écriviez à Mr Cholleton. J'ai vu là votre désintéressement et de dévouement à la Société en général de Marie. Soyons bien persuadés que nous ne pourrons travailler efficacement à la gloire de Dieu qu'autant que nous vivrons de la foi et que nous attendrons plus de lui que des hommes. Cherchez un peu à réveiller cet esprit de foi, cet abandon à la Providence, parmi nos confrères de Lyon.*

*Aussitôt que Cholleton aura fait la réponse à votre lettre, veuillez, s'il vous plaît me la communiquer, car mon frère ne partira pas pour Valbenoîte avant que nous connaissions la décision du Conseil sur cette affaire. Tâchez de faire agréer ce retard à nos chers confrères de Valbenoîte.*

*Mon intention est toujours de vous envoyer deux de nos frères pour qu'ils fassent leur noviciat auprès vous et qu'ils reçoivent le saint habit dans votre maison. C'est temps que ces deux frères divers se centralisent et s'attachent à la Maison Mère des frères. Vous savez que mes intentions sont que les frères maristes et Joseph ne fassent qu'un même corps. Mais je ne pensais pas que vous fissiez si tôt votre retraite. Je m'imaginai qu'elle n'aurait lieu qu'au mois d'octobre. Dieu soit béni. Ils partiront probablement avec mon frère dans le courant d'octobre. Mais il faut que vous me prépariez un bon frère pour faire ma cuisine. Je compte là-dessus<sup>25</sup>.*

<sup>24</sup> P. Champagnat au P. Cholleton, O.M. 1, Doc. 321, Lignes 3-10, 31-32.

<sup>25</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 322, Lignes 1-34.

La lettre de Colin continue en disant qu'on a reçu du Souverain Pontife trois Brefs pour établir la Confrérie « que nous appelons le Tiers Ordre<sup>26</sup> » Il y a aussi une demande de prières pour la reconnaissance de la Société par Rome et un désir pour que le nombre des Maristes puisse augmenter à Lyon. La lettre se termine de la manière habituelle.

Probablement encouragé par la lettre de Colin et inquiet d'avoir une décision des autorités archidiocésaines qui, évidemment, étaient res-

pensables de la nomination des prêtres, y compris ceux de Valbenoîte, Champagnat écrivit à nouveau à Cholleton, Vicaire général. Champagnat avait entendu que Rouchon, curé de Valbenoîte, avait pris comme vicaires, de jeunes Maristes, comme faisait l'État dans l'Ancien Régime. – en confiant la collecte des taxes à des agents généraux. Cette lettre traite des questions d'argent et présente aussi les idées fortes de Champagnat sur la vie religieuse. Une fois de plus, il ne cherche pas à cacher ses convictions et ses sentiments :

*Je vois à n'en pouvoir douter que l'œuvre des prêtres va être coulée à fond à Valbenoîte, parce qu'elle se trouve dans une position fautive. Mon Dieu, que demandez-vous de moi ? Il n'est aucun sacrifice que je ne sois disposé à faire pour sauver du naufrage l'œuvre de Marie. Je vous assure que je crois toujours plus que jamais que Dieu veut cette œuvre, mais dans une autre position que celle où elle se trouve. L'intérêt, le désir de posséder perdra tout. Dieu me garde de faire le procès de mes confrères. Leur désintéressement, leur dévouement m'a trop édifié pendant le temps que j'ai eu l'honneur de les avoir auprès de moi. Je veux seulement blâmer ceux qui leur tiennent ce langage. ... Que Pompallier, Séon, Forest et Mr Bourdin ou un de Belley à sa place, soient tous réunis, soumis à une règle, n'ayant d'autre ministère, en attendant, que les retraites ou les petites missions dans les campagnes, vous verrez les affaires prendre une autre tournure. ... Je vous promets de nouveau que je ne laisserai manquer de rien mes confrères, fallût-il vendre ma dernière chemise. Je vous le dis les larmes aux yeux. ... Il n'y a que la retraite et la méditation des grandes vérités qui puissent maintenir l'esprit religieux<sup>27</sup>.*

Champagnat informa donc Colin de sa seconde lettre à Cholleton. Colin, « le Supérieur Central » bien que soutenant le mouvement et les raisons de son collègue, laissait paraître une note discrète de mise en garde dans sa ré-

ponse, car il était conscient que l'on pourrait blesser des sentiments. Il était sensible en particulier à la position de Séon, le Nouveau Supérieur des Maristes dans l'archidiocèse, position conformée par les autorités :

<sup>26</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 322, Ligne 36.

<sup>27</sup> Lettre du P. Cholleton au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 323, Lignes 18-107 (parts).

Belley, le 23 septembre 1834

Mon très cher confrère,

Les bonnes dispositions dans lesquelles je vois que le Seigneur a mis votre cœur nous remplissent de joie et nous nous piquent d'émulation. Nous prions de plus en plus le Père de tous dons parfaits de vous fortifier dans cet esprit de foi et de désintéressement qui vous anime. Lorsque vous aurez reçu la réponse de Mr Cholleton, je vous prie de nous en faire part, qu'elle soit affirmative ou négative, veuillez nous dire ce qu'il convient de faire et à quelle époque il sera nécessaire que mon frère parte. Je serais bien aise qu'on pût se passer de lui au moins jusqu'après notre retraite qui aura lieu probablement vers la fin d'octobre.

Il faut cependant que je vous communique mes petites craintes par rapport à votre excellent projet de transporter le berceau de la Société de Marie à Lyon dans votre maison près de Saint Chamond. Je crains que Mr Séon s'en fatigue et prenne de là occasion de se retirer, ce qui serait un grand inconvénient. Disposez tout avec paix et suavité. Vos vues sont bonnes mais si elles ne pouvaient s'exécuter sans troubler la paix, l'union des cœurs, il faudrait alors temporiser et prendre le temps nécessaire pour connaître de plus en plus la très sainte volonté de Jésus et de Marie.

J'espère que vous m'enverrez un frère cuisinier de suite après votre retraite. J'attends qu'il soit venu pour organiser notre maison sur un autre pied. Mes humbles respects à Mr Terrailon et à tous nos chers confrères et frères. Je vous laisse dans les saints cœurs de Jésus et de Marie et sui avec la plus sincère affection, votre très humble serviteur

Colin, Supérieur

P.S. Mr Fontbonne nous conviendrait parfaitement pour professer la théologie. Veuillez vous assurer de son consentement et je le demanderai à Lyon. Écrivez-moi sur ce sujet<sup>28</sup>.

Cette lettre montre la manière magistrale de Colin qui agit en conciliateur. Les deux premières phrases ne sont pas simplement de la flatterie, parce que Colin est touché par le désintéressement de Champagnat et le souci qu'il a de ses confrères à Valbenoîte. Il semble que la lettre de Champagnat à Colin ait rapporté tout ce que Champagnat avait écrit à Cholleton le 8 septembre. Colin admire la générosité, l'anxiété et la grandeur d'âme de son confrère.

Vient ensuite une demande de conseil sur ce qu'il faudrait faire et quand Colin enverrait son frère pour aider à résoudre la situation. Jusque-là, toute l'organisation avait été laissée à Champagnat. Arrivent ensuite le « petites craintes » de Colin concernant « l'excellente propositions » de Champagnat. Le terrain est ainsi habilement préparé pour servir la grande inquiétude de Colin. – Séon pourrait aussi objecter qu'il n'a qu'à simplement se retirer. Nous rappelons que Séon avait

<sup>28</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 325.



été élu leader par ses confrères en novembre 1832 et qu'il avait été confirmé dans ce leadership par les autorités archidiocésaines. Colin a évidemment raison en cette occasion. Son commentaire final est un coup de maître.

Dans la lettre ci-dessus Colin manifeste ses qualités de prudence, d'attention et de considération pour les conséquences qui marquent son leadership. Dans cet exemple, Champagnat touché émotionnellement a besoin d'attention et de modération. C'est l'envers de la situation de 1830 où les propositions de Champagnat étaient essentielles pour trancher dans les hésitations d'un Colin très hésitant au sujet de l'élection d'un Supérieur Central.

D'autres points à noter dans cette lettre : 1) la persistance de Colin avec Terraillon, une persistance qui a porté ses fruits. Terraillon fit ses vœux de religion avec les prêtres Maristes en 1836 ; 2) Fontbonne était avec les Maristes de Lyon pendant quelques années, mais finalement il a été volontaire pour la mission d'Amérique du Nord. Chanut, autre prêtre qui avait été avec Champagnat, prit le poste de théologie à Belley. 3) Bien que l'offre de la Grange Payre n'ait pas été prise à cette occasion, Colin, dans une lettre du 17 janvier 1835 suggère l'idée de déplacer le noviciat pour les prêtres Maristes de Valbenoîte à la Grange Payre : Trois semaines après cette lettre classique de fin septembre, Colin écrit une brève lettre à son ami :

*Belley, le 10 octobre 1834*

*Mon très cher confrère,*

*Je vous écris à la hâte pour vous dire que notre petite retraite va commencer le 15 de ce mois. Nous n'avons point de prédicateur, mais nous la ferons au pied de notre crucifix en méditation. Puis nous réglerons plusieurs articles sur la marche de notre entreprise. Je désire fort que vous y veniez, je crois même qu'il est nécessaire que vous vous y trouviez ; plusieurs choses sont à régler avec vous par rapport à la maison de Lyon. Si vous ne pouvez pas venir les premiers jours, au moins tâchez de partir de l'Hermitage le 19, pour arriver ici le 20. Je vous prie de nous amener en venant un frère cuisinier et en vous en allant, vous ramènerez deux de nos frères pour leur faire faire leur noviciat. Si Mr Bourdin est chez vous, veuillez l'avertir de l'époque de notre retraite. Veuillez me dire si Mr Fontbonne est toujours dans la disposition d'accepter une classe de théologie. Je n'ai que le temps de vous embrasser en esprit et de vous dire que je suis avec respect*

*Votre très humble serviteur,  
Colin, Supérieur.*

*P.S. Ne manquez pas de venir, je vous en prie<sup>29</sup>.*

<sup>29</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 325.

La référence à la maison de Lyon concerne le transfert du groupe de Valbenoîte à la Grange Payre ; et concerne aussi l'affectation de Pierre Colin au groupe.

Pierre Colin arriva à Valbenoîte où, comme prêtre Mariste d'expérience, il pouvait assurer la stabilité de la communauté. Question de reloger les jeunes prêtres aspirants, rien ne s'est produit, malgré une offre du Père Forest en janvier 1836 pour installer un noviciat pour les prêtres à La Favorite, près de Four-

vière. Effectivement, après l'approbation papale des prêtres Maristes en 1836, le noviciat pour la formation des prêtres Maristes fut transféré rue Montée St Barthélémy, Lyon – sur la colline de Fourvière. C'était en novembre 1836.

En janvier 1835 nous n'avions reçu aucune nouvelle substantielle de Rome, mais une autre lettre de Colin à Champagnat fixe les idées de Colin sur les Frères Joseph et les Frères Maristes.

*Belley, le 7 janvier 1835.*

*Mon très cher confrère,*

*J'ai reçu votre lettre et vous remercie des vœux de bonne année que vous formez pour moi et vos autres confrères de Belley. Ne doutez pas de la sincérité de ceux que nous avons formés ici pour vous et toute votre maison. Vous avez toujours une part dans notre souvenir en la présence de Dieu.*

*Je suis bien aise que mon frère soit de quelque utilité à nos chers confrères de Valbenoîte, et qu'ils le voient avec plaisir au milieu d'eux. J'espère que le Seigneur bénira leur bonne volonté et qu'insensiblement leur nombre s'augmentera. Ici, nous sommes on ne peut mieux, contents de Mr Chanut ; Tout ce que je crains, c'est que sa santé ne puisse soutenir le travail auquel il se livre. Notre petit noviciat va passablement bien ; un nouveau sujet va bientôt se joindre aux autres novices. Ainsi, petit à petit la Société de Marie prendra consistance.*

*Je suis bien aise que vous soyez content de nos deux frères que je vous ai conduits. Je trouve que vous leur donnez l'habit bientôt, mais je laisse cela à votre sagesse Je crois qu'il serait à propos que l'un et l'autre fussent réservés pour les emplois manuels, pour la cuisine, jardin, etc. Le grand ne peut guère faire autre chose et le petit, ayant du goût pour ces sortes de travaux, il sera bon, je pense de l'y destiner. Je désire, si vous le trouvez bon, que le grand s'occupe un peu de menuiserie, de jardinage et autre chose de ce genre et le petit de cuisine, et apprenne à avoir soin du linge. Il nous faut des frères qui sachent faire tout cela. Je suis aussi fort content du bon frère Timothée. Il a bonne volonté et un désir de bien faire. Il fera un bon religieux Mais pour le frère André, il n'a goût presque pour rien ; il ne sait faire ni la*

*cuisine, ni le jardin et ne montre de l'aptitude pour rien. Le frère Timothée n'ose pas toujours lui commander. Je crois que vers le Carême, vous ferez bien de rappeler le frère André dans le noviciat pour le former à une vie plus laborieuse et aux travaux manuels. Et à cette époque je pense qu'il nous faudrait un jardinier. Le Frère Timothée voudrait le frère Joseph ou le frère Jérôme, mais auparavant, j'espère vous écrire.*

*Il me semble aussi qu'il serait bon que les frères occupés aux travaux manuels ne portassent pas le rabat, et qu'au lieu de la croix sur la poitrine, ils eussent le chapelet pendu à leur ceinture. Vous verrez tout cela dans votre prudence.*

*L'embrasse bien tous vos chers frères, et nommément les deux que je vous ai conduits.*

*Mes vœux de bonne année à Mr votre confrère dont le nom ne me vient pas.*

*Frère Timothée et Frère André vous souhaitent tout ce que l'on peut vous souhaiter d'heureux.\**

*Je suis, avec la plus grande estime et la plus sincère affection,  
Votre très humble et tout dévoué serviteur,  
Colin, Supérieur*

*P.S. Rappelez-moi au souvenir de Mr Terraillon et offrez-lui les vœux sincères que je ne cesse de former pour sa conversion, il sait bien ce que je veux dire.*

*PPS. La Mère Supérieure de Bon Repos a encore dans le monde deux neveux du jeune Millot que vous avez dans votre maison. Elle désire fort les retirer du monde et les voir entrer dans la Société de Marie, mais ces enfants n'ont pas de fortune, ils n'ont ni père, ni mère. L'aîné des deux a 15 ans, l'autre en a 12. On pourrait en faire avec le temps des frères pour les collèges et autres maisons semblables. Mais il faudrait les faire instruire et les former de bonne heure ; voyez ce que votre charité pourrait faire pour eux<sup>30</sup>.*

Au moment où cette lettre a été écrite, Pierre Colin était allé à Valbenoîte en qualité de religieux d'expérience, capable d'assurer la stabilité de la petite communauté.

Chanut, mentionné ici, alla de Valbenoîte à Belley, peut-être en échange de Pierre Colin et il prit la

classe de théologie qui avait été prévue pour Fontbonne.

Les mots facétieux au sujet de Terraillon se réfèrent à l'espoir de Colin que finalement Terraillon se déciderait clairement pour la Société de Marie en laissant son poste de curé de Notre Dame à St Chamond. Ce ne fut

<sup>30</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat, O.M. 1, Doc. 330.

que trois ans après sa profession comme Mariste en 1836 que Terraillon quitta sa paroisse.

Champagnat envoya sans doute une rapide réponse à la lettre ci-dessus, lettre dans laquelle Colin propo-

sait quelques idées sur la formation des Frères Joseph et un costume différent. Évidemment, Colin avait touché un point sensible et Champagnat insista une fois de plus pour qu'il n'y ait pas de distinction parmi les frères. Colin répond à ces objections :

*Belley, le 17 janvier 1835.*

*Très cher confrère,*

*Les observations que je vous ai faites sur le costume des frères ne peuvent pas être mises en pratique pour le moment. Mais elles sont à examiner devant Dieu. Je pense qu'avec le temps, nous ne porterons pas le rabat nous-mêmes. Il ne serait pas convenable que les frères le portassent, je pense seulement des frères qui seront dans les maisons des prêtres. Les capucins, les jésuites en Italie et plusieurs autres corps religieux portent le chapelet pendu à la ceinture ; il me semble que ce costume nous conviendrait plus qu'à eux, nous qui serons spécialement sous les auspices de Marie. Si un jour, nous admettons cette règle pour les prêtres, il conviendrait que les Frères Maristes, qui forment une branche de la Société, fussent également, sur ce point, uniformes. Je ne vous donne ces idées qu'à examiner devant Dieu. Je n'ai moi-même là-dessus encore aucune idée fixe, et puis, du reste, rien ne presse.*

*Vous devez sentir que les frères destinés aux travaux manuels ne peuvent pas être formés comme les autres, pendant leur noviciat, ils devront spécialement être employés aux divers emplois manuels parce qu'autrement, ils perdraient le goût du travail et s'accoutumeraient ensuite à une espèce d'engourdissement qui les rendraient inhabiles à leur fonction. Je crois fort que les frères qui auront passé plusieurs années dans l'enseignement ne seront en effet guère propres à devenir frères servants. C'est ce sentiment qui me porte à vous conseiller de destiner dès le moment du noviciat aux travaux manuels ceux des novices qui vous paraîtront aptes à ces sortes d'emplois.*

*Je laisse, du reste, à votre sagesse à voir si le jeune Millot serait propre un jour à conduire les travaux d'une cuisine ou tout autre ouvrage de ce genre. Je n'ignore pas qu'il est léger. Je pense que l'âge corrigera ce défaut.*

*Mon avis serait que vous retirassiez frère André auprès de vous et que, sous la direction d'un bon frère, il fût continuellement occupé à quelque ouvrage des mains. Ainsi dirigé, il pourrait encore se rendre utile. Nous aurions grand besoin de Cartier, actuellement frère Eugène. Il resterait à la maison des capucins, ferait le jardin et aurait le soin de la cave du séminaire. Voyez si vous pourrez me le renvoyer vers le milieu du Carême et en même temps retirer frère André. Cependant, je soumets tout cela à votre prudence.*

*Nous avons encore ici à Belley, deux frères connus depuis longtemps ; Si vous le jugez à propos, ils prendront l'habit ici, et cependant, ils appartiendront toujours à votre maison de frères. Vous leur assigneriez le nom de religion et ils dépendront également de vous. Vous me direz votre avis. Nous éviterions, par là, les frais de transport.*

*J'ai appris que Mr Fontbonne est à l'Hermitage ; engagez-le à venir nous aider à faire des jubilés. Il nous rendrait un important service et se préparerait ainsi aux grandes missions auxquelles son zèle le destine. Je n'ose en prier Mr Séon. Je pense que sa présence est nécessaire à Valbenoîte.*

*Soyez persuadé que le Bon Dieu vous destine à fonder la maison du noviciat des prêtres dans votre Grange Payre. Ne perdez pas de vue cette idée. Il me semble que vous pourriez bientôt la proposer de nouveau à vos confrères de Valbenoîte.*

*Je vous embrasse toto corde et suis avec respect,*

*Votre très humble serviteur,*

*Colin supérieur<sup>31</sup>*

Avec la référence aux deux frères à Belley, nous savons que François Xavier Girod a reçu l'habit à l'Hermitage en juillet 1835, et dans ce cas, Champagnat a dû ne pas accepter la solution proposée par Colin. Quant à l'autre, Joseph-Marie Luzy, il ne figura pas sur les registres des Frères Maristes, et les registres à Belley ne sont pas clairs sur le cas de ce frère. Il a été l'un des premiers pionniers de la mission du Pacifique et il est enterré dans le cimetière des Pères Maristes à Villa Maria, Sydney.

La Grange Payre et Valbenoîte sont encore mentionnées, montrant que Colin était favorablement disposé à installer les novices des prêtres Maristes à la Grange Payre. Cependant, il était porté à temporiser sur cette proposition à cause de l'opposition qui pourrait venir de certains prêtres à Valbenoîte.

La Grange Payre n'a jamais vu une communauté de prêtres Maristes ; elle a été vendue par les frères en 1853 pour payer une partie des coûts de la construction de la Maison générale des Frères Maristes à St Genis Laval.

<sup>31</sup> Lettre du P. Colin au P. Champagnat. O.M. 1, Doc. 331.



# LE FRÈRE FRANÇOIS DANS SES LETTRES PERSONNELLES

## Gouvernement de l'Institut et direction spirituelle



F. Louis Richard

Après la canonisation de notre Fondateur en 1999 et les béatifications, faites ou à faire, des martyrs d'Espagne, le temps est peut-être venu d'une réévaluation de celui qui fut le bras droit et le premier successeur du P. Champagnat, mais, à mes yeux, comme une sorte de co-fondateur. Mon intérêt pour lui vient notamment du fait que j'ai informatisé ses nombreux carnets et aussi ses lettres, qui m'ont révélé une personnalité assez différente de l'idée que j'avais reçue.

### UNE BIOGRAPHIE DÉJÀ IMPOSANTE

Qui veut connaître le F. François n'est pas embarrassé : nous possédons de lui cinq biographies.

1. L'Abbé L. Ponty, aumônier à Notre-Dame de Lacabane, écrit la

première en 1899, éditée chez E. Vitte à Lyon.

2. Un frère Philippe est autorisé par le Conseil Général, le 8 mai 1923 à faire paraître une vie abrégée du F. François (24 pages) inspirée de celle de Ponty. Elle paraîtra en 1924 à Turin avec quelques illustrations.
3. En 1949, Guy Chastel écrit une vie du F. François, éditée par Alsatia à Colmar. C'est un ouvrage d'une écriture assez agréable.
4. Frère Louis-Laurent, (Pierre Zind), publie « Sur les traces du Frère François », travail d'historien, accompagné de nombreuses photographies.
5. Enfin en Gabriel Michel écrit à son tour une biographie exploitant assez largement ses carnets et recueils de lettres<sup>1</sup>. On y trouve éga-

<sup>1</sup> [301 Mélanges. Notes personnelles et autres.\* 302, 303, 304 Notes de ses retraites de 1825 à 1869 \* 305 Voyage de Rome. Divers. \* Retraites de 1872 à 1880. \* 306 Projets d'instructions 307, 308, 309 \* Instructions \* 310,311 Notes diverses \* 312 Sujets divers \* 313 Civilité, rapports, circulaires manuscrites. \* 10, 11, 12 Carnets de lettres, de p. 1 à 1086 \* 13 Autre carnet de lettres \* 41 à 49 \* Carnets ou cahiers scientifiques ou médicaux \* Circulaires imprimées (les volumes 1 et 2 le concernent)]

lement des références aux biographies de L. Ponty et G. Chastel.

Il y manque cependant les références à d'autres auteurs : le F. Avit aux Annales riches et pittoresques ; le F. Jean-Baptiste qui, dans la Vie du Fondateur donne des informations non négligeables ; « Frère Sylvestre raconte Champagnat ». Nous verrons plus loin que ces divers témoins, qui ont bien connu le F. François, manifestent sur lui des interprétations assez divergentes.

Enfin, un petit fascicule a été écrit par le Frère Giovanni Bigotto, en 2003, intitulé « La joie d'être frère, Frère François », dans lequel l'apport des lettres personnelles est évoqué d'une façon très pertinente en page 4 :

Celles-ci « permettent dans un contact direct, de rencontrer un Frère François extrêmement intéressé à tout ce que vivent les frères ; c'est un intérêt qui vient du cœur, de sa longue expérience du gouvernement, et du temps qu'il sait passer devant Dieu. Ces lettres sont un trésor sans égal dans les documents que nous avons du Frère ; quelle richesse de fraternité et quel art du dialogue avec le Seigneur et avec la Bonne Mère. »

Plus loin sont cités de nombreux témoignages au procès diocésain de béatification.

## PETIT APERÇU BIOGRAPHIQUE

Un simple rappel historique n'est peut-être pas inutile : Gabriel Rivat naît en 1808 et prononce son premier

engagement entre les mains du P. Champagnat en 1819. Après un peu de cuisine et de classe à Marlhes, Boulieu, Vanosc, il devient secrétaire du P. Champagnat à l'Hermitage et son correspondant durant ses séjours à Paris. Il est nommé Directeur Général en 1839 puis Supérieur Général en 1852. En 1860, il se retire alors à l'Hermitage où il meurt en 1881 à 73 ans.

C'est un personnage qui nous paraît lointain car les dimensions temporelles sont des créations de l'esprit, alors que les mesures spatiales reliant des lieux concrets sont aisées à voir. Si on me permet une remarque personnelle, mon arrière grand-mère paternelle était née quelque dix ans après la mort de Champagnat. Elle avait la trentaine à la mort du F. François et j'ai un souvenir très précis de sa douceur et de sa gentillesse. Tout n'est donc pas si loin que cela ! Mais venons-en au sujet qui nous importe : les lettres du F. François.

## LES LETTRES PERSONNELLES DU FRÈRE FRANÇOIS

Aux rayons des Archives, parmi les richesses de nos origines, nous conservons les 18.063 Lettres Administratives de l'Institut en 17 volumes de 1834 à 1953. Elles traitent de tous les problèmes inhérents à l'administration des écoles et autres maisons de l'Institut, s'adressant à toutes les instances administratives possibles.



Une autre série de lettres est principalement dédiée aux frères : ce sont les lettres personnelles du Frère François, dont nous ignorons le plus souvent le destinataire. Primitivement

rédigées en huit carnets, elles ont, probablement après la mort du F. François, été reliées en deux recueils dont le schéma ci-dessous donne l'organisation.

Volume 1	Volume 2
Lettres p. 1-514 (1842-1852)	Lettres p. 527-1104 (1852-1858)
Table p. 515-519	Lettres administratives, p. 1-144 (1852-1860)
	56 pages non paginées, dont 9 de « table » sur les deux volumes.

En définitive, ces carnets contiennent 1.091 pages de lettres datées de 1842 à 1860 et 13 pages d'index renvoyant aux pages des recueils.

Lors de la publication des Lettres personnelles du F. François en 1996, ses maîtres d'œuvre, les Frères Paul Sester et Jean-Pierre Cotnoir ont numéroté les lettres et en ont rajouté une trentaine trouvées dans d'autres sources, qui ont l'avantage d'être datées avec précision. Le recueil aboutit donc à un ensemble de 701 lettres personnelles, environ 670 provenant des deux recueils du F. François. Les lettres y sont réparties en ordre chronologique de 1841 à 1860 mais sans dates précises en général et, d'une année à l'autre, le nombre de lettres répertoriées est très variable. Par exemple, dans le tome II, les auteurs datent 136 lettres de 1853

mais seulement 21 de 1858.

En rédigeant ses recueils, le F. François a vraisemblablement opéré une sélection de ses lettres avec le but de s'en servir de base de données pour ses instructions et conférences, comme il a fait dans la plupart de ses nombreux carnets. Comme, en général, nous ne possédons plus les originaux, nous pouvons supposer qu'il les a détruits ; à moins qu'après sa mort, par négligence, déménagement ou volontairement, elles aient disparu. En tout cas, il ne faut pas considérer ces lettres comme un pur exercice de conservation mais comme une base de données, d'où les index établis par le F. François lui-même.

Actuellement le recueil de 1996 se présente donc ainsi :

- Volume I : Lettres 1001-1418 (1841-1852)
- Volume II : Lettres 1419-1701 (1853-1860)

D'autre part, le contenu des deux recueils est différent : dans le premier, si la plupart des lettres sont adressées à des frères, beaucoup d'autres concernent des curés, des supérieurs, des autorités diverses et surtout leur contenu relève essentiellement de questions de gouvernement. C'est dans le second recueil que figurent les lettres de direction spirituelle correspondant à ce que demandait déjà la Règle de 1837 :

1. Les Frères premiers Directeurs écriront au Supérieur tous les mois, et les Frères Directeurs de chaque établissement, tous les deux mois, pour l'informer de tout ce qui se passe chez eux.

2. Les Frères en second écriront eux-mêmes tous les quatre mois. La visite du Supérieur ne les en dispensera pas.

Nous savons que le F. François, jusqu'à l'élection du F. Pascal comme assistant, le 20 mai 1854, était chargé de la petite province du Nord (29 frères en 1852) en sus de sa charge de Supérieur Général. La confrontation entre dates et nombre de lettres nous porte à penser qu'effectivement une grande partie de sa direction spirituelle concernait des frères de cette province comme semble le révéler la baisse brusque de ses correspondances en 1855.

1849	1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858
26	15	8	60	36	49	14	9	16	21

Pour autant, tout frère pouvait avoir recours à lui en tant que supérieur général et sa direction spirituelle s'adressait certainement aussi à des frères d'autres provinces.

Quoi qu'il en soit, c'est dans les correspondances du second recueil qu'il a le mieux laissé passer ses sentiments personnels. Et c'est sur ce volume, personnel voire intime, dont les bénéficiaires nous sont presque toujours inconnus, que je voudrais m'arrêter pour mettre en lumière sa personnalité et aussi les grands axes de sa spiritualité.

## DES INDEX PRÉCIEUX

Comme ces index ont été établis par le F. François lui-même, nous sommes en droit de considérer qu'ils donnent une excellente idée de ce qui lui paraissait primordial. Au total, dans son index général, le F. François a retenu 107 items se rattachant quasi tous à la spiritualité ou à la vie ascétique. Ceux qu'il a jugés les plus importants ont été subdivisés en sous-thèmes pouvant aller jusqu'au nombre de huit. Ainsi, « Tentation », « Vocation », « Enfants » ont 8 items chacun ; « Jésus », « Marie » « Direc-

teurs », 6 items ; « Emploi », « Règle », « Oraison », 4 items. A chacun des items sont ensuite indiquées les pages correspondantes. Parfois certains items très proches pourraient être amalgamés. Par exemple « Prière »

(16 renvois) et « Piété » (18 renvois) ; ou bien « Règle » (8 renvois) et « Régularité » (11 renvois). Dans le tableau ci-dessous, nous donnons une vue d'ensemble des thèmes offrant au moins 10 renvois aux lettres.

R. <sup>2</sup>	Thèmes	Sous-thèmes
43	Vocation	bienfait, reconnaissance, tentation, indécision, avis du confesseur, pensée parole contre, trouble inquiétude, constance
37	Combat	opiniâtre, chute, Dieu et démon
33	Directeur	charge, conduite, pour les frères, peines, qualité, confiance
33	Oraison	distraktion, sécheresses, sujets
30	Enfants	progrès, éducation, récompense, prière vigilance, confession, affection sensuelle, rapports, surveillance
30	Tentation	avantages, courage, ruses du démon, moyens de résistance, mépris, invocations, victoire, hygiène
28.	Jésus	imitation, souffrances, amour zèle, dans les enfants, confiance, tout
25.	Emploi	peines, devoirs, indifférence, temporel, cuisine
18	Piété	
16	Encouragement	
16	Générosité	
16	Prières	aspirations <sup>3</sup>
15	Avis	religieux
15	Marie	recours, protection, tentation, amour filial, pour les enfants, consécration
14.	Changements	demandes, résignation, de Congrégation
14	Charité	union fraternelle
14	Nouvelles	de la Société, Chapitre Général, Frères d'Océanie
14	Société	projet de sortie, demande de rentrée, sortie

<sup>2</sup> Nombre de renvois aux pages

<sup>3</sup> C'est-à-dire oraisons jaculatoires.

13	Découragement	
12	Correction des frères	
12	Défauts	support
12	Obéissance	Respect, union au Directeur, défauts, conséquences
12	Peine	inquiétude, du mauvais religieux
11.	Esprit de l'Institut	de foi, de famille
11	Régularité	
11	Souffrances	
11	Supérieur	ouverture, docilité, correspondance
11	Tristesse	
10	Confiance en Dieu	
10	Mort du religieux	bon, pensées
10	Perfection de son état moyens	

Ces thèmes sont évidemment le reflet des contenus des lettres des frères qui exposent à leur supérieur leurs difficultés : tentations (30), découragement (13), tristesse (11), souffrances (11), peines (12), défauts des confrères (12) ou problèmes de cha-

rité (14)... A quoi le supérieur répond par des rappels salutaires : en premier la vocation (43), le combat spirituel (37), l'oraison (33), la conformité à Jésus (28) et Marie (15)... Un relevé synthétique de toutes les rubriques de cet index pourrait être synthétisé ainsi.

Grandes vérités	57	combat 37, mort du religieux 10, monde 5, état de l'âme 5
Prière	67	oraison 33, piété 18, prières 16
Spiritualité	82	Jésus 28, Marie 15, confiance en Dieu 10, volonté de Dieu 8, amour de Dieu 7, présence de Dieu 5, grâces 5, communion 4
Charité	29	charité fraternelle 14, défauts, support 12
Vertus	51	gaité 8, énergie 7, dévotion vraie 3, études religieuses 4, volonté 3, discrétion 3, générosité 16, zèle 7
Défauts	21	tiédeur 4, péché 4, découragement 13

Vocation	103	vocation 43, perfection de son état 10, régularité 11, direction 33, examen particulier 3
Exhortations	19	encouragement 16, succès 3
Problèmes existentiels	91	tentations 30, souffrances 11, peines, inquiétudes 12, tristesse 11, souffrances 11, maladie 8, contrariété 8
Education, emploi	86	enfants 30, Emplois 25, Zèle 7, établissement 6, pensionnaires 4, changements 14, récréation 3

Mais toute systématisation garde un côté aléatoire et de nombreux thèmes chevauchent plusieurs références possibles. J'ai donc choisi de donner des extraits significatifs de ce corpus selon quatre axes :

1. Traitement des problèmes d'ordre personnel (570 références)
2. Tout ce qui concerne la vie intérieure de chacun (314 références)
3. L'enseignement (226 références)
4. L'Institut (138 références)

Le Supérieur entretenant avec ses frères une correspondance de règle, il est normal que les thèmes les plus nombreux soient directement orientés vers leurs problèmes. Il faut d'abord les confirmer dans leur vocation (43). L'Institut est jeune et les frères encore davantage, aussi la Direction (au sens spirituel et institutionnel : 33 citations) est un devoir capital pour continuer le travail d'un court postulat et noviciat ou pour achever la formation des directeurs.

Il encourage, demande générosité et énergie, pousse au support des peines, souffrances ou maladies<sup>4</sup>.

Ses frères sont des religieux et ce caractère doit être renforcé par une intense vie intérieure. Oraison, prière, rapports fréquents avec Dieu (amour, confiance volonté) par Jésus et Marie, charité fraternelle, support mutuel, étude religieuse : autant de moyens indispensables pour se conserver bon religieux, fidèle disciple du Fondateur.

Ce sont également des enseignants, et ce rappel apparaît comme remarque annexe, car il s'agit d'un problème plus structurel qui se règle officiellement avec les Directeurs. Toutes ces occurrences tournent autour des enfants, des récréations, du zèle, mais aussi des changements et des emplois.

Ces lettres sont personnelles, mais elles n'oublient pas l'Institut, « la Société », comme écrit souvent

<sup>4</sup> Il est cependant intéressant de noter que le F. François n'a jamais été officiellement directeur de communauté avant d'être nommé Directeur Général et qu'il ne le sera qu'après son Supériorat à Notre-Dame de l'Hermitage, c'est-à-dire lorsqu'il aura cessé d'écrire.

François. On y trouve des avis généraux, le rappel de l'esprit de l'Institut et de Règles, des nouvelles des chapitres généraux, des missionnaires d'Océanie, de la marche de l'Institut. Le Supérieur a parfois besoin de renseignements qu'il sollicite, il répond aux vœux de bonne année.

Mais il importe de passer des généralités à des exemples concrets qui révèlent chez le F. François un cœur de mère, souffrant avec ceux qui souffrent, instruisant, expliquant sans se lasser mais sans se départir d'une grande fermeté.

## LECTURE DES LETTRES

La première impression qui se dégage de la lecture de ces lettres est le ton chaleureux de ses préambules ou conclusions soit aux jeunes frères soit aux directeurs. Par exemple, à des jeunes frères probablement :

**1424** J'ai reçu votre lettre avec un bien tendre intérêt.

**1495** Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous promets de ne pas vous oublier et de prendre de vous tous les soins les plus paternels.<sup>5</sup>

Et à un frère directeur :

**1582** Vous savez que je vous ai toujours aimé depuis que je vous connais. Je vous aime encore

davantage maintenant que vous me représentez et que vous allez me former une famille de saints. Vous prierez pour moi et je prierai pour vous tous les jours...

Ce n'est pas un chef dirigeant de loin et de haut toute sa troupe, mais un père - et une mère - veillant sur tous et leur faisant savoir en toute sincérité et vérité le fond de son cœur et le souci premier qui l'anime. Et cet amour personnel conduit tout naturellement à la recherche de l'amour fraternel, de l'union dans les petites communautés de cette époque :

**1421** Conservez bien entre vous cette paix, cette douce union, cette charité fraternelle qui font le bonheur de la vie religieuse et qui rendent si forts pour surmonter les difficultés et les obstacles qui s'opposent à notre salut.<sup>6</sup>

Il ne s'agit pas d'un amour simplement humain, mais de l'application des sentiments qui régnaient dans Cet amour pousse le F. François à s'attrister des souffrances de ses frères comme à se réjouir des événements heureux survenus à ses correspondants, n'oubliant jamais le rôle positif de la joie.

**1425** Je compatis bien à vos peines et à votre inquiétude dans l'emploi qui vous est confié.

**1434** J'ai un grand désir de vous voir content, gai, joyeux et satisfait au milieu de vos bons Frères.<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Egaleme nt 1427, 1430, 1472, 1481, 1653.

<sup>6</sup> Voir aussi 1422, 1428, 1447.

<sup>7</sup> Voir aussi 1439, 1540, 1559.

Un certain humour apparaît même dans les images utilisées :

**1436** Cultivez toujours bien votre jardin spirituel, remuez la terre, ôtez les pierres, passez le râteau, semez, plantez, arrosez, arrachez, coupez, replantez, etc. Il y a toujours à faire dans le jardin, en tout temps et toutes saisons.

**1572** C'est au combat, et non dans la caserne, que le soldat gagne la croix d'honneur.<sup>8</sup>

Mais cette chaleur humaine n'est pas que sentiment. Elle doit être imitée par les Directeurs qui doivent, en plus de leurs élèves, diriger et former des jeunes gens pleins de bonne volonté et d'ignorance. Qu'ils fassent donc preuve de patience, bonté, support calme mais déterminé :

**1470** La première chose que vous avez à faire avec vos Frères c'est de n'être pas plus surpris ni effrayé de leurs défauts et de leurs imperfections, et de tous les embarras qu'ils vous donnent, que d'entendre souffler la bise en hiver. Il faut même vous y attendre et compter comme sur une chose certaine. Et quels que soient leurs défauts, leurs fautes et leurs manquements, ne jamais désespérer d'eux.

Il en est de la vertu comme de la science ; celle-ci ne s'acquiert que par degrés, avec beaucoup d'efforts, par de fréquentes leçons, très souvent répétées, témoins nos enfants. De même, la vertu n'entre dans le cœur que peu à peu, petit à petit, à la longue, et, pour ainsi dire, goutte à goutte. Il faut la verser doucement,

l'introduire dans le cœur d'un jeune homme à peu près comme on introduit un liquide dans une fiole à goulot très étroit. Si on précipite ce liquide, il tombe tout à côté. Il n'en [r]entre presque point. Si on fait couler tout doucement, goutte à goutte, ou comme un petit filet, il entre facilement, il ne s'en perd point, et la fiole est bientôt pleine.

**1491** Une autre chose que je vous recommande, c'est de bien soigner le jeune Frère et de ne rien négliger pour le bien former et en faire un bon Frère. Il ne faut pas vous étonner, ni vous inquiéter outre mesure de toutes les petites misères que vous éprouvez avec lui. Elles sont le fait de la faiblesse humaine. Chacun a ses goûts, son humeur, son caractère, ses inclinations, sa petite volonté, ses caprices même auxquels il tient, qu'il ne surmonte qu'avec une peine extrême, et dont assez souvent il est dominé malgré lui. Ce Frère s'oublie quelquefois, fait des enfantillages, se montre indocile, néglige ses affaires. Je suis loin de l'excuser et plus encore de l'approuver, mais combien d'efforts, combien de sacrifices n'a-t-il pas à faire, à son âge, pour se vaincre, pour se retenir en plusieurs circonstances et ne pas tout abandonner,

Est-ce à cause de sa santé, souvent fragile, qu'il s'est toujours intéressé aux soins médicaux apportés à ses frères ? C'est également, comme le dit Avit (2ème étape, 1819), parce que « Le bon Père donna des leçons de latin à son disciple et lui fit étudier futur Général fut d'abord le guide des infirmiers et l'ami des malades qu'il

<sup>8</sup> Également 1462, 1617.

soulage de son mieux. » Sur le tard, infirmier à l'Hermitage, il approfondira ses connaissances médicales comme en témoignent les nombreux carnets recopiant consciencieusement diagnostics et remèdes de l'époque. Nous savons que l'espérance de vie, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, était moindre que la nôtre, mais les conditions sanitaires, le travail et la nourriture la rendaient encore plus courte chez les frères. On comprend alors ce souci chez un supérieur qui voit mourir beaucoup de jeunes religieux.

**1475** Vous m'apprenez que j'ai deux enfants bien malades. Vous pensez bien que ceci me touche au cœur et que si je désire bien connaître la maladie avec toutes les circonstances, je suis encore plus en peine de connaître les remèdes qu'on leur donne et les moyens que l'on emploie pour les guérir.

Je désire donc que vous me disiez dans toute la sincérité et la bonté de votre cœur :

1° Si vous aimez ces deux pauvres enfants comme les autres et même plus que les autres parce qu'ils sont plus malades, et qu'ils ont, par conséquent, besoin d'un amour plus fort, plus généreux.<sup>9</sup>

Il proposera ses propres remèdes dont le premier – et le plus sage – consiste en une vie sage, régulière, équilibrée et une nourriture suffisante.

**1591** Je veux aussi que vous ayez un soin raisonnable de votre santé et de celle de vos Frères.

Nourrissez-vous bien selon faites aucune imprudence. Prenez garde dans les voyages, les promenades, de ne pas prendre chaud et froid. Ne criez pas, ne parlez pas trop haut en classe. Entrez et sortez exactement à l'heure.

**1664** Pour ce qui concerne votre indisposition, ce que vous avez de mieux à faire, sauf l'avis du médecin, c'est de suivre un régime convenable, c'est-à-dire de prendre la nourriture qui vous convient, sans vous inquiéter ni vous faire de mauvais sang. Dans les indispositions et les maladies chroniques, chacun doit être un peu son médecin, et quand on a trouvé ce qu'il faut, s'en tenir là.

Il utilise même le mode médical comme image de la vie spirituelle.

**1563** Oh ! Qu'une bonne infusion de ces vertus prise tous les jours le matin, à midi et le soir, calmerait bientôt les accès de fièvre et adoucirait les amertumes que vous pouviez ressentir en ces rencontres, et vous procurerait agréablement ce calme, cette paix, cette douceur et ce saint contentement d'une âme qui reçoit tout de la main de son Dieu et qui se réjouit d'avoir à souffrir quelque chose pour son amour.

La bonté, si évidente chez lui, n'enlève rien à la fermeté qu'il manifeste clairement quand le besoin s'en fait sentir. A un directeur qui semble, justement, manquer de cette vertu il ne mâche pas ses mots :

**1475** Je suis bien accoutumé à combattre, mais je ne puis me résoudre à céder. Je ne veux pas que le démon ait le dessus, que les passions triomphent. J'aime mieux leur faire la guerre

<sup>9</sup> 1524, 1688.



toute l'année, toute y a des directeurs qui ont eu des embarras extraordinaires, cette année surtout, soit avec leurs Frères, soit avec les étrangers. Je n'ai pas cédé et j'ai lieu de m'en applaudir, car les affaires se sont arrangées et les Frères Directeurs sont contents.

Si vous lisez bien mes lettres, vous verrez qu'elles ont un tout autre but et que depuis le commencement de l'année, j'ai tâché de vous faire bien prendre l'esprit de la Société, et de vous former à la bonne direction des Frères et de l'établissement. Vous me remplacez, vous êtes mon représentant auprès des Frères. Je voudrais donc que vous parlassiez, que vous agissiez, que vous les traitassiez en tout comme vous savez que je fais, que vous eussiez à leur égard, les mêmes sentiments, les mêmes dispositions que moi, alors il n'est pas possible que les Frères ne se soumettent et ne se rendent : une longue expérience nous l'apprend.<sup>10</sup>

**C'est lui le responsable ! Et, en bon administrateur il ne craint pas de descendre dans les détails en s'adressant sans doute à un maître des novices :**

**1449** J'ai reçu avec beaucoup d'intérêt les diverses compositions de vos bons novices et je vois avec plaisir qu'il s'en trouve qui sont déjà avancés dans les différentes parties de l'enseignement. Mais je désirerais aussi que vous me donnassiez une note sur chacun d'eux, comme faisait le C.F. Marie-Protais, l'an passé. Vous pourriez vous entendre pour cela avec lui et avec le F. Directeur, quand il sera de retour. Cette note contiendrait le nom, l'âge, le pays, l'entrée en religion de chaque

novice. Vous y marqueriez ensuite quelle est sa santé, son aptitude, son caractère ; quels sont ses moyens, ses dispositions, s'il est pieux, docile, sociable, attaché à sa vocation, s'il a du bon sens, du jugement, s'il se porte avec joie à faire tout ce qu'on lui dit et s'il le fait bien, enfin vous me donneriez tous les détails et tous les renseignements nécessaires pour bien connaître un sujet, afin de pouvoir ensuite le bien diriger.

**En 1860 François est déchargé de la direction de l'Institut, dans le silence et le recueillement de l'Hermitage, mais il ne tolère cependant pas des infractions à la Règle. C'est pourquoi il tance un directeur quelque peu négligent :**

**1672** J'ai appris avec peine que vos Frères sont venus hier se baigner dans la réserve, sans me dire un mot, ni présenter aucun écrit constatant qu'ils étaient en règle. Vous concevez que c'est un scandale pour la maison, et un grand chagrin pour les Supérieurs. N'avons-nous pas déjà reçu d'assez fortes leçons à ce sujet ? ... Si vos Frères ont besoin de prendre des bains, qu'ils se mettent en règle, et qu'ils le montrent. Voilà la 2<sup>ème</sup> fois que je suis obligé de vous écrire pour les rappeler à l'ordre en quelques semaines d'intervalle. Depuis que nous sommes ensemble cela ne m'était pas encore arrivé.

**Une lettre où se manifeste son esprit de pauvreté paraît nous informer sur les circonstances de son départ de St Genis-Laval en 1860 qui ne**

<sup>10</sup> 1547, 1561

semble pas, dans un premier temps, avoir été conçu comme définitif.

**1679** Comme il y a apparence que je demeurerai encore quelque temps ici où je me suis si bien trouvé avec ma nombreuse et brave famille de novices et de postulants qui retourne auprès de vous, je vous prie de m'envoyer à la 1<sup>ère</sup> occasion mon vieil habit, mes vieilles culottes et deux paires de bas. Vous les trouverez dans le plus bas tiroir de la commode de ma chambre.

S'il est un souci, jamais terminé, toujours en chantier, dont l'équilibre par ici s'obtient par un déséquilibre par là, c'est bien celui des placements et des déplacements. Le supérieur doit jouer entre nécessité et obligation. Par exemple, à un frère de la province de Beaucamps :

**1701** Plusieurs fois j'ai pensé à vous envoyer un aide, mais sachant la dette énorme que vous a laissée votre prédécesseur, j'ai toujours reculé et failli contre ma bonne volonté. D'un autre côté vous avez pu vous assurer par vous-même, dans votre visite que vous avez faite à Beaucamps, de la pénurie de sujets qu'il y a dans vous avez su qu'on était obligé d'employer des sujets qui n'avaient pas de brevet et pas même fini leur noviciat.

Devant cette tâche immense on pourrait se décourager, mais François, fidèle imitateur de son maître, Marcellin Champagnat, s'appuie sur la même conviction que Marie nous protège, et en usant souvent des mêmes termes. Dans plusieurs lettres (1433, 1510, 1513) il rappelle la douceur de la protection de Marie : « On y est si bien ! ». A un autre il conseille :

**1538** Recommandez-vous souvent à , et consacrez-vous à elle tous les jours. Cette bonne Mère qui vous aime comme son enfant aura soin de vous. Suivez-la, vous ne vous égarerez pas. Priez-la et vous serez toujours victorieux. Je vous laisse avec confiance entre ses bonnes mains.

Je ne peux terminer ces extraits sans reprendre ce qu'il ne cesse de répéter à ses frères : la Règle, l'Institut, c'est le « bon Père ».

**1650** Je suis avec les sentiments de l'affection la plus cordiale, et en union à vos prières dans la chapelle, dans la maison et sur le tombeau du P. Champagnat.

**1666** Je vous engage aussi à vous bien pénétrer des Règles et des Constitutions, afin de pouvoir les citer à propos dans vos avis et vos recommandations, en sorte que les Frères s'aperçoivent que ce n'est pas vous qui parlez, qui commandez, qui exigez, mais que ce sont les Règles, que c'est le P. Champagnat.

**1678 (1872)** C'est avec un surcroît de consolation et de bonheur que je vois la famille de notre vénéré Fondateur croître et se multiplier si admirablement malgré les difficultés des temps.

## LES LETTRES PERSONNELLES ET LES TRADITIONS SUR LE FRÈRE FRANÇOIS

Celles-ci confirment son image de premier et fervent disciple du Fondateur. Mais elles le présentent aussi comme un supérieur à la fois fraternel et ferme. Sur ces deux points, elles nous semblent contre-

dire une tradition particulièrement véhiculée par les Frères Louis-Marie, Jean-Baptiste et Avit :

Rien de plus frappant à cet égard que la circulaire (t. IV, p. 239) consacrée au F. Jean-Baptiste par le F. Louis-Marie, après sa mort en 1872, alors que le F. François est toujours vivant. Pour lui « *le Vénéré Père doit (au F. Jean-Baptiste) de s'être survécu lui-même de trente-deux ans* » et donc « *n'est-il pas pour nous comme un second Fondateur* » ? Le F. Jean-Baptiste « *a eu une mission toute spéciale dans l'institut, celle de le constituer et de le compléter* », personne d'autre

n'ayant été capable « *de pénétrer comme il pouvait le faire dans la pensée intime et première du Père Fondateur [...] remonter avec la même connaissance des personnes et des choses à l'origine de l'institut ; d'en déterminer, avec la même autorité, l'esprit, le but, les règles, de concert avec le Régime et le Chapitre général.* »

Le F. François, pourtant premier supérieur et plus ancien disciple, semble donc bien oublié. Mais déjà dans la biographie du F. Louis (Biographie de quelques frères, p. 30, 1868) le F. Jean-Baptiste avait formulé un éloge assez ambivalent :

*Frère François s'est toujours distingué par un attrait marqué pour la vie cachée, pour l'esprit de prière et d'union aux mystères de Notre Seigneur. C'est par ce moyen qu'il s'est élevé à cette haute vertu que tous admirent en lui et qu'il a rendu de si grands services à l'institut. Devenu supérieur, il laisse généralement les embarras de l'administration à ses assistants : il les charge de traiter les affaires avec les hommes, tandis que lui, élevant les mains vers le ciel, les traite avec Dieu, et en obtient ces grâces de bénédiction qui ont été la principale cause du développement et de la prospérité extraordinaire de l'institut.*

Dans ses Annales, le F. Avit formulera, selon son habitude, les jugements les plus acérés :

*Bien qu'il fût très estimé de tous, le C.F. François n'avait pas le caractère, l'initiative, l'énergie et l'entrain du Père Champagnat. Il ne possédait pas les cœurs et ne dominait pas les volontés comme le faisait si bien le regretté défunt. On aimait peu son genre froid, lent et sentencieux dans ses instructions. On le trouvait méticuleux, attachant parfois trop d'importance à de légers manquements, recevant difficilement les excuses et redoutant trop les observations.*

Évoquant (1850 § 53) la circulaire sur l'esprit de foi publiée par le F. François à partir de 1848<sup>11</sup> il paraît s'étonner de la hauteur de doctrine qui s'y rencontre et poursuit :

« Nous nous permettons de dire que celle-ci était surtout l'œuvre du P. Matricon et du C.F. Louis-Marie<sup>12</sup>.

Au reste, le C.F. François commençait à être fréquemment fatigué

par des maux de tête qui lui rendaient tout travail sérieux très pénible.

Quand le F. François donne sa démission en 1860, le F. Avit insistera un peu lourdement sur son affection pour l'Hermitage et son désir de se décharger du gouvernement (1860 § 25, 67). Enfin commentant la nouvelle de son décès (1881 § 35) il se contentera de ces mots :

*Néanmoins, nous n'ajouterons rien à ce que nous avons déjà dit de ce vertueux défunt à plusieurs reprises, si ce n'est qu'il joignait à ses connaissances médicales une douce aptitude à la poésie religieuse. C'est lui qui composa 4 des cantiques de notre recueil.*

Le F. Sylvestre est porteur de la tradition inverse. Dans ses mémoires sur le P. Champagnat il cite 35 fois le nom du F. François<sup>13</sup> et pas seulement comme frère modèle. Quand il expose le « merveilleux développe-

ment de la congrégation » après la mort du P. Champagnat (p. 224-25) il souligne fortement le rôle éminent du F. François et évite de rappeler le nom du F. Louis-Marie dans l'acquisition et la construction de St Genis-Laval :

*Sous son successeur immédiat, les vocations deviennent plus nombreuses, les fondations se multiplient, de sorte que l'Hermitage, ce grand reliquaire du Père Champagnat, comme l'appelait le Frère François, le premier général, n'est plus une maison ni assez spacieuse, ni assez convenable pour être le centre de l'Institut. [...] Saint-Genis-Laval, canton à quelques kilomètres [225] de Lyon, est désigné pour être le lieu où va figurer la nouvelle Maison-Mère de la Congrégation, dont l'Hermitage n'est plus qu'une succursale, précieuse à tous égards. [...] Puis, toujours sous son successeur, le Frère François, a lieu l'approbation de la Congrégation par le Saint-Siège, avec la faculté d'élire canoniquement un supérieur général et de faire les vœux simples de religion.*

<sup>11</sup> Elle sera en quatre parties.

<sup>12</sup> Il est certain que le F. François n'a pas rédigé seul cette circulaire, mais le F. Avit exagère quant à la faible part qu'il y a prise.

<sup>13</sup> 21 fois le F. Louis-Marie et très peu le F. Jean-Baptiste. Mais il est vrai que son texte se réfère sans cesse à la Vie du Fondateur.

## UNE INVITATION À APPROFONDIR

Il me semble que l'étude des lettres effectuée ci-dessus contribue à renforcer la thèse du F. Sylvestre, à rendre fragile le jugement du F. Avit et à nuancer celui des Frères Louis-Marie et Jean-Baptiste. En effet, c'est sous le généralat du F. François que se sont effectués des changements fondamentaux de l'Institut qui ne sont pas dus seulement à ses deux assistants. Et le F. Avit semble oublier qu'après sa démission, le F. François a encore eu de nombreuses activités de formation des frères (conférences, retraites) dont témoignent ses carnets. Mais il est dommage et étrange que rien ne nous soit resté de sa correspondance postérieure à 1860 car il est peu probable que son activité de directeur spirituel se soit arrêtée. Néanmoins il est difficile aussi de faire abstraction de faits avérés (ses problèmes de santé, sa retraite précococ...) et d'opinions réservées sur le personnage. En dépit des travaux entrepris sur le F. François, celui-ci continue de nous paraître trop « inconnu et caché ».

En conclusion, que nous apportent ces pages sur le Frère François ? Elles confirment surtout ce que nous savions de lui.

L'enfant de 10 ans, amené au récent vicaire de Lavalla d'abord par son frère aîné, pour recevoir une image, puis par sa maman qui le lui confie tout en ignorant son avenir ; à qui Champagnat va faire commencer l'étude du latin (alors que lui-même y a eu tant de peine) et lui faire donner des rudiments de médecine ; et qu'il liera à son Institut naissant, voyant en lui un de ses premiers disciples, est pour nous un modèle d'obéissance et de docilité, comme le précise F. Avit dans ses Annales. Il fut toujours réservé, réfléchi et prudent, mais lorsque les responsabilités lui ont été proposées et qu'il y a vu la volonté de Dieu par le canal de son supérieur, il en a accepté responsabilité et soucis avec compétence et conscience. Tous ses Frères étaient pour lui de vrais frères de cœur. Et, le soir venu, il s'est retiré avec le plus de discrétion possible, restant toujours au service des siens dans sa maison de l'Hermitage, relique de son maître et modèle, Marcellin Champagnat.

Et ainsi ses lettres personnelles, en révélant le fond du cœur du F. François, éclairent le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle sur la quintessence de notre spécificité. Bien que les conditions de tous ordres soient différentes, chez nous et dans le monde autour de nous, cet esprit de nos origines doit continuer à nous inspirer dans la nécessaire évolution de l'Institut.



# Une icône de la Mission Mariste LE JEUNE MONTAGNE



F. Manuel Mesonero

## INTRODUCTION

Le récit « du jeune Montagne est devenu l'archétype de de tous ces enfants et de ces jeunes à qui doit s'adresser la mission mariste.<sup>1</sup> » Pour comprendre la signification précise et complète de la rencontre de Marcellin avec le jeune Montagne, nous aurons besoin de connaître le contexte dans lequel elle s'est déroulée, mais surtout, comprendre la signification que lui-même lui a donnée et l'impact qu'elle a produit à quelques semaines de la date de fondation de son œuvre.

Pour atteindre cet objectif, je te propose de prendre connaissance et d'analyser les manuscrits de Marcellin qui décrivent l'origine de son inspiration pour fonder l'œuvre mariste. Nous pourrions ainsi nous faire une idée globale de ce qu'a signifié pour lui la rencontre providentielle avec no-

tre personnage : le jeune Montagne. Aussi, avant d'entreprendre le récit de la rencontre avec l'adolescent, il est nécessaire de voir ce qui s'est passé avant cette rencontre, afin d'avoir une vision plus large et pouvoir offrir une signification globale de l'événement. Il est donc nécessaire que ce texte offre un rappel plus élaboré, ce que je te propose de faire avec moi.

## UNE INSPIRATION DÉJÀ PRÉSENTE DANS SA CONVERSION : CATÉCHISER

Les auteurs situent la conversion de Marcellin vers le milieu de sa préparation ecclésiastique, au moment du décès de sa mère, en 1810. La souffrance et le deuil de cette absence, ainsi que l'amélioration remarquable de sa conduite au séminaire de Verrières<sup>2</sup>, sont l'occasion

<sup>1</sup> Cf. OM. IV, p. 120

<sup>2</sup> Le changement est dû au nouveau directeur, Jean Joseph Barou, une personnalité plus apte à l'organisation et ayant une meilleure autorité sur les jeunes séminaristes.

favorable pour lui de réfléchir sur le sens de sa vie et les buts qu'il voulait atteindre. Notre séminariste avait 21 ans. Deux faits qui confirment cette conversion : le changement positif qui est souligné par rapport à sa conduite et son carnet de réflexions où l'on retrouve ses résolutions<sup>3</sup> :

« Mon Dieu et mon Seigneur, je vous promets de ne plus vous offenser... de ne jamais retourner au cabaret sans nécessité; de fuir les mauvaises compagnies; en un mot, de ne rien faire qui soit contre votre service. Au contraire, donner le bon exemple... instruire les autres de vos divins préceptes; enseigner le catéchisme tant aux pauvres qu'aux riches. Faites, Divin Sauveur, que je sois fidèle à ces résolutions que je prends. »<sup>4</sup>

Le manuscrit contient tous les éléments essentiels qui montrent une conversion vraie et sincère. La première résolution, « de ne plus vous offenser », est claire : Marcellin oriente sa vie sur la moralité et cherche à s'éloigner de l'offense faite à Dieu. L'engagement à « ne pas retourner au cabaret sans nécessité » nous informe que cette activité d'aller aux bars durant ses temps libres était habituelle. L'expression « ne pas retourner » indique quelque chose qui se fait encore et qui marque l'éloignement d'une habitude enracinée. La résolution de « fuir les mauvaises compagnies » rappelle une stratégie bien connue, puisqu'il s'agit là d'un conseil de tous les temps : la fuite. Les

mauvais amis corrompent les bonnes habitudes, d'où la nécessité de s'en éloigner.

La deuxième série de résolutions commence par « donner le bon exemple ». Marcellin se voit aussi comme lumière et témoin : « vous, soyez la lumière du monde » (Mt 5, 14). Il continue donc avec « instruire les autres », où l'on perçoit son désir d'expérimenter sa mission de guide comme pasteur de ceux qui, un jour, seront son troupeau.

Et, la dernière résolution, « enseigner le catéchisme » ne peut pas moins nous toucher puisqu'elle nous laisse entrevoir, dès son premier écrit, son attirance très marquée : celle d'enseigner aux enfants, de les évangéliser, de les conduire à Dieu. Le catéchisme est le terme précis pour instruire un public précis : celui de l'enfance. Un jour, pas très lointain, il identifiera, précisément dans ce travail, sa mission comme fondateur. Dès la première heure de sa conversion, on perçoit comment l'Esprit l'oriente dans cette direction.

Dans les témoignages, lors de ses vacances au Rosey, nous avons la preuve qui confirme qu'il a mis en pratique ses résolutions :

« Il (Champagnat) a dit à quelques personnes du Rosey : « S'ils viennent, je leur ferai le catéchisme et

<sup>3</sup> Ce manuscrit ne porte pas de date. La date de 1812 n'est qu'une probabilité. Ce texte est à part et est antérieur au manuscrit daté cette année-là parce qu'on y voit un début, des résolutions précises et un texte final. Balko le situe à la fin de l'année 1810, ce qui nous semble très raisonnable et qui est le plus conforme au contexte et aux autres faits que nous connaissons de Marcellin.

<sup>4</sup> Résolutions 28.



je leur apprendrai comment vivre. » La petite chambre s'est remplie; les dimanches suivants, on accourait des hameaux de la Frache, La Fave, Ecotay, Marconière, Montaron, Allier; la chambre devenait insuffisante. Il se tenait debout sur le seuil de la porte et parlait à l'auditoire qui remplissait la chambre et une autre salle voisine. Même s'il était très jeune, il prêchait si bien que les enfants et les adultes restaient souvent deux heures sans s'ennuyer. Quant à moi, même si j'étais jeune, puisque je n'avais que 12 ans, je ne me laissais pas de l'écouter. Il expliquait si bien les choses...! »<sup>5</sup>

La jeune Julienne Épalle, sa voisine, se rend compte du changement qui se produit quand Marcellin revient au Rosey lors de ses vacances estivales et apprécie l'explication du catéchisme comme un don particulier que possède le jeune séminariste.

## L'INSPIRATION SE CONFIRME

Si nous continuons à analyser ses manuscrits, nous constatons qu'à la fin de sa première année de théologie à Lyon, en 1814, il écrivit son règlement de vacances. Marcellin re-

tournait dans son milieu où n'étaient plus ses parents. Il s'affirme lui-même dans ce projet. Face à la rigueur et à la méticulosité du modèle de vacances du Manuel du séminaire<sup>6</sup>, il reste libre, se tournant vers l'amour de la famille et la passion pour ses apostolats favoris. Par rapport à la famille, il la situe comme sa première obligation, même avant la prière<sup>7</sup>. Dans ses relations avec les gens de sa famille, il s'éloigne des privilèges sociaux que lui donnait le fait de « porter la soutane » et il se propose de « se conformer au vécu de la famille ». Et les résolutions sur ses activités apostoliques favorites dépeignent les éléments les plus profonds de sa personnalité :

- 12° J'instruirai les ignorants, riches ou pauvres, en ce qui concerne leur salut.  
13° Je visiterai les malades selon mes possibilités. »<sup>8</sup>

Son programme inclut de nouveau le catéchisme pour tous, « riches et pauvres » et nous fait voir la constance de cette action reprise dans le temps. La confirmation de ce

<sup>5</sup> (SUMM 44) Mme Julienne ÉPALLE SUMMARIUM, PRIMA POSITIO, 1910. Voir également : CARAZO, Agustin (Postulateur), "Témoignages sur Marcellin Champagnat", Enquête Diocésaine, Rome 1991. Page 197 ch336001.doc

<sup>6</sup> Le manuel du séminaire comprenait vingt pages; il donnait des indications aux étudiants pour leurs vacances dans une section appelée : « Règlement de vie pour les vacances ». Dans cette section, on donnait plusieurs orientations concrètes et pratiques pour ce temps des vacances. Gaston de Pins. J.P. *Pe-tit manuel à l'usage du séminaire de St-Irénée*. Lyon. Russand. 1833. Pp. 214-235.

<sup>7</sup> Voici les résolutions en regard de la famille:

1° *Je passerai mes vacances avec ma famille.*

2° *Je ferai très peu de voyages.*

3° *Je m'accommoderai, autant qu'il me sera possible, de la manière de vivre de ma famille. Je les traiterai tous avec douceur et charité. Je m'efforcerai de les gagner tous à Jésus-Christ par mes exemples et mes paroles. Je ne dirai aucune parole qui puisse les contrarier ou leur causer de la peine.* » RÉSOLUTIONS. Marcellin.

<sup>8</sup> RÉSOLUTIONS.

plan, on la retrouve dans les témoignages des anciens qui gardent gravés dans leur mémoire les souvenirs de leur enfance : « Les anciens se souviennent encore avec émotion des pieuses instructions qu'il leur donnait durant les vacances, alors qu'il était au grand séminaire. »<sup>9</sup> Ces enfants nous font comprendre que la première localité où l'on a découvert son charisme personnel comme éducateur et catéchiste fut son pays natal. Ce don personnel a donné naissance, peu de mois plus tard, à ce qui serait son charisme comme fondateur :

« Il nous parlait souvent des missions et du bonheur de convertir les âmes à Jésus Christ. Et quand mon frère, martyrisé en Océanie en 1845, eut quitté la maison paternelle, sans rien dire à personne, mon père manifestait du ressentiment contre le père Champagnat, puisqu'il était persuadé que l'idée de partir pour les missions venait des enseignements du séminariste Champagnat. »<sup>10</sup>

Avec ce don d'enseigner apparaît aussi, pour la première fois dans ses écrits, les visites aux malades. Nous découvrons, dans cette action apostolique, son cœur compatissant qui le poussait à faire ces visites. Il est intéressant pour nous, de façon bien particulière, de suivre attentivement l'évolution de ces deux activités apostoliques de Marcellin, parce que le cas Montagne est justement l'union des

deux circonstances : l'attention à personne gravement malade et l'urgence qu'il y a de le catéchiser.

## L'ÉCLOSION D'UN NOUVEAU CHARISME COMME FONDATEUR

Quand Marcellin revint de ses vacances pour commencer sa 2<sup>e</sup> année de théologie (1814-15), la monarchie qui régnait n'avait pas réussi à se stabiliser. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon revenait au premier plan de l'actualité et reprenait le trône pendant que les Bourbons fuyaient en Belgique. Ce fut la période connue comme les 'Cent Jours'<sup>11</sup>. Le 23 juin 1815; cinq jours après la défaite Napoléon à Waterloo, l'évêque de Grenoble présida la cérémonie d'ordination au diaconat de Marcellin et de ses compagnons.

Avec la Restauration de Louis XVIII, l'Église commença à s'organiser, et apparut un climat de religiosité populaire, ayant comme objectif de rechristianiser la société française. Ce changement politique fut accueilli avec enthousiasme au séminaire de Lyon. Ce climat d'un fort sentiment ecclésial était encouragé par les professeurs; ceux-ci laissaient sous-en-

<sup>9</sup> CPO, fol. 315

<sup>10</sup> Le témoignage est de Julienne Épalle. Son frère, qui était plus jeune qu'elle, devint prêtre et mourut martyr. Le frère mariste Gennade Rolland fut témoin de l'assassinat de monseigneur Épalle, dans les îles Salomon, en 1845. SUMM 71

<sup>11</sup> Elle se situe du 20 mars 1815 au 28 juin 1815, date de la seconde restauration de Louis XVIII comme roi de France. Cette fois, la monarchie durera plus longtemps.

tendre que, pour une tâche si importante, les séminaristes étaient indispensables<sup>12</sup>. C'est ainsi, que surgirent différents mouvements religieux, comme celui de la Société de Marie.

Cette société doit son origine à un groupe de quelque quinze séminaristes qui s'est formé autour de Jean-Claude Courveille. Il en est devenu l'initiateur et le leader<sup>13</sup>. Marcellin, invité lui aussi par ce dernier, était du nombre. Lors de leurs réunions, ils entrevoyaient un futur apostolique et missionnaire avec beaucoup d'enthousiasme.

À l'intérieur du groupe, Marcellin participa d'une façon active et particulière. Il sentait fortement que, à l'intérieur du projet de cette congrégation mariale, il devait y avoir une branche de frères catéchistes. Il répétait : « Nous avons besoin de frères ». Les autres membres du groupe ne s'y opposaient pas, mais pour eux, l'idée de Marcellin leur paraissait de moindre importance<sup>14</sup>. Après beaucoup d'insistances, le groupe se résigna à la fondation des frères : « Eh bien, chargez-vous des frères, puisque vous en avez eu la pensée. »<sup>15</sup>. Depuis lors, cette tâche deviendra, pour lui, la mission de sa

vie. Son compagnon Colin, qui sera plus tard le premier supérieur général de la Société de Marie, rappellera, plusieurs années plus tard, ces faits et la position spécifique de Marcellin :

« L'idée de cet Institut lui revient exclusivement (à Monsieur Champagnat). Il fut celui qui, se rappelant ce que lui avait coûté le fait de s'instruire, disait à ses compagnons du grand séminaire : il nous faut aussi fonder des frères éducateurs. »<sup>16</sup>

Puis arriva le jour tant espéré de son ordination, après onze ans de formation. Ce fut le 22 juillet 1816. Marcellin avait 27 ans. Et le lendemain, le 23 juillet, un groupe de douze jeunes prêtres se rendirent au sanctuaire de la Très Sainte Vierge à Fourvière, où ils firent la promesse écrite de fonder la Société de Marie. On considère ce geste comme la fondation de la Société de Marie :

« Tout pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de Marie, la Mère de Notre Seigneur Jésus Christ. Nous... avons... la ferme volonté de nous consacrer... à la fondation de la très pieuse congrégation des Maristes... pour la gloire de Dieu et l'honneur de Marie, la Mère de Notre Seigneur Jésus Christ... Nous promettons... d'offrir nos personnes... pour le salut des âmes par tous les moyens possibles... Qu'il en soit ainsi. »<sup>17</sup>

<sup>12</sup> Dans ce contexte, il y eut une explosion d'institutions qui, très rapidement et en peu d'années, occupèrent une place non négligeable auprès des anciens grands ordres.

<sup>13</sup> Il s'agissait d'un nouveau séminariste qui était entré à St-Irénée au cours de sa 2<sup>e</sup> année de théologie. Courveille avait confié qu'il avait reçu une inspiration le 15 août 1812, au Puy (cf. OM 2, doc. 718 (5), page 580).

<sup>14</sup> P. Zind, V-M, No. 138, p. 3.

<sup>15</sup> C'est une expression que l'on retrouve dans sa biographie. VIE, ch. 3.

<sup>16</sup> OME, doc. 171, page 470.

<sup>17</sup> OME, doc. 15, pp. 58-64

Il est intéressant pour nous de voir le texte avec les yeux de Marcellin : que signifiait, pour lui, la promesse de Fourvière ? Elle signifiait un engagement à fonder une « congrégation » qui comprendrait différentes branches : pères, frères et sœurs, mais à l'intérieur d'une seule congrégation. Et d'une manière spéciale, il a senti l'engagement particulier de réaliser la branche des frères :

« Élevé au sacerdoce en 1816, avant même de quitter le séminaire de Lyon je pensai sérieusement à créer une société d'instituteurs que je crus devoir consacrer à la Mère de Dieu. »<sup>18</sup>

Le texte : « avant même de quitter le séminaire de Lyon » ne laisse pas de doutes et indique qu'il était à la veille de l'ordination sacerdotale, mais « avant même de quitter » comme séminariste, il a pensé sérieusement à l'Institut des frères. Et la consécration de l'institution à Marie a commencé à Fourvière. Ignorants des problèmes qui viendraient, les jeunes prêtres s'engagèrent, pleins d'enthousiasme, à leur mission respective. Celle de Marcellin serait La Valla.

Avant de partir pour sa paroisse, il écrivit quatre points essentiels pour sa vie sacerdotale future. Ce programme reflète une synthèse entre ses initiatives personnelles et la for-

mation reçue de ses professeurs. De nouveau Marcellin, dans son petit plan, se l'applique à lui-même. « Avant d'entreprendre une action apostolique, il fait appel à son dynamisme naturel et à sa spontanéité.<sup>19</sup> » Dans son premier engagement, on reconnaît sa prédilection pour la compassion :

1.° Après le repas, je me consacrerai à visiter les malades de la paroisse, s'il y en a. Mais avant de partir, je ferai une visite au Très Saint Sacrement, ce que je ferai chaque fois que je sortirai, soit loin de la paroisse, soit dans le milieu; à mon retour, je visiterai le Très Saint Sacrement de nouveau... »

En plus de ses propres obligations, comme l'étaient la célébration consciencieuse de l'Eucharistie, la révision obligatoire des rubriques ou la méditation quotidienne, il assume, de sa propre initiative, l'engagement de prendre soin des malades<sup>20</sup>. Il se laisse conduire, une fois de plus, par son cœur compatissant. Il encadre cette activité apostolique dans sa dévotion pour le Très Saint Sacrement qu'il se propose de visiter avant de visiter les malades et après les avoir vus.

Ce fait ne peut qu'attirer notre attention : quelques semaines à peine avant sa rencontre avec le jeune Montagne, Marcellin fait de la visite aux malades son premier engage-

<sup>18</sup> LETTRE 34. Au roi Louis-Philippe.

<sup>19</sup> BALKO, page 64

<sup>20</sup> Voici le texte des résolutions : « 2.° Je réviserai, une fois l'an, les rubriques du missel. 3.° Ma méditation, qui durera une demi-heure, je la ferai toujours, si possible, avant de quitter ma chambre. 4.° Je ne dirai jamais la messe avant d'avoir fait un quart d'heure de préparation, plus ou moins, et un autre d'action de grâces. » RÉSOLUTIONS.

ment. Dès lors, il s'ouvrait aux inspirations de l'Esprit et sa disponibilité le préparait à les suivre.

## LA RENCONTRE AVEC LE JEUNE MONTAGNE

Marcellin arrive à la paroisse de La Valla le jeudi, 13 août. Il s'agit d'une population disséminée dans de profondes vallées ou les montagnes escarpées du Pilat<sup>21</sup>, à seulement 23 kilomètres de sa ville natale. Il a célébré sa première messe le samedi, fête de l'Assomption, faisant ainsi connaissance avec ses paroissiens. Au début de sa vie apostolique, Marcellin n'a pas improvisé, mais il a travaillé selon un plan déjà tracé, en réalisant avec réalisme ses résolutions écrites.

Le 6 octobre, après à peine huit semaines de présence dans la paroisse, il avait remarqué un jeune et décida de parler avec lui de son projet. Il s'appela Jean-Marie Granjon et avait 22 ans<sup>22</sup>. Marcellin réalisa son projet le samedi, 26 du même mois<sup>23</sup>. Jean-Marie lui demanda de visiter un malade dans son hameau de La Rive, éloigné du centre de la paroisse d'une quin-

zaine de minutes de marche. Pendant le déplacement, il a sondé le jeune et, le lendemain, dans des circonstances similaires, il lui fit sa proposition et l'invita à y penser<sup>24</sup>.

Et le lendemain, lundi 28 octobre, arriva l'événement Montagne. Le matin, on le demanda pour visiter un malade qui se trouvait au Bessat<sup>25</sup>. La tradition n'a pas gardé le nom de la personne venue lui faire la demande de cette visite. Il est possible que ce fût François, le frère du malade, qui était charpentier. Ce hameau, le plus grand de la paroisse, était le plus éloigné et le plus difficile d'accès. En un peu moins de dix kilomètres, il faut gravir une dénivellation de 600 mètres. Il faut deux heures pour y arriver, lorsque le temps est favorable. En hiver, cependant, il devenait inaccessible, puisqu'il était couvert de neige durant la moitié de l'année.

Marcellin, sans s'arrêter devant les difficultés, accourt avec diligence, puisqu'il considère cette démarche comme une priorité de son ministère : la visite des malades. C'est dans des cas comme celui-ci que le vicaire a gagné sa paroisse, et plus tard, les gens en parlaient ainsi :

<sup>21</sup> Paroisse peuplée située dans le canton de St-Chamond (Loire). Le recensement de 1820 indique 2423 habitants.

<sup>22</sup> OM II, 741

<sup>23</sup> OM II, 754

<sup>24</sup> Ce même jour, dimanche 27 octobre, un autre jeune de La Valla, Jean-Baptiste Audras, se rendit à St Chamond, pour solliciter son entrée chez les Frères de de La Salle. Mais, en considérant son âge, 14 ans, ceux-ci lui dirent d'attendre et d'en parler à son confesseur, qui n'était autre que l'abbé Champagnat. OM IV,189

<sup>25</sup> Le Bessat se trouve aux limites de la municipalité de St-Étienne, du canton de St-Genest-Malifaux. Il est situé à une altitude de 1179 m. Il compte 71 foyers et a une population de quelque 500 personnes.

« Le père Champagnat aimait les malades de tout son cœur. Il les visitait, les soignait et les aidait à bien mourir avec une tendresse paternelle. Rien ne l'arrêtait : ni la neige, ni la difficulté des chemins, ni la noirceur de la nuit afin d'assurer aux mourants la consolation des derniers sacrements de l'Église... »<sup>26</sup>

Marcellin, nouvellement arrivé dans ce lieu, se fit conduire à destination. Le chemin traverse des pentes très abruptes, des bois, des rochers et de torrents, ce qui donnait un paysage spectaculaire en cette période de l'année. Quand ils arrivèrent au Bessat, à 1179 mètres d'altitude, les marcheurs durent encore franchir un demi-kilomètre de plus, puisque la famille du malade vivait dans le hameau Les Palais.

Quand il arriva à la maison, Jean-Baptiste Montagne, âgé 52 ans, et Clémence Porta l'attendaient car leur fils, Jean-Baptiste, âgé de 16 ans, était très malade. La consolation et le secours que Marcellin pouvait lui procurer, par son ministère, était de le préparer à bien mourir.

Le travail pastoral de Marcellin s'est beaucoup prolongé, en raison des difficultés spéciales de son exercice. À la gravité de la maladie s'ajoutait la grande ignorance religieuse où se trouvait l'adolescent. Marcellin dut utiliser ses meilleurs

dons de catéchiste pour faire comprendre à Jean-Baptiste les vérités essentielles de la foi dans un moment si délicat. Quand il le considéra préparé, bien que ce fût d'une façon bien précaire, il le confessa<sup>27</sup>.

À la fin de cette première visite à l'adolescent, Marcellin s'absenta un moment pour visiter un autre malade dans la zone, avec l'intention de revenir rendre visite à la famille et l'accompagner dans la situation difficile où elle se trouvait. Mais quand il revint à la maison des Montagne, l'adolescent était décédé à sept heures du soir. Le plus que put faire le prêtre fut de consoler une famille qui pleurait le départ d'un enfant si jeune. Marcellin ne put prolonger davantage sa présence à la famille Montagne puisque la nuit tombait et qu'un long chemin de retour l'attendait.

De retour à La Valla, Marcellin commença à sentir l'appel qu'il avait lancé au séminaire devant ses compagnons : « Il nous faut des frères. » Mais les événements de la journée lui donnaient un réalisme tout-à-fait particulier : il venait d'assister un adolescent d'une ignorance telle qu'il ne pouvait recevoir les sacrements en un moment si crucial de sa vie. Et tout cela par manque d'éducation chrétienne durant son enfance : « Combien d'enfants se trouvaient comme

<sup>26</sup> CARAZO, Agustín (Postulador), "Témoignages sur Marcellin Champagnat", Enquête Diocésaine, Roma 1991 TÉMOIGNAGES. Angélique Séjoubard.

<sup>27</sup> Les dispositions synodales de l'époque disaient qu'on ne pouvait donner l'absolution dans certains cas. Au 8<sup>e</sup>, on trouvait : « 8° À ceux qui ignorent les principaux mystères de la foi ».

celui-ci, loin du chemin du salut ? ».<sup>28</sup> Marcellin, après une journée au Bes-sat, entra de nuit à la cure et avec un profond sentiment d'URGENCE pour commencer son œuvre.

Cinq jours après la rencontre avec le jeune Montagne, le samedi 2 novembre, jour des défunts, un adolescent vint se confesser. Il avait 14 ans et s'appelait Jean-Baptiste Audras. Il lui parla de son désir de vie religieuse et comme il n'avait pas été admis chez les Frères de La Salle à cause de son âge, Marcellin vit cette circonstance comme providentielle pour avoir un deuxième candidat. Il lui fit part de ses projets et lui donna un temps pour réfléchir à sa réponse<sup>29</sup>. Le mois suivant, il réussit à acheter une maison près du presbytère<sup>30</sup>. Marcellin employa deux mois de dur labeur pour la rendre habitable. Et le 2 janvier 1817, les deux jeunes commencèrent à vivre ensemble. C'est la date que l'on retient pour le début de la Congrégation des Frères Maristes.

## HISTORICITÉ DU RÉCIT

L'historicité du récit Montagne n'est pas mise en doute. Par rapport à cet événement, le F. Gabriel Michel nous a fourni, en 1966, les dé-

tails nécessaires pour les confirmer, ayant comme point de départ la naissance et la date du décès de l'adolescent<sup>31</sup>. Ces documents confirment le nom du malade, le lieu précis, sa famille et la date de son décès. C'est une information importante que la biographie ne nous donne pas.

Un fait que l'on a pu clarifier, c'est l'âge de l'adolescent. La biographie le décrit comme un « enfant », alors que le frère François, parlant de ce jeune, lui donne 17 ans; donc, il connaissait sûrement la date du décès<sup>32</sup>. L'erreur est facilement corrigée à partir de l'extrait de naissance qui porte la date du 10 mai 1800 en le comparant avec la date écrite pour le décès : le 28 octobre 1816, à 7 heures du soir. Donc, le jeune avait 16 ans.

Quant au récit, le témoignage le plus ancien que nous ayons est un écrit de l'abbé Bourdin qui a vécu avec Marcellin à l'Hermitage de 1828 à 1831. Il a pris des notes des conversations qu'il a eues avec le fondateur. Ces partages spontanés confirment l'essentiel de ce qu'offre le récit :

[6] Ce qui a hâté la fondation de l'œuvre : l'enfant infirme sur les versants du Pilat, le besoin de moyen... Il est sorti à un certain moment pour visiter un malade; quand il revint, il trouva l'enfant mort.

<sup>28</sup> OM 754. Ce n'est pas l'expression mot à mot, cependant elle traduit le sens general.

<sup>29</sup> OM IV, 189. Il lui donna le petit livre « Pensez-y bien ».

<sup>30</sup> Il s'agit de la vieille bâtisse d'un voisin, M. Bonner.

<sup>31</sup> Dans le Bulletin de l'Institut, n° 204.

<sup>32</sup> Il y a confusion sur la fiche du décès puisqu'on y lit 17 ans, mais il n'y a pas de doute qu'il s'agit de 16 ans en comparant la fiche du décès avec celle de la naissance.

Réflexion : « combien d'enfants se trouvent loin du chemin du salut... »<sup>33</sup>.

Les annotations concordent sur l'essentiel du récit : le lieu, bien qu'imprécis; le malade et son décès; le moment approximatif de l'événement, avant la fondation, et l'erreur de calcul de l'âge même de la part de Marcellin, pour les raisons que nous connaissons.

## LES INTERPRÉTATIONS DU RÉCIT

À partir du récit des faits, il est possible d'analyser quelques interprétations qui ont pesé sur sa signification même, au point de la mythifier. Voici quelques textes qui peuvent nous aider à l'expliquer :

- L'ignorance que le jeune avait de Jésus l'a convaincu (Marcellin) que Dieu l'appelait à fonder une congrégation de frères<sup>34</sup>.
- Suite à l'épisode de Jean-Baptiste Montagne, la résolution de Marcellin Champagnat s'affermir. Il s'est donné comme devoir de passer du projet à la réalisation... »<sup>35</sup>.

L'expression « la conviction que Dieu l'appelait » est inopportune parce qu'elle contredit les autographes de Marcellin et les témoignages du

groupe de fondation de la Société de Marie; ceux-ci indiquent que la décision de Marcellin de fonder la branche des frères était prise avant qu'il ne devienne vicaire à La Valla.

La visite au malade n'a pas, elle non plus, produit l'effet de « passer du projet à sa réalisation ». De fait, nous savons que, une journée avant l'événement, Marcellin avait déjà mis en marche la réalisation pratique de l'œuvre mariste en proposant son projet à Jean-Marie Granjon.

Marcellin, se référant à cette période, écrit ce qu'a signifié l'expérience des premiers mois à La Valla et du plan qu'il avait déjà élaboré avant d'y venir :

Élevé au sacerdoce en 1816 je fus placé en qualité de Vicaire dans une paroisse rurale; ce que j'y vis de mes yeux me fit encore plus vivement sentir l'importance de mettre, sans délai à exécution le projet que je méditais depuis longtemps.<sup>36</sup>

« Ce que j'y vis de mes propres yeux » signifie une situation générale de la paroisse par rapport au besoin d'éducation qu'il y avait. Marcellin ne spécifie pas une situation et ne nous donne pas de noms. Par ailleurs, en disant « me fit encore plus vivement sentir », il nous indique une convic-

<sup>33</sup> OM 754. ch. 338001.doc

<sup>34</sup> EAU DU ROCHER. SPIRITUALITÉ MARISTE

<sup>35</sup> Pierre Zind.

<sup>36</sup> LETTRE 34 B. Au roi Louis-Philippe, le 28 janvier 1834.



tion antérieure. Et le brouillon de cette lettre, légèrement différent à cause des corrections, spécifiait l'époque de sa décision de fonder l'Institut : ce fut « avant même de quitter le séminaire de Lyon »<sup>37</sup>.

Il est certain que l'Esprit Saint peut agir immédiatement et sans rapport avec l'histoire personnelle du sujet. Mais il est également vrai que les choses arrivent rarement ainsi. Le cas Montagne doit être considéré comme « l'aboutissement d'un cheminement dont l'origine se percevait déjà en 1810-1812 »<sup>38</sup>. Ce n'est pas par hasard que, dès sa conversion, Marcellin eut, parmi ses projets, celui d'enseigner le catéchisme, et que, dans ses résolutions, la visite des malades ait été mise en premier. Ce n'est pas non plus par hasard qu'il a senti la nécessité d'une branche de frères lors des réunions du groupe de fondation de la Société de Marie.

Si nous tenons compte de tous ces faits, nous verrons le cas Montagne comme providentiel, causant un grand impact chez le saint. Cet événement l'a grandement ancré dans le sentiment d'urgence d'une œuvre qui n'admettait pas de délai. Ce fut la goutte qui a fait déborder le vase déjà plein.

## LA SIGNIFICATION DE L'ICÔNE

Une icône est un « signe qui garde un rapport de ressemblance avec l'objet représenté »<sup>39</sup>. D'où l'importance de comprendre le sens qu'a eu, pour Marcellin, la rencontre avec cet adolescent. Pour cela, retournons aux notes que nous donne Bourdin dans ses échanges avec Marcellin. Sur la réflexion du fondateur à propos de cette rencontre, il a noté :

[6] Ce qui a hâté la fondation de l'œuvre : l'enfant infirme sur les versants du Pilat, le besoin de moyen... Il est sorti à un certain moment pour visiter un malade; quand il revint, il trouva l'enfant mort. Réflexion : « combien d'enfants se trouvent loin du chemin du salut... »<sup>40</sup>.

Le raisonnement de Marcellin est clair : Montagne avait grandement besoin d'instruction religieuse du fait qu'il ne savait même pas ce qu'est la confession (se repentir). Si l'on dispensait aux enfants l'instruction religieuse, ils ne se trouveraient pas dans cette situation dramatique... Et le récit du biographe fait la même réflexion en la mettant dans la bouche de Marcellin : « Combien d'enfants se trouvent dans la même situation... car ils n'ont personne pour leur enseigner les vérités de la foi »<sup>41</sup>.

<sup>37</sup> LETTRE 34 A. Au roi Louis-Philippe, le 28 janvier 1834.

<sup>38</sup> F. André LANFREY, F.M.S. *Essai sur les origines de la spiritualité*.

<sup>39</sup> RAE. Mot icône

<sup>40</sup> OM 754.

<sup>41</sup> BIOGRAPHIE, ch. VI

L'impact que l'ignorance religieuse et l'urgence d'y remédier produisent chez Marcellin une profonde interpellation. L'expression « nécessita la hâte »<sup>42</sup> confirme ce fruit de la rencontre, l'amenant à agir sans délai.

Aujourd'hui, il y a une tendance à voir dans cet adolescent le prototype du pauvre, du nécessiteux et du marginalisé social, celui que la mission mariste voit comme le candidat par excellence de sa mission. Un texte qui pourrait être interprété de cette manière est celui-ci :

Partons en hâte... à la rencontre du jeune Montagne. Portons Jésus Christ aux enfants et aux jeunes, spécialement les enfants les plus pauvres, 'dans tous les diocèses du monde'.<sup>43</sup>

Il est certain que l'adolescent Montagne pourrait avoir appartenu à une famille pauvre. Le fait, cependant, ne ressort pas des sources citées. C'est un bon récit qui exprime le plus important. Si certains détails ne sont pas décrits, la logique est de penser qu'ils n'ont pas existé ou qu'on les considérait comme un aspect secondaire du fait présenté.

Les deux circonstances qui ont bouleversé Marcellin, exprimées dans le récit, furent : le manque d'instruction religieuse et l'urgence pour y suppléer.

Mais on omet les données socio-économiques que nous ignorons jusqu'à maintenant. C'est pourquoi, paraphrasant le Chapitre général, nous pourrions l'exprimer ainsi : « Conduisons les enfants et les jeunes à Jésus Christ, spécialement ceux qui ont le plus besoin de l'instruction religieuse... »

Ce fait ne nie pas, ce serait un comble, que les maristes soient nés pour éduquer et évangéliser prioritairement les enfants et les jeunes les plus pauvres et les plus nécessiteux. Pour cela, il (nous) suffit de nous informer par le détail sur les petites écoles qu'il a fondées ou de voir certains textes essentiels du fondateur comme ceux-ci :

Nous tenons trop à fournir de bons chrétiens et de bons citoyens parmi les habitants des campagnes<sup>44</sup>.

Le but de l'Institut des Frères est aussi de diriger des maisons de Providence ou de refuge pour les jeunes<sup>45</sup>.

La société rurale était celle qui comptait le moins de ressources à cette époque. De plus, l'Institut avait aussi pour fin l'éducation « non formelle », en s'occupant de providences ou de refuges où vivaient des enfants et des jeunes marginalisés, habituellement orphelins, dont les familles ne pouvaient s'occuper.

<sup>42</sup> En français : « ce qui nécessita LA HÂTE de l'œuvre ».

<sup>43</sup> XXI Chapitre général.

<sup>44</sup> LETTRE 273

<sup>45</sup> RÈGLES. 37.1.2, p. 10

L'icône Montagne peut trouver une signification plus complète si nous y ajoutons une source supplémentaire : le travail que Marcellin réalisa au Bessat après sa rencontre avec le jeune dans ce hameau. Il a pris note de la situation de l'enfance au Bessat où il n'y avait pas eu d'instruction depuis des siècles : « ses habitants vivaient depuis plus de trois siècles dans une profonde ignorance et étaient d'une brutalité qui était vraiment déplorable »<sup>46</sup>. Aussi, quand Marcellin put disposer de jeunes comme éducateurs et catéchistes, il envoya le frère Laurent pour s'occuper des jeunes Montagne qu'il y avait.

C'est Marcellin qui eut l'initiative de la mission. C'est lui qui la présenta aux frères pour avoir leur avis et attendre leur réaction à la proposition. Dès lors, quand le frère Laurent lui demanda cette mission avec insistance, le fondateur la lui accorda<sup>47</sup>.

La mission au Bessat est un symbole d'audace et de courage pour aller au-delà des milieux ecclésiaux conventionnels, afin de parvenir là où le besoin d'instruction religieuse est le plus grand. Le même biographe décrit ce travail pastoral comme s'il s'agissait d'un modèle charismatique propre aux origines, qui par la suite, en raison des normes en vigueur, ne peut être imitée ni répétée.

Grâce à son zèle et à bien des sacrifices, le frère Laurent a obtenu des résultats remarquables. Il logeait dans la maison d'un particulier; il préparait lui-même ses repas; chaque jeudi, il se rendait à La Valla pour s'approvisionner; il faisait le catéchisme deux fois par jour, réunissant les enfants au son d'une clochette. Il fit ce travail durant deux ans et gagna tant de respect que les paysans retiraient leur chapeau quand il passait. Il en résulta, pour le hameau, une véritable transformation.

À la fin de 1822, le frère fut envoyé pour ouvrir l'école de Tarantaise, tout près du Bessat, à la demande du curé, P. Préher. Il y faisait la classe dans un grenier, mais il continua de visiter le Bessat les dimanches et les jeudis.

Les données que nous avons sur le frère Laurent montrent qu'il fut un catéchiste-né et ce dont il eut le plus de nostalgie fut son travail pastoral au Bessat. Voici en quels termes il demande au frère François une mission comme celle des premiers temps :

Vous m'aviez fait espérer que vous me laisseriez aller catéchiser les enfants dans le diocèse d'Angoulême. Oh ! Je vous prie de me laisser partir le plus tôt possible. Il ne me faut qu'un catéchisme et une clochette. Il me semble entendre ces pauvres enfants

<sup>46</sup> « Délibération du Conseil Municipal de Lavalla, 28 mars 1827: Lettre du préfet de la Loire à Frayssinous, 7 juin . ARCHIVES NATIONALES, PARIS, F-19, 750B.

<sup>47</sup> Le fondateur travaillait ainsi pour certaines des missions pour les frères : il leur présentait d'abord le travail pastoral et ensuite, il attendait la réaction qui venait des frères pour décider qui envoyer.

qui me disent : « Ah ! si nous connaissions ce grand Dieu qui nous a créés, qui a donné sa vie pour nous, nous le servirions mieux que nos malheureux parents...<sup>48</sup>.

Le texte du frère Laurent est magnifique puisqu'il nous indique la signification première qu'il donna à sa mission jusqu'à la fin de sa vie : le catéchisme comme l'essence même d'un charisme. Cette signification reflète, de manière fidèle, celle que Marcellin avait donnée à sa rencontre avec le jeune Montagne : porter l'instruction religieuse aux enfants là où le besoin est le plus grand.

## CONCLUSION

Au terme de ces lignes, nous pouvons conclure nos réflexions sur le sens de l'icône Montagne.

- La rencontre de Marcellin fut le point culminant d'un processus d'inspiration chez le fondateur qui le poussait à remédier au besoin d'instruction religieuse. À partir de sa conversion, Dieu suscite en lui le don de catéchiser comme un charisme personnel. Les premiers témoins qui confirment ce don sont les enfants du voisinage de son hameau natal, le Rosey, alors qu'il était séminariste. Ce charisme, joint à son souci d'éducation, l'a porté à réclamer la

branche des frères dans le groupe de fondation de la Société de Marie quand il était au grand séminaire. À peine ordonné, la promesse de Fourvière a signifié, pour lui, une obligation prise en public de faire naître toutes les branches, spécialement celle des frères. Aussi, à peine arrivé dans sa paroisse, « ce qu'il vit de ses propres yeux » vint le confirmer dans sa décision, et la rencontre avec l'adolescent Montagne a provoqué en lui un profond sentiment d'urgence. Ce fut comme river un clou déjà en place.

- Les sources fidèles que nous avons du récit coïncident et reprennent l'essentiel : l'impact, chez Marcellin, de sa rencontre avec le jeune garçon fut provoqué par une très grave carence d'éducation religieuse. L'essence de la mission mariste consiste à y porter remède.
- L'objectif prioritaire de ce nouvel Institut, c'est-à-dire ce par quoi il est nécessaire de commencer, c'est le très grand besoin de formation chrétienne. Ce sont les enfants et les jeunes que ne rejoignent pas les autres institutions ecclésiales<sup>49</sup>.
- Le récit Montagne et la mission au Bessat qu'il suscita se présente

<sup>48</sup> Lettre au frère François, 28-12-42. Le frère Laurent avait déjà 49 ans. Delorme Alain. Nos premiers frères, p. 35.

<sup>49</sup> De ce point de vue, les destinataires prioritaires, pour les maristes, sont ceux des frontières, c'est-à-dire, ceux des lieux éloignés, non du point de vue physique mais auxquels on ne prête pas attention.

comme le modèle charismatique de l'Institut mariste, débordant d'enthousiasme et sans se plier aux prescriptions de la Règle qui vint plus tard. C'est la vie héroïque représentée par le frère Laurent au Bessat, vivant de l'aumône des frères de La Valla puisqu'il n'y avait pas, au Bessat, une école pour assurer des revenus. Cependant, avec le temps, l'institution se développe et grandit prenant des engagements pastoraux et édu-

catifs en créant de grandes œuvres, très difficiles à quitter. C'est alors que commence un drame institutionnel que nous pourrions appeler celui de la rénovation ou de la renaissance : laisser ce que nous avons pour revenir aux lieux qui nous ont vu naître, là où nous attendent les enfants et les jeunes qui ne sont rejoints par personne ou presque. Tâche difficile, très difficile, mais passionnante et stimulante!



# MATHIEU PATOUILLARD, VOISIN DE L'HERMITAGE



F. André Lanfrey

La maison actuelle de l'Hermitage occupe les deux côtés du Gier mais il n'en a pas toujours été ainsi. Lorsque, le 13 mai 1824, M. Champagnat et Courveille achètent, sur la commune de Saint Martin-en-Coailleux, le terrain où ils veulent élever la maison de l'Hermitage de Notre Dame, sur l'autre rive, appartenant à la commune d'Izieux, sont établis des bâtiments industriels appartenant à Antoine Thiollière-Laroche<sup>1</sup> qui va les vendre dès le 3 juillet 1824 à Mathieu Patouillard qui deviendra ainsi le voisin de l'Hermitage jusqu'au premier janvier 1839, date de la vente de cette propriété à Champagnat moyennant la forte somme de 39 000 Francs. Donc, en dépit de son nom, l'Hermitage demeurera durant 15 ans une maison contrainte à un voisinage très proche et à la vocation tout autre.

Nous connaissons un peu Patouillard par les sources maristes grâce à l'acte de vente passé en 1839 (OFM3, doc. 677 p. 480). Il a pour épouse Françoise Touillieu et trois enfants : Jeanne, Vincent et André. L'acte le déclare « foulonnier » et décrit exactement la propriété achetée en 1824 : « consistant en foulon, atelier à blanchir les cotons, maison d'habitation, fenil, écurie, réservoir, levée, biez (bief), cours et prises d'eau dans la rivière de Gier, pré, verger, pâturages, terres et bois et rochers, aisances, appartenances et dépendances ». C'est donc un petit industriel spécialisé dans le dégraissage et le cardage des laines (foulon) et l'apprêt des étoffes de coton, grâce à la force motrice fournie par les eaux du Gier. C'est aussi un propriétaire agricole à Izieux et St Martin-en-Coailleux<sup>2</sup>. En

<sup>1</sup> D'après les Annales de l'institut cet établissement avait été créé en 1668 par la famille Dugas (T. 2, 1840, § 22).

<sup>2</sup> L'acte précise qu'elles lui ont occasionné un procès avec la veuve Motiron, terminé en 1837.

achetant le tout, Champagnat double plus ou moins la surface de l'Hermitage et acquiert le droit d'utiliser la force motrice du Gier.

L'acte de mariage des époux Patouillard<sup>3</sup> le 19 janvier 1813 nous donne d'importantes précisions sur leurs familles. Mathieu Patouillard est alors menuisier au lieu de la Bruyère, commune d'Izieu, où il est né le 11 septembre 1784. Il est fils de Jean Patouillard, décédé à Lavalla le 21 octobre 1806 et de Jeanne Salichon. Son épouse, Françoise Touilleux, lingère, est née le 30 septembre 1792 et réside encore au Moulin de Soulage, tout en bas de Lavalla. Elle est fille de François Touilleux, taillandier<sup>4</sup> (sic) résidant au même lieu, et d'Antoinette Dumaine décédée à Izieu le trente ventôse an 11<sup>5</sup>. Les témoins qui sont le père de la mariée et son oncle, forgeron, ainsi que Mathieu Lassablière âgé de cinquante ans, cabaretier au lieu du Creux (Izieux) ont signé l'acte. Seul, Vincent Rivori âgé de quarante cinq ans, cultivateur ne sait pas signer.

Nous sommes donc dans le monde de l'artisanat proche encore de ses origines rurales mais déjà alphabétisé. Lors de son mariage, Mathieu Patouillard a donc vingt neuf ans (cinq de plus que Champagnat) et sa femme vingt et un. C'est une différence d'âge courante à l'époque, le



**Portrait de Mathieu Patouillard - Photo prise par F. André Lanfrey, le 5/12/2011 chez Mlle. Maryvonne Arnaud à St Chamond en présence de M. Marius Arnaud, son cousin**

marié ayant besoin de temps pour s'établir avant de fonder un foyer. Il choisit son épouse dans le milieu de l'artisanat dont il fait lui-même partie. Il s'agit donc d'une toute petite bourgeoisie mais qui fait preuve d'ambition car l'achat de la propriété des Gaux en 1824 oblige certainement à des emprunts.

Entretemps deux enfants naissent : Jeanne le 20 novembre 1813 à Izieu, quand son père est probablement encore menuisier ; mais son frère Vincent naît le 13 février 1816 à Moulin Soulage sur la commune de La Valla. En achetant la propriété de

<sup>3</sup> Registre des Acte de mariage, A.D. de la Loire

<sup>4</sup> Un taillandier est un artisan qui fabrique ou qui vend des outils servant à tailler (haches...)

<sup>5</sup> 21 mars 1803



Thiollière-Laroche le couple Patouillard se rapproche donc de la ville et devient propriétaire d'un atelier d'industrie textile au moment où Champagnat est en train de construire l'Hermitage de l'autre côté du Gier. Ajoutons qu'un troisième enfant naîtra tardivement en mars ou avril 1831<sup>6</sup>. Dans l'acte de 1839 il est prénommé André mais dans son acte de mariage le 17 octobre 1855 il porte le prénom de Vincent, âgé de 24 ans et cinq mois<sup>7</sup>.

Evidemment, un voisinage de 15 ans a laissé des traces dans les Annales de l'institut. Une question préalable peut d'ailleurs être examinée : pourquoi M. Champagnat et Courveille qui achètent les rochers et les prés en face de l'établissement industriel ne se sont-ils pas portés acquéreurs d'un atelier qui aurait correspondu à un des articles contenus dans le projet de prospectus de 1824 :

L'instruction des enfants en général et en particulier des pauvres orphelins est l'objet de notre établissement. Aussitôt que nous aurons terminé la maison de l'Hermitage et que nos moyens nous permettront d'utiliser une bonne prise d'eau [...] nous recevrons les enfants des maisons de charité ; nous leur donnerons un état en leur donnant une éducation chrétienne (F. Pedro Herreros, La regla del Fundador p. 23).

On peut supposer des difficultés multiples : un prix trop élevé, le souci de respecter la vocation industrielle de la propriété, un espace jugé trop exigu... mais la question mérite d'être posée. Et on peut même se demander si Champagnat et Courveille n'ont pas espéré un temps acheter la propriété Thiollière-Laroche et sa prise d'eau.

En tout cas, les relations entre Champagnat-Courveille et M. Antoine Thiollière-Laroche, négociant demeurant à St Etienne, ne sont pas mauvaises puisque le 3 juillet 1824, le jour même où il cède à Patouillard sa propriété de la rive gauche du Gier, il vend aux deux prêtres « un tènement de rochers et bois » de 57 ares et 40 centiares situés sur la rive droite, moyennant trois mille francs qui sont avancés par M. Benoît Bonnard de Rive-de-Gier<sup>8</sup>.

Les Annales (T. 1 1824 § 51) signalent que dès la construction de la maison les frères et le P. Champagnat logent dans « une baraque de M. Patouillard<sup>9</sup> ». Le 6 janvier, lorsque Champagnat, très malade, fait son testament, « Mathieu Patouillard, foulonnier et propriétaire<sup>10</sup>, demeurant au lieu des Gauds, commune d'Izieux » est l'un des témoins signa-

<sup>6</sup> A.D. de la Loire, Registres de l'état-civil.

<sup>7</sup> Les enfants portant plusieurs prénoms, l'usage établit un prénom dominant. Il est probable que le dernier fils se nommait en fait André Vincent, (son frère ayant pu être son parrain) mais était connu à St Chamond sous le nom de Vincent.

<sup>8</sup> OFM 3 doc. 647.

<sup>9</sup> Mais, Patouillard n'ayant acheté qu'en juillet, on peut supposer qu'au début on loge Chez M. Thiollière-Laroche.

<sup>10</sup> C'est à-dire paysan propriétaire.

taires. Et en 1839 (T. 1 p. 469-470) les Annales résumant ainsi les 15 ans de relations entre les deux voisins :

« La famille Patouillard avait parfois accusé les Frères de jeter des pierres dans son pré et de prendre l'eau du Gier pour arroser le jardin. De plus, le voisinage de cette famille, surtout les nombreuses personnes qui avaient des affaires avec elle, enlevaient aux frères tous les avantages de la solitude, avantages qui avaient décidé le pieux Fondateur, en 1824, à placer ici la maison-mère de son institut ».

Laissons de côté l'affaire des pierres jetées dans le jardin Patouillard qui paraît anecdotique et accordons plus d'importance au problème de l'eau car, la maison de l'Hermitage ne disposant pas du droit de réaliser une prise d'eau et puisant son eau dans le Gier en amont du bief Patouillard, les sécheresses doivent occasionner des conflits<sup>11</sup>.

Quant à la préoccupation de jouir de la solitude, elle est à relativiser, Champagnat recherchant le moins mauvais compromis possible entre le désir de retrait du monde et les nécessités d'un établissement de formation d'enseignants. Son achat de 1839 correspondra donc certainement à des motivations spirituelles mais les facteurs matériels (eau, proximité de la ville...) ne sont pas non plus sans importance. Il faudrait aussi s'interroger sur son désir de

réaliser enfin une acquisition qu'il avait projetée dès 1824.

Les registres de compte et quelques autres documents nous montrent que, globalement, les relations n'ont pas été mauvaises entre la famille Patouillard et la famille Champagnat puisque le premier à bénéficier du voisinage est Philippe Arnaud, fils de Marie-Anne Champagnat et de Benoît Arnaud, l'instituteur chez qui Marcellin jeune homme a passé quelque temps avant le séminaire. Les Annales (T. 1 p. 8 § 32) nous disent que Philippe, né en 1805, avait d'abord pris des leçons de latin chez son oncle à Lavalla en 1821 et était même capable d'apprendre à des frères la lecture des manuscrits, dernière étape de l'apprentissage de la lecture. Quoique déjà bien instruit, il ne poursuit pas ses études mais devient menuisier et rejoint Champagnat à l'Hermitage en 1828<sup>12</sup>. Les livres de compte de l'Hermitage témoignent de ses activités durant de nombreuses années, comme menuisier et homme à tout faire. Le 29 janvier 1834 il épouse Jeanne (ou Jeannette) Patouillard<sup>13</sup> créant un lien de parenté éloignée entre Champagnat et les Patouillard qui a certainement aidé à la conclusion de la vente de 1839. D'ailleurs Philippe Arnaud et Jeannette Patouillard seront présents lors de la signature de l'acte de vente de 1839.

<sup>11</sup> Dans les achats passés par Champagnat la question de l'eau est plusieurs fois évoquée.

<sup>12</sup> Où a-t-il fait son apprentissage entre 1821 et 1828 ? Il se peut qu'il ait durant un temps travaillé chez Patouillard.

<sup>13</sup> Lettres de Champagnat, t. 2 p. 55.

Les livres de compte témoignent aussi à leur manière des relations d'affaires suivies entre Champagnat et Patouillard. Dès le 20 octobre 1824 Champagnat reçoit 200 F. de

son voisin qui est sans doute en cours d'installation (Origines des Frères Maristes (OFM) doc. 105.8). Puis les transactions se suivent assez régulièrement.

Document OFM	Date		Somme
121.5	20/8/1827	Donné à P. pour solde de tout compte	180 F.
125.2	7/2/1831	Réglé avec Patouillard tout compte payé jusqu'au 1 <sup>o</sup> février 1831	8
126.4	27/2/1832	Donné à P. pour entier paiement	27
111.3	27/2/1832	Convenu avec P. pour nos petites voitures de Saint Chamond à l'Hermitage à 20 F. par an	
126.17	26/10/1832	Donné à P. pour entier paiement	87
127.5	6/6/1833	Prêté à P. pour acheter une vache	140
	9/6/1833	Patouillard a remis	140
128.4	5/7/1834	Compte à Patouillard. 4 paires de souliers Ressemelage et raccommodage	26 4, 5
129.2	21/2/1835	Donné à P. pour entier paiement	246
	27/2/1835	Donné à P. pour paiement des voitures de St Chamond à l'Hermitage	30
	25/3/1835	Reçu de P.	1000
129.3	Févr. 1835	Convenu avec P. pour les voitures...	30
129.3	8/4/1835	Donné à P. pour le compte de Remilieu de Sorbiers et pour solde	211, 50
130.13	19/10/1837	Donné à P. pour tout compte	263
130.16	19/12/1837	La chaut (chaux) de P. est payée	30
130.17	26/12/1837	Donné à P. (pour) argent prêté	100

Si l'on en croit ces comptes, les relations entre Champagnat et Patouillard, assez espacées avant 1830, deviennent plus étroites ensuite. Mais cette différence peut venir de livres de comptes d'abord peu fidèlement tenus. En 1832, les relations sont manifestement bonnes puisque Champagnat et Patouillard passent un accord durable, ce dernier se chargeant pour l'Hermitage de petits transports et de courses à saint Chamon. On constate aussi entre eux des emprunts et des prêts réciproques typiques de gens vivant en bonne intelligence.

Quant à la vente de 1839, qui s'élève à 39 000 F. officiellement mais sans doute supérieure en fait, l'avancée des paiements avant la mort de Champagnat s'établit ainsi<sup>14</sup>.

Date	Somme
1/3/1839	10 000
5/8/1839	500
7/9/1839	300
20/12/1839	1000
?	200
20/1/1840	4000
20/4/1840	1000
Fin mai	1200
<b>Total</b>	<b>18 200</b>

<sup>14</sup> OFM 1, doc. 136.7

<sup>15</sup> L'acte de 1839 ne parle pas de ce pressoir.

La dette restante sera l'un des grands soucis du F. François, successeur de Champagnat. Le F. Avit (Annales T. 2, 1840, § 19-21) donne d'ailleurs les conditions d'un emprunt de 22 000 F. pour 5 ans effectué par le F. François et le F. Jean-Marie auprès des deux fils du notaire Finaz, au taux de 4,5 % et au prix d'une inscription hypothécaire sur tous les biens de la Société civile situés aux Gaux et à la Grange Payre. Heureusement, M. Antoine Thiollière, industriel de saint Chamon et bienfaiteur de la congrégation, aurait payé bientôt la somme due pour l'achat de cette « petite usine ».

Mais avant que ce paiement providentiel ne soit intervenu le F. François envisage « d'utiliser le foulon, le moulin et le pressoir à huile<sup>15</sup> qui étaient dans les dits bâtiments » pour créer des ressources. Ses deux assistants qui ne sont pas d'accord font appel au P. Colin qui désapprouve fortement le projet (Annales, T. 2, 1841, § 41-53). Aussi, dans les bâtiments Patouillard sont installés « les écuries, l'atelier du maréchal et du serrurier, la boulangerie et les divers dépôts qui occupaient les bâtiments situés dans la cour. Ces bâtiments furent démolis ». Il est légitime de se demander cependant si le F. François ne voulait pas réaliser, en l'adaptant, le souhait de Champagnat en 1824 : établir une sorte de

centre d'apprentissage pour adolescents orphelins dont certains auraient pu devenir frères.

Quant à Philippe Arnaud et Jeanne Patouillard, ils auront huit enfants, les quatre premiers étant nés alors que Philippe et sa femme logent encore à l'Hermitage, sous la chapelle actuelle, dans l'espace commémoratif rénové. L'aîné, Jean-Baptiste, né en 1835, aurait même assisté avec son père à la lecture du testament du P. Champagnat qui aurait d'ailleurs conseillé à Philippe d'acheter le bois Patouillard situé sur la rive gauche du Gier au-dessus des bâtiments actuels<sup>16</sup>. Philippe établira ensuite son entreprise de menuiserie à La Bruyère, peut-être dans l'ancienne menuiserie Patouillard, sur la route reliant Saint Chamond à La Valla. Il décèdera le 1<sup>o</sup> août 1886 âgé de 81 ans. Son épouse étant alors âgée de 73 ans.

Mais revenons à M. Patouillard en nous demandant les raisons de la vente de son « usine ». En 1839 son épouse (47 ans) et lui (55 ans) sont encore relativement jeunes. Mais, lors de la vente, celle-ci ne peut signer l'acte « par suite de sa grande faiblesse où elle se trouve par sa maladie » et l'acte de mariage de son fils Vincent nous apprendra qu'elle décède le 8 janvier 1839. La vente a donc quelque chose à voir avec la mort de Madame Patouillard, sans doute prévisible depuis un cer-

tain temps. Leur fille Jeanne est établie depuis 1834 ; le premier fils, Vincent, se mariera en 1848 à 32 ans. Il est alors cardeur de laine à Moulin Dion sur la commune d'Izieu, fils de « vivant Mathieu Patouillard » cardeur de laine au même lieu. Quant au second fils, nous savons que, d'après son acte de mariage en 1855, il est maître boulanger à Saint Chamond, « fils légitime de vivant Mathieu Patouillard propriétaire et cardeur de laine âgé de septante et deux ans, domicilié audit lieu du Creux ».

Résumons donc ce que nous disent les divers actes évoqués ci-dessus : Mathieu Patouillard devenu veuf quelques jours après la vente de sa propriété des Gaux, s'est retiré avec ses fils au lieu dit de Moulin Dion à Izieu où il semble se spécialiser dans le cardage de la laine. Son premier fils est alors âgé de 23 ans et le second n'a que 8 ans. En 1855, à l'âge de 72 ans, Mathieu Patouillard n'est pas un rentier mais exerce toujours son métier, certainement avec son fils aîné. Quant au second fils il a dû entrer rapidement en apprentissage dans la boulangerie. Même si nous ignorons la date de son décès, nous en savons assez sur M. Patouillard pour éclairer son portrait présenté au début de cet article.

Cette toile de 61 cm de haut sur 50, 5 de large a été conservée jusqu'en 2012 par Maryvonne Ar-

<sup>16</sup> Bulletin de l'institut n° 218, 1976, « La 'descendance' Champagnat » par le F. C. Déchaux.

naud récemment décédée. Il vient de son père, Jean-Baptiste Arnaud, aîné de Camille Arnaud fils de Philippe. Il existait un tableau semblable de Jeanne Patouillard gardé pendant un temps dans la famille Verdier, Madame Jeanne Verdier étant une demoiselle Arnaud, sœur de Camille. Comme nous connaissons la date de décès de Madame Arnaud nous pouvons présumer que les deux tableaux ont été exécutés à la même époque, c'est-à-dire avant janvier 1839. Il est peu probable que la date de réalisation soit très antérieure car Mathieu Patouillard nous apparaît comme un homme aux traits marqués. On lui attribuerait volontiers une cinquantaine d'années. Et comme il a 55 ans en 1839, on peut songer à des tableaux réalisés entre 1835 et 1838, à une époque où les Patouillards connaissent une certaine aisance.

En faisant réaliser ces portraits, Mathieu Patouillard et son épouse se situent très consciemment dans le monde bourgeois, le seul ayant les moyens financiers et le sentiment de son honorabilité pour se permettre ce genre d'opération. En somme, ces portraits témoignent de l'ascension sociale et de la solidité d'une famille au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Pour autant l'habit porté par M. Patouillard - redingote noire, chapeau à larges bords, gilet boutonné très haut, peu de linge blanc- nous sem-



**Maryvonne et Marius Arnaud de part et d'autre du portrait de Mathieu Patouillard, le 5 décembre 2011. Photo André Lanfrey**

ble typique d'une bourgeoise petite ou moyenne. Mais il faudrait un spécialiste en histoire de l'art pour affiner ou corriger ce commentaire. Une restauration du tableau, actuellement très noirci par le temps, permettrait une nouvelle approche de ce que l'on peut considérer comme un portrait typique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Se pose d'ailleurs la question du peintre qui pourrait être Joseph Ravery.

## ÉPILOGUE

Maryvonne Arnaud étant décédée en 2012, la famille a généreusement fait don à la maison de l'Hermitage du portrait de M. Patouillard. rd.

# LES FRÈRES MORTS À LA GUERRE 14-18



F. André Lanfrey

Les sources maristes présentent une assez grande variété de chiffres quant au total des Frères morts à la guerre. Nous avons donc tenté une vérification à partir des listes fournies par le Bulletin de l'institut, et les fiches matricules consultées par le Frère Henri Réocreux. Le F. Augustin Hendlemeier a apporté certaines précisions pour les re-

crues d'origine allemande. De cette vérification il ressort que les chiffres les plus fiables sont ceux fournis par les Actes du chapitre général de 1920 : 1037 mobilisés et 155 morts<sup>1</sup>. Le repérage nominal des frères morts à la guerre donne les résultats synthétiques suivants très légèrement inférieurs à ceux du chapitre général.

Année	Français	Allemands, Alsaciens-Lorrains	Autres	Total	Profès Temp.	Profès Perp.
1914	14			14	2	12
1915	24	6	1 Italien	31	15	16
1916	23	10	1 Hongrois	34	20	14
1917	18	16	1 Italien	35	27	8
1918	21	11	2 Italiens			
			1 Roumain <sup>2</sup>	35	29	6
Totaux	100	43	6	149	93	56

<sup>1</sup> La dernière édition de la Chronologie mariste a conservé une évaluation de 118, très inférieure à la réalité.

<sup>2</sup> Disparu en 1916.

Nous sommes donc certains que l'institut a eu au moins 149 profès morts à la guerre dont 62,4 % de profès temporaires. Les listes des circulaires mentionnent en plus un novice et trois postulants allemands ainsi qu'un novice français, ce qui donnerait un total de 101 Français, 46 Allemands, 6 frères

d'autres pays (aucun belge) soit 153. Mais il est probable qu'un certain nombre de frères n'ont pas été pris en compte (disparus, profès temporaires perdus de vue au cours du conflit...) et que le bilan réel de la guerre serait à situer plutôt autour de 160 profès morts ou disparus.

### LISTE NOMINATIVE ÉTABLIE D'APRÈS LE B.I. ET LES FICHES MATRICULES

La mention des provinces n'est qu'indicative car les fiches ne portent pas clairement l'appartenance provinciale. Mais le lieu de naissance permet de déterminer avec certitude les nationalités, sauf parfois pour les Alsaciens-Lorrains mobilisés dans l'armée allemande. Pour les jeunes frères ou pour les frères travaillant

dans les maisons de formation d'Italie j'ai indiqué la maison d'où ils partent à la guerre. Avec le nom de religion a été indiqué le numéro du *Bulletin de l'institut* donnant la biographie de tel ou tel frère. Les dates de décès des frères portés disparus indiquent seulement l'année et 00.00 pour mois et jour.

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1914	CHAREYRE Aimé	Adelaido (n° 37)	1893	Ardèche	France	Espagne	1910-09-27		1914-08-20
1914	NEGRIÉ Marius Joseph	Marius Léon	1893	Aveyron	France	Carmagnola	1912-11-01		1914-09-00
1914	BRUN Pierre Bernard	Jean Marcel	1886	Haute-Loire	France	Siria	1903-09-20	1908-08-13	1914-09-09
1914	JACQUIN François Louis	Paul Marcel	1888	Doubs	France	Grugliasco – trabajos man	1905-04-23	1912-09-10	1914-09-12
1914	RESSICAUD Pierre Antoine	Dioscore Antoine	1883	Rhône	France	Constantinople	1900-09-16	1906-07-15	1914-09-30
1914	COMPAGNON Claude	Ange Emile (n° 38)	1883	Loire	France	Canada	1900-09-26	1905-08-23	1914-10-15
1914	MISSONNIER Pierre	Pierre Sénateur	1878	Puy-de-Dôme	France	Varennes	1895-08-29	1901-09-19	1914-10-23
1914	PION Joseph Antoine	Joseph Procule	1885	Isère	France	China, Grugliasco	1902-09-04	1907-07-28	1914-10-31



Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1914	DEPALLE Louis	Cassiodore	1873	Lapalisse, Allier	France	Varennes	1894-09-09	1907-09-15	1914-11-04
1914	BAUQUIN Marie Léon Emile	Joseph Albert	1882	Doubs,	France	Constantinople	1899-09-19	1905-08-15	1914-11-16
1914	CROSET Alexis	Marie Théotiste (n° 39)	1881	Haute-Savoie	France	Seychelles (St Paul)	1898-09-28	1902-08-28	1914-12-08
1914	DUCULTY Jean Henri	Léon Casimir	1881	Ardèche	France	Hermitage	1898-09-13	1907-09-15	1914-12-20
1914	LIEFOOGHE Henri Rémi	Marcellianus	1884	Nord	France	Beaucamps	1901-08-15	1911-09-10	1914-12-03
1914	CROSET Alexis	Marie Théotiste	1881	Haute-Savoie	France	Seychelles (St Paul)	1898-09-28	1902-08-28	1914-12-08
1915	HOCKE Adam Antoine	Jules Xavier	1893	Palatinat		Beaucamps	1909-09-02		1915-00-00
1915	DUPUY Jean	Joseph Adonis	1875	Loire	France	Hermitage	1894-09-06	1900-09-16	1915-03-02
1915	PETITJEAN Rémi René Evariste	Marie Donat	1890	Meurthe-et- Moselle	France	Beaucamps	1906-09-11		1915-04-01
1915	PARA Albert Henri	Didace (n° 39-40)	1882	Hautes-Alpes	France	St Paul (Italie)	1899-09-17	1907-09-15	1915-04-08
1915	LEININGER Louis	Louis Boniface	1894	Palatinat		Beaucamps	1911-03-19		1915-04-09
1915	CHAVAS Henri Joseph	Louis Vitalien (n° 39-40)	1883	Loire	France	Canada	1900-09-26	1905-08-23	1915-04-25
1915	BAUD Louis Joseph Noé	Adrien Camille	1894	Ardèche	France	Grugliasco	1910-09-04		1915-04-28
1915	DEVIERS Albert	Joseph Néophyte	1881	Gourdon, Lot	France	Lacabane	1898-09-23	1911-09-10	1915-05-09
1915	PINQUIÉ Louis Isidore	Louis Marcellin	1896	Constantine	Argelia	San Maurizio (Trabajo man.)	1912-11-01		1915-05-17
1915	SARRAZIN Alexandre Marius	Vit (n° 39-40)	1887	Hautes-Alpes	France	Mexique	1903-12-16	1908-09-03	1915-06-14
1915	MAIRE-D'ÉGLISE Joseph Honoré	Louis Kostka	1890	Haute-Saône	France	China	1906-09-17	1911-08-15	1915-06-16
1915	MAZET Jean-Claude	Daniel Joseph	1894	Haute-Loire	France	Hermitage (San Mauro)	1911-09-10		1915-06-16
1915	AUTH Henri	Laurentius	1894	Prusse Rhénane		Beaucamps	1911-03-19		1915-06-17
1915	MERCADIÉ Emilio	Fidel	1892	Tarn-et- Garonne	France	Espagne	1908-12-08	1914-08-05	1915-06-21
1915	POTHAIN Charles Constant	Marie Augustalis (n° 39-40)	1879	Ain	France	Constantinople	1896-09-13	1901-07-28	1915-06-24
1915	BADIE Vincent	Gélasin (n° 41)	1887	Pyrénées- Orientales	France	Espagne	1903-08-06	1908-12-08	1915-08-07
1915	KRELLMANN Henri	Henri Ferdinand	1895	Westphalie	Allemagne	Beaucamps	1913-08-15		1915-09-08

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1915	JUNG René Louis	Marie Germain	1888	Territoire de Belfort	France	Constantinople	1904-02-02	1910-10-30	1915-09-25
1915	DELDON Bruno Firmin	Artémidore	1880	Ardèche	France	Aubenas	1896-09-17	1901-09-19	1915-09-25
1915	CHEVALLIER Candide Louis	Paul Gabriel (n° 43)	1894	Savoie	France	Constantinople	1911-01-06		1915-09-26
1915	HOFFMANN Charles	Joseph Mauricius	1895	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1911-09-01		1915-10-00
1915	AYGALENC Louis Urbain Daniel	Marie Attale	1884	Aveyron	France	Hermitage (Trab. manual)	1912-09-12		1915-10-03
1915	CHALIER Onorato	Brunone (n° 42)	1892	Torino	Italia	Italia (St Paul)	1909-09-29		1915-10-09
1915	BOUVRESSE Albert Eugène	André Chanel	1893	Jura	France	Constantinople	1909-10-16		1915-10-15
1915	RÉVOL Joseph	Rupert (n° 42)	1875	Le Grand-Serre, Drôme	France	St Paul	1892-08-21	1897-09-21	1915-10-25
1915	MONÉ Joseph Jean	Gentius (n° 42)	1885	Pyrénées- Orientales	France	Mexique	1902-08-15	1907-12-25	1915-11-03
1915	DENIS Constant Charles	Joseph Alexandre	1884	Dunkerque, Nord	France	Beaucamps	1902-03-30	1909-09-12	1915-11-10
1915	REYBARD Jules Joseph	Jules Ernest	1892	Jura	France	Constantinople	1909-03-19		1915-11-14
1915	CHABERT Victor Hippolyte	Honeste (n° 46)	1870	Gard	France	St Paul (Italia)	1889	1894-09-16	1915-12-10
1915	VANOOSTEN René Auguste C.	Emile François	1886	Nord	France	Beaucamps	1903-03-19	1911-09-10	1915-00-00
1915	BERAUD Jean-Baptiste	Louis Régis	1894	Haute-Loire	France	Siria, Varennes	1911-08-02		1915-07-17
1916	SUTAK Michel	Marie Bernardin	1897		Hungria	Fribourg (Suiza)	1914-10-04		1916-00-00
1916	MAURIN Jean Baptiste	Ulpien	1875	Ardèche	France	Hermitage, Seychelles	1892-09-14	1900-09-16	1916-01-29
1916	LAUX Louis	Louis Bertrand	1896	Grand Duché de Bade		Constantinople	1912-08-24		1916-02-17
1916	BRUNEL Jean Baptiste, Jean Pierre	Louis Benoît	1885	Lozère	France	China, Constantinople	1902-09-04	1907-08-15	1916-03-00
1916	PLANCHON Henri Philippe	Elie Etienne	1893	Mende, Lozère (France)	France	Brasil (Mendes)	1911-08-02		1916-03-03
1916	ROBERT Jean Baptiste	Joseph Floribert	1886	Loire	France	USA	1903-11-09	1908-08-25	1916-03-04
1916	BLANCHET Pierre-Marie	Dimitrien (n°45)	1883	Savoie	France	Mexique	1900-09-13	1904-12-19	1916-03-07
1916	HAUSTEIN Germain	Léon Corsini	1896	Bavière	Allemagne	Beaucamps	1914-03-19		1916-03-08
1916	AOUSTET Régis Marius Joseph	Ignatius (n° 45)	1889	Haute-Loire	France	USA ( ? )	1906-05-06	1911-08-22	1916-03-09

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1916	MOULIN Léon Jean-Pierre	Ilidius	1881	Ardèche	France	Espagne	1901-08-06	1904-12-08	1916-04-14
1916	ZWICK Hermann	Paul Georges	1895	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1912-03-19		1916-04-24
1916	DAVIN Adrien-Louis	Chrysanthien (n° 46)	1887	Hautes-Alpes	France	Mexique	1905-12-08	1909-12-25	1916-05-24
1916	RICHER Paul Denis	Marie Fidèle	1880	Bouches- du-Rhône	France	Mexique	1897-09-16	1903-12-08	1916-06-12
1916	LINDEMANN Nicolas	Gerhard	1895	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1912-03-19		1916-06-12
1916	LENHART Jacques	Etienne Marius	1890	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1907-08-29	1912-09-10	1916-07-02
1916	VEZIN Théophile Joseph	Théophile	1894	Lozère	France	Grugliasco	1912-09-12		1916-07-08
1916	ROTERING Bernard	Edgar Frédéric	1896	Mülheim	Allemagne	Beaucamps	1913-08-24		1916-07-17
1916	CAYLA Pierre	Pierre Maurice	1895	Cantal	France	Siria	1913-08-02		1916-07-30
1916	THOMACHOT Jean-Antoine	Marie Thomas (n° 46)	1882	Saône-et- Loire	France	Siria	1900-08-15	1905-08-15	1916-08-01
1916	PAND Joseph	Dominique Joseph	1896	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1914-08-15		1916-08-04
1916	MOURET Auguste Antoine	Solemnis	1881	Drôme	France	Mexique	1898-09-20	1905-01-01	1916-09-00
1916	PIOTTE Siméon	Marie Abel	1883	Allier	France	Brasil, China	1900-08-15	1904-01-21	1916-09-13
1916	DUSSERRE Fernand	Epagathe	1886	Hautes-Alpes	France	Mexique	1902-09-11	1908-01-01	1916-10-24
1916	BOYER Pierre	Pablo José	1895	Hautes-Alpes	France	Argentine	1911-03-19		1916-11-02
1916	ROSTAIN Emile Jean	Paolo	1896	Hautes-Alpes	France	Italia	1913-07-16		1916-11-02
1916	WESSENDORF Joseph-François	Joseph Patrice	1896	Westphalie	Allemagne	Beaucamps	1913-03-19		1916-11-13
1916	BERTRAND Victor-Pierre	Marie Gatien	1896	Ardèche	France	Chippis (Suiza)	1914-08-15		1916-12-00
1916	BLASS Joseph Georges	Joseph Ernest	1899	Prusse	Allemagne	Beaucamps	1915-00-00		1916-12-06
1916	LABROSSE Louis	Louis Etienne	1894	Saône-et-Loire	France	Bairo	1910-10-02		1916-12-15
1916	CHAZALON Jean Baptiste	Jean Arsène	1893	Ardèche, France	France	Mexique	1912-12-08		1916-12-21
1916	RIEUBON Joseph Paul André	François Ernest (n° 47)	1896	Ardèche	France	Aubenas	1912-03-19		1916-12-29
1916	DIONNET Frédéric Charles	Ezéchas Joseph	1873	Haute-Loire	France	Hermitage	1890-09-14	1898-09-20	1916-07-12

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1916	ROTERING Bernard	Edgar Frédéric	1896	Mülheim	Allemagne	Beaucamps	1913-08-24		1916-07-17
1916	MALLET Jean François	Marie Amédée	1896	Haute-Loire	France	San Mauro	1913-08-15		1916-10-30
1917	JOHANN Auguste	Georges Auguste	1897	Palatinat	Allemagne	Grugliasco	1914-08-15		1917-01-05
1917	SCHMITT Charles	Charles Ignace	1896	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1912-08-24		1917-01-13
1917	PERRELLE Claude-Marie	Paulin Antoine	1897	Rhône	France	San Maurizio	1913-10-06		1917-01-20
1917	BLASS Ernest Ludwig	Marie Ernest	1896	Rheinprovinz	Allemagne	Fribourg (Suiza)	1913-10-06		1917-02-07
1917	KELLER Albert	Reinhold	1897	Palatinat	Allemagne		1914-03-19		1917-02-17
1917	BAUER Auguste	Bonaventure Léon	1884	Bayern	Allemagne	Copenhague	1904-07-27	1909-09-12	1917-03-12
1917	BERAUD Antoine	Antoine Emile	1896	Haute-Loire	France	Siria	1913-08-02		1917-04-06
1917	SCHÖNEBERGER Eugène-Hugues	Agathon Eugène	1895	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1912-08-24		1917-04-12
1917	ALLEC Noël Victor-Antoine	Natale	1893	Hautes-Alpes	France	Italia (St Paul)	1910-03-19		1917-04-16
1917	LANIEL Maurice Alphons	Joseph Victoire	1878	Haute-Loire	France	Varennes	1895-08-29	?	1917-04-17
1917	LAMERS Gérard	Armandus	1894	Dusseldorf	Allemagne	Beaucamps	1913-03-19		1917-04-29
1917	SÉRAYET Claudius-Ambroï	Marie Victor	1887	Ardèche	France	San Maurizio	1905-12-08	1911-09-10	1917-05-00
1917	BILLAMBOZ Louis Marie	Marie Kostka	1896	Doubs	France	San Maurizio	1913-10-06		1917-05-05
1917	CAMPELS Henri Louis	Henri Marie	1891	Aveyron	France	San Maurizio	1910-10-16		1917-05-25
1917	BILLARD Louis	Louis Daniel	1893	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1909-09-02		1917-06-07
1917	SPLINGER Hubert	Paul Antoine	1894	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1910-08-31		1917-06-07
1917	IMHOF Guillaume Bruno	Galdius Norbert	1897	Westphalie	Allemagne	Beaucamps	1914-03-19		1917-06-08
1917	CLERC Louis Félix	Louis Rémi	1896	Haute-Savoie	France	San Maurizio	1913-10-06		1917-06-19
1917	MÜLLER Eugène	Marie Emile	1893	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1909-09-02		1917-06-20
1917	SIEGENTHALER Alois	Marie Sigisbert	1897	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1914-03-19		1917-07-01
1917	DUNY Pierre Basil C.	Humérien (n° 50)	1879	Ardèche	France	Aubenas	1895-09-10	1900-09-16	1917-07-06

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1917	FISCHER Joseph	Joseph Willibrord	1893	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1914-03-19		1917-07-29
1917	RAYNAL Lucien	Joseph Othon	1886	Aveyron	France	Brasil central	1904-01-21	1909-01-15	1917-07-31
1917	DODANE Louis Gustave	Joseph Emmanuel	1885	Doubs	France	Constantinople	1901-09-05	1906-09-08	1917-08-00
1917	BAUMGARTEN Marcel-René-Emile	Marie Adon	1886	Haute-Alsace	Allemagne	Constantinople	1905-12-08	1910-12-08	1917-08-28
1917	PONS Jean Baptiste	Jean Sébastien	1897	Lozère	France	Grugliasco	1914-08-02		1917-09-03
1917	PRADIER Fernand-Laurent	Ildefonsus	1895	Gard	France	Aubenas (Pontos)	1911-08-15		1917-10-13
1917	SARRAZIN Louis	Maurizio	1897	Hautes-Alpes	France	En su familia	1914-07-16		1917-10-23
1917	PASTOUR Alessandro Bait	Carlo Borromeo	1893	Aosta,	Italia	Italia (St Paul)	1910-03-19		1917-11-01
1917	RANCHER Barthélemy	Mario Pietro	1896	Alpes- Maritimes	France	Vintimille	1913-07-16		1917-12-27
1917	DUFFAUT François-Baptiste	Lucis	1873	Haute-Loire	France	Hermitage	1890-09-14	1897-09-21	1917-00-00
1917	LAURENT Pierre Louis	Charles Joseph	1898	Loire	France	San Mauro	1915-08-15		1917-00-00
1917	BLASS Ernest Ludwig	Marie Ernest	1896	Rheinprovinz	Allemagne	Fribourg	1913-10-06		1917-02-07
1917	SÉRAYET Claudius Ambroi	Marie Victor	1887	Ardèche	France	San Maurizio	1905-12-08	1911-09-10	1917-05-00
1917	MÜLLER Eugène	Marie Emile	1893	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1909-09-02		1917-06-20
1918	GADIN Carlo Basilio	Giulio	1893	Aosta	Italia	Italia	1909-09-29		1918-01-15
1918	GASTAUD Roch Claude	Ariston	1884	Var	France	Espagne	1901-09-12	1906-12-18	1918-02-18
1918	CHASTEL Marius Auguste	Charles	1886	Savoie	France	China	1902-09-04	1907-08-15	1918-03-25
1918	GERTZ Joseph <sup>3</sup>	Edgard-Louis		?		?	?		1918-4-4
1918	REITH Joseph	Joseph Lambert	1897	Hesse	Prusia	?	1914-03-19		1918-04-19
1918	WEIMAR André Joseph	André Camille	1896	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1913-08-24		1918-04-24
1918	LINDNER Joseph	Emmanuel Joseph	1894	Bavière	Allemagne	Beaucamps	1912-08-24		1918-04-30
1918	REY René Julien	Léon Xavier	1897	Savoie	France	Carmagnola	1913-10-06		1918-06-09

<sup>3</sup> Frère mal documenté, probablement allemand, mort en Palestine.

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1918	MATHON Emmanuel	Crescentius	1887	Drôme	France	Espagne	1904-12-08	1909-12-25	1918-06-10
1918	HIRBÉ Marcel Emile	Marcel Louis	1897	Territoire de Belfort	France	Lausanne	1913-10-06		1918-06-11
1918	BILLE Léon-Clair	Joannès Louis (n° 51)	1897	Ardèche	France	Grugliasco	1915-08-15		1918-06-22
1918	MAZET Jean Pierre	Armand Joseph	1892	Haute-Loire	France	San Mauro	1909-08-30		1918-07-19
1918	ESCOT Pierre Marie	Emile Léon	1897	Loire	France	Sangano	1913-08-15		1918-07-23
1918	TEYSSIER Edmond-Marius	Gabriel José	1898	Privas, Ardèche	France	Espagne	1914-11-21		1918-07-25
1918	MERCIER Claudius-Antoine	Marie Maximin	1895	Rhône	France	San Maurizio	1913-10-06		1918-08-30
1918	BRÉDY Michele Giovanni	Brunone	1900	Aoste	Italia	Italia	1917-07-26		1918-10-03
1918	MARTIN Jean Gabriel	Régis Henri	1888	Loire	France	Hermitage (San Mauro)	1905-08-30	1913-09-10	1918-10-07
1918	MALZIEUX Charles-Louis	Marie Cécilien	1896	Haute-Loire	France	San Mauro	1913-08-15		1918-10-20
1918	LIABEUF Jean Pierre Aug	Ansbert	1886	Le Puy, Haute-Loire	France	Santa Maria	1903-11-09		1918-10-20
1918	MARTEL Jean Baptiste	Bernard Louis	1898	Haute-Loire	France	San Mauro	1915-08-15		1918-10-29
1918	PICAUD Francis Charles	Louis Clémentin	1887	Jura	France	Constantinople	1905-02-02	1910-08-15	1918-12-11
1918	BOURRET Pierre Jean Claude	Marie Liguori	1895	Haute-Loire	France	Polistena	1911-09-10		1918-12-22
1918	DIETL Aloys	Louis Sébastien	1895	Palatinat supérieur	Allemagne	Beaucamps (Copenhague)	1912-03-19		1918-00-00
1918	FUCHS Philippe Martin	Léon Dominique	1895	Palatinat	Allemagne	Beaucamps	1912-03-19		1918-00-00
1918	ANHALT Joseph	Joseph Emiliani	1896	Prusse Rhénane		Beaucamps	1915-05-28		1918-00-00
1918	GEISELMANN François	Gottfried	1895	Wurtemberg	Allemagne	Beaucamps	1912-08-24		1918-00-00
1918	VINCENT Ludovic Albert	Henri Albert	1896	Ardèche	France	Grugliasco	1914-08-15		1918-04-24
1918	GÉRARD Jean Pierre	Isidore Pierre	1894	Lorraine	Allemagne	Beaucamps	1910-08-31		1918-05-00
1918	SCHNEIDER Joseph	Joseph Engelbert	1895	Wurtemberg	Allemagne	Beaucamps	1911-09-01		1918-07-14
1918	PATUEL Barthélemy Améd	Sérapien	1884	Pyrénées- Orientales	France	Mexique	1901-08-23	1905-12-08	1918-07-18
1918	MAZET Jean Pierre	Armand Joseph	1892	Haute-Loire	France	San Mauro	1909-08-30		1918-07-19

Année	Nom de famille	Nom de frère	Año Nac.	Lieu de N.	Pais Nac.	Province	P. t.	P. p.	Décès
1918	MARCÉROU Alphonse	Alphonse Léon	1896	Aude	France	Grugliasco	1914-08-15		1918-07-27
1918	BRUNEL Albert	Marius Albert	1898	Lozère	France	San Maurizio	1916-10-01		1918-08-24
1918	WAGNER Nicolas	Camille Nicolas	1893	Lorraine	Allemagne	Beaucamps	1910-03-19		1918-09-01
1918	SCHEER Anton	F. Antonius	1896	Palatinat		Beaucamps	?	1912-24-08	1918-13-02
1918	JOVANELLI Romulus	François Gonzague	1896		Rumanía	Constantinople	1912-11-01		1920-00-00 <sup>4</sup>

A cette liste on peut ajouter quelques novices et postulants :

Bergner Joseph	F. Joseph-Clémentin	1898, Palatinat	Beaucamps	Nov./ Post.	1918-17-.2
	F. Pierre Léon			Nov.	1918-5-19
Thiewe Johannès				Post.	1918/5/31
Spittler Frantz				Post.	1918-6-4
Mettendorf				Post.	Disparu

<sup>4</sup> Pas de nouvelles depuis 1916.





# FLORILÈGE DU FRÈRE FRANÇOIS DANS SES CARNETS



F. Louis Richard

C'est tout une sagesse qui se révèle dans ces citations : sagesse acquise par la vie, l'expérience et la vie intérieure. A la suite de Thomas d'Aquin et de *Rerum Novarum*, la **subsidiarité** a été rappelée par Vatican II : Frère François, dans ses Carnets, en avait déjà fortement senti l'importance afin d'éviter aux responsables locaux d'assimiler leur être à leurs fonctions. Ces sages considérations ne nous concerneraient-elles pas toujours ?

La formulation peut être modifiée, mais je souhaiterais que le sens demeure.

## CARNET 303

La vieillesse est un tyran qui défend sous peine de la vie tous les plaisirs de la jeunesse (p.448)

Il faut parler peu, il faut parler bas ; parler sans passion ; parler avec raison ; parler doucement ; par-

ler simplement ; parler sincèrement ; parler sans affectation ; parler sans précipitation ; parler sans vanité ; parler avec charité ; parler quand il faut parler ; garder le silence quand il faut le garder. (Ibid., 6<sup>ème</sup> samedi)

Il est rare que ceux qui ne savent pas se taire sachent bien parler. (p.517)

Nous serions bien plus heureux si nous pensions moins à l'être. (p.640)

C'est un grand défaut dans celui qui a la charge des autres d'aimer à aller et venir d'un côté et de l'autre, dans la maison ou ailleurs, et à faire par soi-même plusieurs choses extérieures qu'il devrait confier à d'autres. (p.706)

Rien ne ressemble plus à ce qui se fera que ce qui s'est déjà fait. (p.718)

Les lumières de ceux qui enseignent viennent souvent de ceux qui écoutent. (p.759)

## CARNET 304

Les Supérieurs qui travaillent, qui expédient, qui font le plus d'affaires sont ceux qui gouvernent le moins. Ils font l'ouvrage des autres; et cependant l'ouvrage à eux, ils ne le font pas : personne ne s'en occupe.

Le vrai Supérieur est celui qui, paraissant ne rien faire, fait tout faire; qui pense, qui invente, qui pénètre dans l'avenir, qui retourne dans le passé, qui compare, qui résout, qui décide, qui arrange, qui proportionne, qui prépare de loin, qui se raidit sans cesse pour lutter contre les difficultés, qui est attentif nuit et jour pour ne laisser rien dépérir par la négligence ceux qui doivent travailler sous lui.

Comme il ne se jette pas dans des détails accablants, il a l'esprit plus libre pour envisager d'une seule vue l'ensemble de sa grande œuvre, et pour observer si elle marche, si elle s'avance vers la fin principale. En un mot, un vrai Supérieur ne doit faire que les choses que nul autre ne peut faire sans lui. Il doit tout surveiller, mais il ne doit s'appliquer avec travail qu'à ce qui fait la décision des choses importantes. L'action forme l'homme, fortifie le caractère, éclaire l'esprit, donne de l'expérience; mais il ne faut pas que ce soit une action excessive, écrasante. (p.801)

Les choses les plus pénibles nous deviennent agréables, lorsque nous les faisons volontairement, comme celles qui sont agréables

d'elles-mêmes, nous deviennent fâcheuses lorsque nous les faisons par contrainte. (p.825)

La règle de tous les plaisirs et de toutes les satisfactions en cette vie, c'est la nécessité, l'utilité ou la convenance. Mais il ne faut pas que le seul plaisir en soit le motif. (p.877)

C'est avoir l'âme basse que de n'oser être sage, parce que les fous s'en moquent.

On regarde comme un grand défaut dans un Supérieur de ne pas recevoir les avis et les conseils qu'on lui donne ; jusque là qu'on dit qu'un homme qui a des lumières bornées, mais qui connaît ses défauts et qui prend conseil, est plus propre au gouvernement qu'un autre qui a plus d'étendue d'esprit, mais qui est d'ailleurs rempli de soi-même, et qui croit tellement savoir toutes choses, qu'il trouve mauvais qu'on l'avertisse et qu'oMn lui donne conseil. (p.932)

Ceux qui sont élevés dans les grandes charges se mettront en état d'être éclairés de Dieu, en prenant plaisir à se servir des moyens communs, ordinaires et à se rendre au conseil des autres. Car ils ne doivent pas imaginer qu'ils soient aussi élevés au-dessus de tous les autres hommes par leurs lumières, qu'ils le sont par leur autorité. (p.933)

Le Supérieur doit renvoyer chaque chose à celui qui en est chargé, sans vouloir tout décider ou régler par lui-

même. Notre Seigneur renvoie St. Paul à Ananie. L'ange dit à Corneille de faire venir St Pierre. (p.1070)

Il faut supposer que, quand on nous avertit de nos défauts, on ne s'exprime qu'à demi et que quand on nous parle de ceux des autres, on double. (p.1088)

On ne se rend pas coupable ordinairement de médisance en racontant des choses que la personne dont on parle ne peut pas raisonnablement vouloir être tenues cachées. (p.1123)

Les Supérieurs ne reçoivent ordinairement aucun talent particulier de la nature, mais ils ont l'avantage inappréciable de pouvoir employer ceux d'autrui. (p.1124)

Les Supérieurs qui se servent des plus belles choses sur la terre risquent de n'avoir pas les plus belles dans le ciel. (p.1128)

Il ne faut jamais, ni tout condamner, ni tout approuver, ni tout nier, ni tout croire, ni tout accorder, ni tout refuser, mais suivre la raison, l'équité. (p.1489)

Les hommes prennent ordinairement les sentiments, les paroles et la conduite que leur inspire la manière dont on les traite. Ils deviennent enfants ou sérieux, raisonnables ou capricieux, réservés ou audacieux, enfants de famille ou domestiques, selon qu'on les traite comme tels. (p.1501)

Se conformer, avec une entente habile à ce que l'opinion publique a de juste, est le signe de la capacité d'un homme qui gouverne, et la franchise dans l'exposition des circonstances et des situations est la première condition d'un caractère viril. C'est à cette condition que la confiance réciproque s'établit entre supérieurs et subordonnés. (p.1505)

Les sermons qui coûtent peu au prédicateur, coûtent beaucoup aux auditeurs. (*Ibid.*) c'est-à-dire quand le prédicateur ne se donne pas la peine de préparer ses sermons, les fidèles ont de la peine à les entendre. (p.1508)

Une occupation suivie, un travail assidu, chasse l'ennui et les tentations, comme le vent du midi chasse les brouillards. (p.1525)

Le Supérieur est attaché à la Croix par trois clous : sa propre misère, celle de ses frères, l'administration de l'Institut ou de la Maison. (1532)

En vieillissant, la mémoire s'affaiblit ; mais le jugement se perfectionne. Il vaut mieux avoir peu de mémoire et un bon jugement, qu'une bonne mémoire et peu de jugement.

Comme les meilleurs vins croissent entre les pierres, les plus fortes vertus croissent entre les afflictions.

S'il nous faut avoir patience avec tout le monde, c'est premièrement

avec nous, qui nous sommes plus importuns à nous-mêmes que nul autre. Il vaut mieux faire peu et bien, que s'empresseur pour faire beaucoup. Hâtez-vous tout bellement : car assez tôt si assez bien. (p.1554)

L'homme ne peut être longtemps sans aucun plaisir, qui lui vienne soit de la terre, soit du ciel. (p.1585)

Il ne faut pas une moindre science pour bien interroger que pour bien répondre ; et on enseigne quelquefois aussi bien en posant des questions qu'en répondant. (p.1586)

Le premier élément pour réussir dans la vie spirituelle, c'est la bonne humeur. (p.1558)

Moyens pour avoir la paix :

1. Entretiens fréquents avec Dieu, qui est toujours en paix.
2. Peu ou point d'entretiens avec les séculiers : ils ne disent guère de paroles de paix.
3. Ne pas se préoccuper de ce qui ne nous intéresse pas, ni de la conduite des Supérieurs : cela ne sert de rien.
4. Ne s'occuper que du présent, sans s'inquiéter du passé, ni de l'avenir. Faites ce que vous faites.
5. Modérer ses désirs pour les choses de la vie présente : ils nous tourmentent.

6. Soumission entière à la volonté de Dieu : Dieu le veut ; je suis content.

7. N'aimer que Dieu en tout et en tous : ne s'attacher à rien autre. (p.1601)

8. Prendre toute sa charge, toute sa Règle, sans vouloir en laisser une partie.

9. Se regarder comme un bloc de marbre où Dieu veut que nos Frères sculptent l'image de Jésus crucifié, par leurs paroles, leurs défauts, leurs manières, leur caractère, etc.

10. Aimer à être caché, inconnu, rester chez soi, et s'occuper de son affaire.

11. S'attendre à une époque d'épreuves, de délaissements, d'abandon complet, comme Jésus sur la croix : épreuve la plus sensible.

12. Ne compter que sur Dieu pour tout. (p.1602)

Il ne faut pas que les supérieurs s'immiscent trop dans la conduite des affaires dont sont chargés ceux qui [y] occupent [*en-dessous*] d'eux des postes importants, et n'en fassent par là que de simples instruments qui exécutent leurs ordres. En voici plusieurs raisons :

1. Dieu accorde ordinairement à chacun les grâces propres à l'emploi qui lui est confié.

2. si on voit que le Supérieur veut tout faire par lui-même, on ne mettra pas à remplir sa charge l'intérêt et le dévouement nécessaires pour s'en acquitter utilement.
  3. l'expérience dans la direction immédiate d'un emploi en apprend plus à celui qui l'exerce, qu'un Supérieur ne peut calculer et prévoir par ses propres réflexions.
  4. il arrive beaucoup de choses sur lesquelles on ne peut prendre un parti sage que d'après des circonstances spéciales, que ne peut connaître et apprécier celui qui ne dirige pas habituellement ces affaires.
  5. enfin il vaut mieux que le Supérieur puisse reprendre ses subordonnés, s'ils manquent sur quelques points, que d'en recevoir des observations nécessitées par son peu de connaissance, dans ces choses qu'il voudrait diriger. (p.1624)
- Un Supérieur doit éviter deux grands défauts : celui de ne rien faire, ou de vouloir tout faire ; et celui de ne rien ordonner ou de vouloir tout ordonner ; car en agissant ainsi, ou il s'annule lui-même, ou il annule les autres. (p.1630)



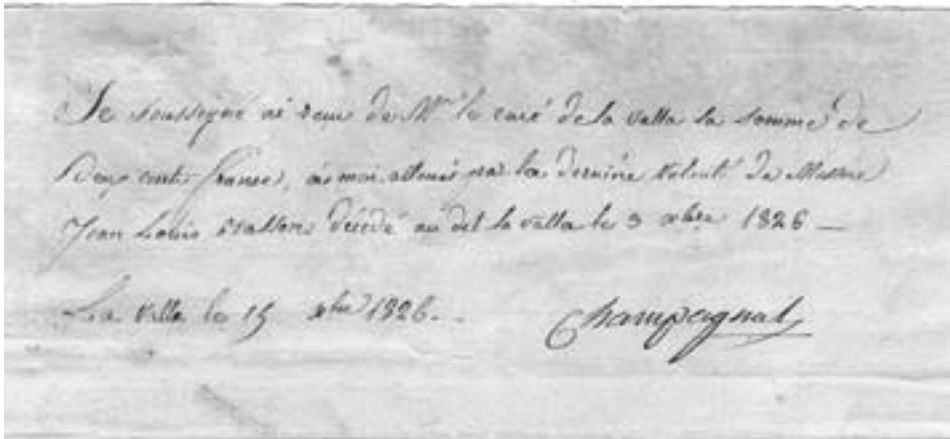
# DEUX DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS A CHAMPAGNAT



F. André Lanfrey

## DOCUMENT SIGNÉ DE CHAMPAGNAT EN 1826

Un don de M. Basson au Père Champagnat



Le 20 mars 2014, Madame Richard, demeurant à Caluire, dans la banlieue de Lyon, transmettait à Notre-Dame de L'Hermitage deux documents, dont le plus important, signé du P. Champagnat, contient les propos suivants :

« Je soussigné ai reçu de Mr. le curé de La Valla la somme de deux cents francs, à moi alloués par la dernière volonté de Messire Jean Louis Basson décédé au dit la valla le 3 xbre (décembre) 1826.

La Valla le 15 xbre 1826

Champagnat

## UNE IMAGE DE MARCELLIN CHAMPAGNAT



Le second document est une image de Marcellin Champagnat que l'Institut distribuait à ses bien-faiteurs, notamment à ceux qui soutenaient l'œuvre des juvénats. Sans être exceptionnelle, cette image met bien en évidence la tradition iconographique issue du portrait Ravery avec le souci d'offrir du Fondateur un portrait moins austère que le tableau primitif. Comme le P. Champagnat n'y a pas le titre de vénérable, elle est antérieure à 1896 et sans doute postérieure à 1877-79, moment de la création de l'œuvre des juvénats. .

### COMMENTAIRE

Le premier document justifie un commentaire un peu détaillé. Tout d'abord, il corrobore ce que la *Vie du Fondateur* nous dit de M. Basson au chapitre 12 de la première partie. Lors de la bénédiction de la première pierre de l'Hermitage, en mai 1824, les frères étant trop pauvres pour offrir un repas convenable au vicaire général venu à cette occasion, le P. Champagnat dit au F. cuisinier :

« Allez dire à M. Basson que je vais dîner chez lui avec M. le Vicaire Général. » Et le F. Jean-Baptiste ajoute : « Ce M. Basson qui était un homme riche

et grand ami des Frères les reçut avec plaisir. Au reste, ce n'était pas la première fois que M. Champagnat lui demandait ce service, il en usait même toutes les fois qu'il se trouvait dans un semblable besoin. »

D'autre part, nous savons par un recensement de 1815 que M. Jean-Louis Basson est le seul habitant de La Valla à recevoir le titre de « bourgeois ». C'est sans doute pourquoi le P. Champagnat lui donne le titre un peu archaïque de « messire ». Certainement âgé et veuf, il vit alors avec deux domestiques. La lettre de



Madame Richard, qui accompagne le don de ce document, précise d'ailleurs qu'il a été conservé par sa grand-mère, Madame Verne, née Anne Basson. Il ne nous parvient donc pas par hasard mais d'une famille consciente de la valeur patrimoniale de ce document et qui a gardé des contacts prolongés avec l'œuvre du P. Champagnat comme le montre l'image de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est un peu étrange que ce don parvienne à M. Champagnat de manière officieuse, - et non par testament - par l'intermédiaire de M. Etienne Bedoin, établi comme curé à La Valla depuis 1824. C'est le signe de bonnes relations entre les trois

hommes. Il faut surtout considérer que cette somme importante (l'équivalent de 200 journées de travail d'un manœuvre) est un bel encouragement à un homme dont l'œuvre vient d'être durement éprouvée par la maladie et le retrait de ses deux compagnons prêtres : M. Courveille en mai et M. Terraillon vers la Toussaint.

Rajoutons, pour terminer, que ce don figure dans le livre des recettes de l'Hermitage (*Origines des Frères Maristes*, 2011, t. 1, doc 111/5) en décembre 1826 : « reçu de M. Boisson (sic) : 200 ». Nous savons clairement maintenant qu'il s'agit d'un don de M. Basson, ami fidèle du P. Champagnat.



## REGARD SUR LA VIE INTÉRIEURE DE MARCELLIN

F. Patricio Pino

Le frère Manuel Mesonero, de la Province d'Ibérica, nous a fait cadeau, ces dernières années, de trois réflexions importantes sur le cheminement intérieur de notre Fondateur. Le premier texte : « **Saint Marcellin Champagnat, expérience de Dieu et vie mystique** », est une description profonde sur la vie intérieure de Marcellin à partir de son expérience de la « nuit obscure ». Cette réflexion est centrée sur cette grande crise aux multiples facettes vécue par Champagnat – et avec lui toute son œuvre – de la fin de 1825 jusqu'en 1827. Mais elle approfondit également l'ensemble de sa vie mystique qui le mène, dans la confiance et l'abandon, à la passionnante mission que l'Esprit lui confie.

Avec le deuxième texte : « **Simplicité et abandon à Dieu : saint Marcellin Champagnat** », l'auteur,

dans un style familier où il fait parler Marcellin avec le frère Stanislas et d'autres personnes, présente son enseignement sur la simplicité et l'abandon à Dieu comme deux axes charismatiques de sa spiritualité.

Dans le troisième texte : « **Histoire d'un amour : itinéraire spirituel de saint Marcellin Champagnat** », Mesonero explore, dans les détails, le cheminement intérieur de conversion du saint et de sa progression spirituelle à la suite du Christ, en s'appuyant sur la démarche de « Las Moradas » (Les demeures) de sainte Thérèse, en nous présentant une vision d'ensemble de son cheminement spirituel. Son texte est d'une excellente qualité littéraire et de contenu, en même temps qu'une recherche remarquable pour actualiser notre patrimoine mariste appliqué à la vie quotidienne.

## ESSAI DU Dr PEDRO FELIPE MONLAU

### Une découverte intéressante pour le patrimoine mariste

F. Antonio Martinez Estaún

Santiago Vasconcellos, un laïc mariste de la Province Santa María de los Andes, complétait ses études pour obtenir un diplôme portant sur le patrimoine mariste quand il a découvert, lors d'une de ses recherches sur l'Internet, le livre intitulé : *De l'instruction publique en France. Essai sur sa situation en 1838 et 1839*, digitalisé par Google. Le frère Patricio Pino qui supervisait les études de l'étudiant, a fait part de la nouvelle aux membres de la Commission du Patrimoine lors de sa réunion de juin 2013. Suite à cette réunion, une fois de retour à Curitiba, j'ai eu l'occasion d'analyser le contenu du livre et j'y ai trouvé certains faits intéressants qui constituent une primeur historique. La copie digitale est celle d'un livre qui, durant des générations, a été conservé sur les étagères de la bibliothèque de l'Université Complu-

tense (code-barres: 5315634802), jusqu'à ce que Google ait décidé de le scanner comme faisant partie d'un projet qui vise à rendre possible la mise en ligne de tous les livres du monde. Ce livre a survécu à toutes ces années jusqu'à l'expiration des droits d'auteur : dès lors, le livre fait partie du domaine public. Cependant, il ne pourra être commercialisé. Mais l'intérêt de ce livre n'est pas commercial mais historique.

Pour les chercheurs du patrimoine mariste, ce livre offre un attrait particulier parce qu'il a été écrit du vivant de Champagnat. Dans ses pages, on retrouve des faits au sujet de l'enseignement en France correspondant aux années 1838 et 1839 et il mentionne l'existence des maristes comme deuxième grande institution éducative du pays :

*« En 1824, s'est formé, dans le Département de la Loire, sous la direction de l'abbé Champagnat, une autre corporation d'instituteurs qui ont pris le nom de Petits Frères de Marie. Ils enseignent la lecture, l'écriture, le calcul, le dessin linéaire, les rudiments de géométrie. Chaque Petit Frère a un travail manuel et il l'exerce durant les heures de récréation des enfants, afin de donner l'exemple du travail et en inspirer l'amour aux élèves. C'est ainsi que l'Hermitage, centre ou maison de l'institut, est cultivé par les Petits Frères, et c'est eux-mêmes qui ont construit l'édifice qui leur sert d'école normale. Leur méthode a connu une croissance rapide. Aujourd'hui, ils s'occupent déjà de 40 écoles bien établies dans la Loire et autres départements limitrophes. À Lyon, ils dirigent l'hospice des orphelins; et chaque jour, ils reçoivent de nouvelles demandes pour établir et diriger des écoles primaires. Le zèle des Petits Frères de Marie ne se limite pas à la France, mais on forme des missionnaires pour répandre l'instruction dans*

*toutes les parties du monde. Ils ont déjà une école fondée en Polynésie, et sous peu, ils vont en établir d'autres dans les populations européennes du nord de l'Afrique. En 1838, le directeur de la communauté a fait une requête au ministre, demandant que son institut soit déclaré comme établissement d'utilité publique destiné à former des instituteurs pour le primaire. Le ministre, avant de soumettre le décret au roi, a consulté les conseils généraux du département de la Loire et du département du Rhône. Le premier a répondu très favorablement; mais le second a donné un jugement contraire en tout point. On ne sait pas encore si le ministre a donné une réponse définitive. »*

Nous pouvons affirmer qu'il s'agit là de la première information connue en espagnol depuis l'existence de l'Institut, écrite par quelqu'un qui n'appartient pas à l'Institut mariste et publiée plusieurs années avant l'arrivée des frères en Espagne. Autre fait nouveau qu'il apporte, entre d'autres qui mériterait une étude en profondeur, c'est l'utilisation, pour la première fois en espagnol, de la traduction de Petits Frères de Marie pour « Hermanitos de María », traduction réalisée par quelqu'un qui connaît bien le français et l'espagnol et qui n'appartient pas à l'Institut.

Le livre a été publié à Barcelone en 1840, à l'imprimerie de D. Antonio Bernes et Compañía, située sur la Rue Escudillers n. 2. À l'intérieur, on retrouve, abondante et bien documentée, une information statistique sur « l'Administration de l'Instruction Primaire, de l'Instruction Secondaire,

de l'Instruction Préparatoire, et de l'Instruction Professionnelle (Administration publique, Théologie et Droit) », il y a des informations très utiles pour étudier la pédagogie mariste en France, durant les dernières années de vie de Champagnat.

L'auteur est le Dr. D. Pedro Felipe Monlau, Médecin-chirurgien de l'Hôpital Militaire de Barcelone, professeur de géographie et de chronologie à l'Académie des Sciences naturelles et des Arts de la même ville, professeur d'Histoire et de Littérature à l'Université de Barcelone et membre de l'Académie Espagnole (*fauteuil D*), etc. ». Monlau mourut le 18 février 1871. Son œuvre écrite est volumineuse et aborde de nombreuses thématiques, toutes sous forme d'essais. Exilé en France pour des motifs politiques, il s'est efforcé de recueillir toute l'information qu'il a, par la suite, publié dans ce livre.



## FRÈRE HENRI RÉOCREUX

F. André Lanfrey

Le lundi 20 janvier 2014, une assemblée nombreuse célébrait à L'Hermitage les funérailles du F. Henri Réocreux. Né le 19 mai 1945, au hameau de La Rivoire, à Izieux, tout près de L'Hermitage, puis juvéniste à La Valla, Henri a définitivement renoué avec ses origines à la fois familiales et spirituelles.

Il a été professeur de mathématiques dans plusieurs de nos lycées et collèges maristes en France : à Chazelles, à Charlieu, à Toulouse, à Valbenoite à St Étienne et aussi à Nouméa (Nouvelle Calédonie) de 1970 à 1973. De 1997 à 2004 il a été Secrétaire général adjoint de la Congrégation à Rome où ses compétences en informatique ont été particulièrement appréciées. De retour en France, il a fait de l'animation spirituelle auprès des Fraternités du Mouvement Champagnat dont il a été assesseur et, ces dernières années, auprès des jeunes dans les deux communautés maristes de la ville Mulhouse (Alsace).

Son calme et une certaine lenteur contrastaient un peu avec une vive intelligence, particulièrement dans les domaines mathématique et informatique, mais pas seulement : c'était aussi un fin lettré et un habile technicien. De plus, durant son séjour à Rome, il avait été attentif à recueillir des documents informatisés de nos archives et, de ce fait, était devenu un homme-ressource dans l'étude de notre patrimoine. C'est pourquoi, de 2006 à 2012, il a été le secrétaire de la Commission du patrimoine créée en 2004. Entre autres activités, il participait à la rédaction et à la mise en forme des *Cahiers Maristes*. Et il a particulièrement suivi la réalisation de *Origines des Frères Maristes* du F. Paul Sester, publié en 2011.

La commission du patrimoine mariste perd donc un précieux collaborateur. Elle tient à rappeler une facette, importante mais peu connue, de la riche personnalité d'Henri Réocreux et à redire sa reconnaissance pour le travail accompli par lui.

Finito di stampare nel mese di maggio 2015  
presso la CSC Grafica - Roma  
[www.cscgrafica.it](http://www.cscgrafica.it)









